

Jean-Marc Léger renoncerait au poste de secrétaire

La France est réticente à une Agence de coopération multilatérale

de notre envoyé spécial, Michel Roy

NIAMEY — Trois problèmes à la conférence de la francophonie qui s'ouvre ce matin dans la capitale du Niger avec la participation d'au moins 26 des 34 gouvernements invités par le président Diori à créer l'Agence de coopération culturelle et technique des pays partiellement ou entièrement de langue française.

● Jean-Marc Léger, secrétaire exécutif provisoire de l'agence, a indiqué qu'il ne s'engage pas à se porter candidat au poste de secrétaire général de l'organisation qui sera fondée. Fervent architecte de la francophonie, M. Léger se heurte, semble-t-il, aux réserves émises par la France quant aux structures et au rôle de l'organisme — structures et rôle qu'il s'emploie à définir ou à mettre au

point depuis la première conférence de Niamey en février 1969, et qui doivent servir de bases de discussion au cours de la semaine.

Plutôt que d'engager un débat avec la France, ne serait-ce que sur la forme, il aurait préféré se désister, bien qu'il soit soutenu d'autre part et avec fermeté par les délégations de plusieurs autres États, en particulier le Canada, la Belgique, la majorité des pays africains, par le président Diori personnellement, et peut-être aussi par le Québec dont la position n'était pas encore arrêtée hier soir. (Le bruit a même couru ici que M. Léger rentrerait au Québec où il se verrait offrir une candidature aux élections du 29 avril par le Parti québécois.)

● Malgré l'accord intervenu au dernier moment entre Ottawa et Québec, au sujet de la participation du Québec à la conférence, l'éternel triangle Ottawa-Paris-Québec continue de retenir l'attention ici.

Autres conditions

M. Bertrand avait posé au gouvernement fédéral pour participer à la conférence, quatre conditions agréées par Ottawa:

- 1) La présence et l'action du Québec doivent être adéquatement identifiées à Niamey;
- 2) Le Québec doit pouvoir parler en son nom et prendre ses propres engagements

dans les matières de sa compétence;

3) Les procédures de vote doivent refléter cette dualité en prévoyant une abstention, voire obligatoire, en cas de désaccord dans les matières de compétence québécoise;

4) Les statuts de l'agence doivent s'inspirer des mêmes principes et permettre une participation directe du Québec aux travaux de l'agence.

M. Bertrand a porté cette entente à la connaissance du président Diori dans une lettre que celui-ci a reçue dans la soirée de samedi, lettre dans laquelle le premier ministre explique au président du Niger que M. Marcel Masse ne pourra malheureusement pas se rendre à Niamey par suite du déclen-

chement des élections législatives au Québec. C'est M. Julien Chouinard, précise M. Bertrand, qui sera muni des pleins pouvoirs pour parler et signer au nom du gouvernement du Québec.

M. Chouinard accompagné notamment de MM. Guy Frégault et Jean Chappelaine, est arrivé hier soir à Niamey, en même temps que M. Gérard Pelletier, chef de la délégation canadienne dont M. Chouinard assure la vice-présidence.

La conférence n'était pas encore commencée que déjà surgissait un léger différend entre Ottawa et Québec au cœur de l'Afrique. M. Chouinard portera-t-il le macaron d'un chef de délégation ou d'un simple délégué canadien? Et le Québec pourra-t-il arborer sur sa voiture officielle le fanion de la province si le Manitoba n'a pas le sien? Questions que débattaient hier au bord de la piscine d'un grand hôtel, MM. Jean-Pierre Goyer, membre de la dé-

légation canadienne et Gilles Loisel, membre de la délégation québécoise.

La délégation française, a-t-on appris d'autre part, appuiera la position du Québec si celui-ci insiste sur une participation directe aux travaux de l'agence, point quatre de l'entente intervenue entre MM. Bertrand et Trudeau. Le gouvernement français, indique-t-on également, évitera d'adopter une attitude qui risquerait d'indisposer Ottawa.

Encore une fois, il se peut que le Québec soit coincé entre son amitié pour la France, toujours prête à le soutenir au chapitre des relations internationales, et sa volonté de conserver sa place dans la fédération canadienne.

A ce propos, M. Chappelaine, délégué général du Québec en France, déclarait hier soir à son arrivée qu'en dépit de l'accord intervenu avec Ottawa, il subsistait des divergences "au niveau philoso-

Voir page 2: La France

la météo

Généralement ensoleillé.
Peu de changement.
15 et 30.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office fédéral

VOL. LXI - NO 62

Montréal, lundi 18 mars 1970

10 CENTS

Au terme d'un week-end tourmenté

Les services postaux sont de nouveau plongés dans le chaos

par Jean-Luc Duguay

Les services postaux montréalais ont de nouveau été plongés dans le chaos au cours d'un week-end mouvementé, marqué de déclarations et d'événements qui ont porté un dur coup à l'espoir d'un règlement du conflit qui oppose les 450 camionneurs de G. Lapalme Inc. et le ministère des postes.

Devant l'aggravation de la situation, le ministre Eric Kierans a annoncé l'imposition, pour une période indéfinie, d'un embargo national sur les colis à destination ou en provenance de la métropole. L'embargo est entré en vigueur à 18 heures, samedi.

La décision du ministre a été prise à la suite d'une rencontre infructueuse qu'il a eue samedi avant-midi avec les représentants de la CSN et des camionneurs. Ceux-ci, dès qu'ils furent mis au courant des résultats négatifs des discussions, ont commencé à quitter le travail. Quelques temps après, de nombreux actes de vandalisme étaient perpétrés contre la propriété des Postes.

Hier, les camionneurs n'étaient pas au travail. Le bureau de poste a de nouveau fait appel à une vingtaine de camions loués "pour combler les vides". Les véhicules étaient escortés d'une autopatrouille des agences Phillips ou Barnes afin de prévenir tout incident.

La semaine qui commence pourrait être la plus difficile depuis le début du conflit. Une réunion du front commun CSN-FTQ est prévue qui tentera de faire le point sur la situation et qui pourrait

aboutir à une action de tous les employés des postes (camionneurs, postiers, facteurs).

En soirée, hier, des actes de vandalisme étaient signalés par le bureau de poste. Un porte-parole a révélé que deux individus avaient été surpris en train d'endommager des boîtes aux lettres et amenés dans des postes de police pour interrogatoire. Au total, une vingtaine de boîtes auraient été endommagées au cours de la journée.

Samedi, les représentants syndicaux ont opposé une fin énergique de non-recevoir à une proposition de M. Kierans, selon laquelle le gouvernement s'engage à verser aux camionneurs ayant un an et plus d'ancienneté des "allocations à titre gracieux" dont le total pourrait s'élever à \$350,000.

Le secrétaire général de la CSN, M. Raymond Parent, qui dirigeait la délégation syndicale, a violemment rejeté la formule des allocations. Il a accusé le ministre de vouloir acheter les camionneurs "comme du bétail" en leur demandant de "vendre leur droit d'ainesse contre un plat de lentilles".

Les syndiqués risquent de se retrouver sans emploi le 31 mars alors que le contrat exclusif pour le transport postal détenu par G. Lapalme sera partagé entre quatre entrepreneurs. Les camionneurs se disent prêts à travailler pour les nouveaux adjudicataires mais à la condition que soit préservée

Voir page 2: Postes



Le ministre des communications, M. Eric Kierans.

Déjouant en dernière heure un commerçant américain

La Société de Fiducie du Québec se porte acquéreur du groupe Vachon pour \$14 millions

par Gilles Léveillé

La Société de Fiducie du Québec, une institution du Mouvement Coopératif Desjardins, s'est portée acquéreur vendredi soir, au coût de \$14 millions, du groupe Vachon, une maison québécoise très connue du commerce des gâteaux et confiseries. La transaction constitue un revirement spectaculaire dans une situation qui semblait conduire d'une manière irrévocable à la perte, au profit d'une grande compagnie américaine, d'une entreprise prospère de chez nous.

A 11 heures vendredi matin, les frères Vachon avaient rendez-vous dans un bureau de Québec avec les représentants de la compagnie Beatrice Foods de Chicago pour signer le contrat de vente par lequel ils leur cédaient la propriété des trois entreprises du Groupe Vachon. Mais depuis quelques

heures déjà, tout un dispositif de sauvetage était en branle afin d'empêcher la transaction et la remplacer par une autre qui conserverait dans la grâce à la direction de cette affaire. Grâce à l'initiative d'un courtier de Montréal, M. Laval Cléche, de la maison Cléche et Associés, le problème fut porté à l'attention des dirigeants du Mouvement Desjardins et du gouvernement québécois. Celui-ci, par l'intermédiaire de MM. Jean-Jacques Bertrand et Mario Beaulieu, est intervenu pour permettre la conclusion d'une entente entre Vachon et la Société de Fiducie du Québec.

Le résultat de cette épuisante journée marquée d'une multitude d'appels interurbains entre Ottawa, Québec et Montréal ainsi que de courses à des vitesses à tout le moins non réglementaires sur la route Montréal-Québec a été l'acquisition précitée au coût de \$14 millions.

En conséquence, le Groupe Vachon demeure la propriété d'une entreprise québécoise. Il acquiert même un caractère collectif, étant donné que la Société de Fiducie est partie intégrante du mouvement coopératif, et l'équipe dirigeante de l'entreprise manufacturière, les frères Paul et Benoît Vachon en tête, reste en poste.

L'offre de la Société de Fiducie est plus élevée que le montant proposé par Beatrice Foods. Elle est aussi supérieure aux conditions mises de l'avant par la Société Générale de Financement. On se souviendra que dès février 1969, la SGF manifestait son désir d'acheter la maison Vachon. Des pourparlers eurent lieu mais ils achoppèrent sur des questions ayant trait, entre autres, à la forme que prendrait la compagnie Vachon après le changement de mains. Les négociations furent rompues à la fin de novembre.

Peu après, Beatrice Foods, qui déjà au moment de la grève survenue chez Vachon au cours de l'été, avait signifié son intention d'acheter, revenait à la charge avec une offre devant être acceptée avant le 31 mars, date à laquelle se termine l'année fiscale chez Vachon. Le montant avancé était de \$13,600,000 payable partie comptant, partie en actions de Beatrice Foods.

Ces actions sont cotées autour de \$40 aux États-Unis et leur plus-value dans le passé a été considérable, certaines sources l'établissant à 100% en l'espace de dix ans. La maison a un chiffre d'affaires de \$1,300,000,000 et sa rentabilité serait supérieure à celle de General Foods des États-Unis.

Les frères Vachon ont souvent reçu des offres d'achat dans le passé. Leur entreprise est très prospère. D'aucuns affirment qu'elle est la plus rentable de l'industrie alimentaire au Canada. Elle comprend trois compagnies, Vachon Inc., Les Produits Diamants Ltée et Les Biscuits Lido. Son chiffre d'affaires atteindrait \$35 millions pour l'exercice qui va se

terminer. On prévoit qu'elle fera \$1 million de profit l'année prochaine.

Jusqu'au moment de la grève, la famille ne s'était pas montrée intéressée à se départir de l'entreprise mais depuis lors son attitude a changé. Cependant, ce sont des problèmes d'ordre successoral qui l'ont amenée à prendre la décision de vendre. Le cas est très fréquent dans les entreprises du type familial. Le Groupe Vachon appartient à Placements Chaudière, une société formée pour prévenir le paiement d'impôts de succession. L'artifice

Voir page 2: Vachon

L'ouverture de l'Expo 70

Demi-succès à cause du temps glacial

OSAKA (AFP) — Quelque 265,000 visiteurs ont franchi les portes de l'exposition mondiale d'Osaka. Les organisateurs en attendaient 530,000, mais le temps glacial avait poussé de nombreuses personnes à rester chez elles.

Bien avant neuf heures, le matin, 13,500 personnes attendaient l'ouverture de l'exposition, l'une d'entre elles, M. Suguru Ayashi, campait depuis cinq jours à la porte pour avoir l'honneur d'être l'un des premiers visiteurs.

A 9h25 M. Taiko Ishizuka, président de l'exposition, et M. Gisen Sato, gouverneur d'Osaka, suivis d'autres représentants japonais, ouvraient officiellement l'exposition au public.

Plus de 70 étudiants et ouvriers syndiqués ont été arrêtés à la porte centrale de l'exposition, au cours d'une manifestation durant laquelle 600 per-

sonnes ont essayé d'enfoncer la porte en criant:

"A bas l'exposition, à bas le traité de sécurité américano-japonais". Les manifestants brandissaient des banderoles où l'on pouvait lire: "Front de libération des travailleurs du Japon de l'ouest".

D'autre part, d'après un rapport de la Canadian Press, l'empereur Hirohito a été enchanté de sa visite au pavillon du Canada. Le pavillon canadien a été le seul à recevoir la visite royale le jour de l'ouverture.

Le commissaire du pavillon, M. Patrick Reid, a déclaré que l'empereur lui avait confié à deux reprises que le peuple japonais éprouvait un très fort sentiment d'amitié pour le Canada.



Des Japonais qui protestaient hier à Osaka contre la tenue de l'Expo 70 ont été vite refoulés, tel ce jeune homme auquel un policier en civil applique une clef de bras... japonaise. La bousculade a eu lieu à proximité de la principale entrée de l'exposition universelle qui vient de s'ouvrir au Japon. (Téléphoto AP)

Mutinerie sur un cargo de munitions

WASHINGTON (AFP) — M. Daniel Henkin, secrétaire adjoint à la défense, commentant les informations selon lesquelles un cargo américain affrété par le service de transport maritime militaire aurait pu être le théâtre d'une mutinerie a souligné hier après-midi que ces informations étaient encore pour le moment extrêmement fragmentaires et incomplètes et qu'il était impossible d'en tirer des conclusions définitives. La mutinerie serait possiblement l'oeuvre de civils faisant partie de l'équipage du Columbia Eagle.

Les premiers témoignages des 24 membres de l'équipage du "Columbia Eagle", recueillis samedi par un autre cargo du service de transport militaire, faisaient état d'une "alerte à la bombe". Ces marins, tous civils, ont déclaré qu'à leur avis le "Columbia Eagle" poursuivait son chemin vers son point de destination, le port de Sattahip, en Thaïlande, avec les 15 membres d'équipage restant à bord.

Cependant, précise le Pentagone, il est apparu ensuite que le "Columbia Eagle" avait changé de cap et était entré dans les eaux cambodgiennes près d'une petite île à l'ouest de Sihanoukville.

Le "Columbia Eagle" (6,600 tonnes) était chargé de bombes de 750 et de 500 livres ainsi que d'autres munitions et venait de Long Beach et de San Francisco, en Californie.

Le "Rappahannock", l'autre cargo affrété par le service militaire de transport maritime, qui a recueilli 24 membres de l'équipage du "Columbia Eagle", est attendu à Sattahip, en Thaïlande, dans quelques heures.

suites
de la première
page

POSTES

leur unité de négociation et respectés les droits qu'ils ont acquis à la faveur de leur présente convention collective.

Samedi, le ministre Kierans, comme il l'a fait depuis le début du conflit, a invité les camionneurs à faire des demandes d'emploi individuelles auprès des futurs sous-traitants du ministère et a promis aux représentants syndicaux qu'il recommanderait l'embauchage des camionneurs de G. Lapalme.

Hier après-midi, au cours d'une conférence de presse convoquée au bureau de poste central, M. Kierans a précisé que le gouvernement ne pouvait pas faire suite à la demande du syndicat d'assurer la continuité de la reconnaissance syndicale.

"Le gouvernement, a dit le ministre, n'a jamais eu de contrat avec ce syndicat et cette pratique n'est pas en vigueur où que ce soit au pays dans un ministère ou agence fédérale.

"Des que les nouveaux entrepreneurs auront complété le recrutement de leurs employés pour le 1er avril, l'unité syndicale représentant les camionneurs de G. Lapalme Inc. ou un autre groupe syndical pourra demander la certification comme agent de négociation; le choix de l'agent négociateur dépendra alors de la libre volonté des travailleurs".

Dans sa conférence de presse, M. Kierans a dit que le gouvernement se reconnaissait "une responsabilité morale" d'assurer l'emploi ininterrompu des chauffeurs ayant de longues années de service. Il a cependant ajouté que les nouveaux adjudicataires ne pourraient, aujourd'hui, engager qu'un peu moins de 200 chauffeurs, le recrutement de la main-d'œuvre étant passablement avancé.

En ce qui regarde les allocations, le ministre a dit ne pas comprendre comment cette mesure pourrait viser à "acheter" les syndicats puisque les nouveaux seraient versés "à titre gracieux". Les montants, a-t-il précisé, pourraient varier de \$260 à \$3.640, selon les années de service des camionneurs, dont 160 environ ont été à l'emploi de sous-traitants du gouvernement pendant plus de cinq ans.

M. Kierans a de nouveau accusé le syndicat de refuser de collaborer à la solution du conflit en interdisant à ses membres d'aller s'inscrire auprès des nouveaux entrepreneurs, ce qui, selon le ministre, équivaut à faire passer son intérêt avant celui des travailleurs impliqués.

Le ministre a déclaré qu'il demeurerait à la disposition des représentants syndicaux et que les discussions pouvaient être reprises "à un moment d'avis".

En ce qui concerne l'embarco sur les cols, M. Kierans a déclaré que plus de 250.000 colis étaient actuellement en souffrance à Montréal, ce qui représente normalement dix jours de travail.

Le retard dans la distribution du courrier remonte au 3 février, alors que les camionneurs ont déclenché une grève perdue. L'action des syndicats a cependant été moins intense à compter du 26 février, quand le ministre du travail, M. Mackasey, a été désigné par le cabinet comme médiateur dans le conflit.

Selon le syndicat, le cabinet est divisé quant à la solution à apporter au conflit et c'est ce qui expliquerait l'absence de M. Mackasey à la réunion de samedi.

Interrogé à ce sujet, hier, M. Kierans a déclaré qu'il était dans l'intérêt du syndicat de faire croire à la division au sein du cabinet. Il a déclaré que M. Mackasey avait pour principale tâche de régler la question des congédiements

Ottawa soutire l'argent
du Québec - R. Lévesque

par Guy Deshaies

RIMOUSKI — M. René Lévesque a déclaré hier soir que M. Jean-Jacques Bertrand avait présentement en mains des chiffres qui démontrent que le Québec, depuis 1964 au moins, a donné à Ottawa beaucoup plus qu'il n'a reçu.

Le chef du Parti québécois qui s'adressait à une assemblée d'environ 1.000 personnes à Pointe-au-Père, près de Rimouski, a dit que ces chiffres étaient des comptes publics et que le premier ministre ne pouvait pas les tenir cachés.

M. Lévesque qui s'est principalement employé à prétendre que le Québec se faisait voler par Ottawa, a ainsi lancé sa première flèche électorale au cours d'un discours qui a été en quelque sorte l'ouverture de sa campagne.

Il a révélé qu'en 1964, le club Fleur-de-Lys de Québec avait sorti un rapport aux termes duquel Ottawa retirait beaucoup trop du Québec par rapport à ce qu'il lui donnait et que c'est à la suite de ce rapport que le Parti libéral avait entrepris de faire enquête. Il a dit que l'UN avait terminé cette enquête ET QUE LE chef unioniste avait maintenant en mains ces chiffres révélateurs.

Interrompu à plusieurs reprises par des salves d'applaudissements, M. Lévesque s'est dit grandement étonné de voir à Pointe-au-Père une assemblée aussi nombreuse et aussi diversifiée quant à l'âge et au niveau social. "On m'a dit que je suis le pessimiste du parti mais a-t-il lancé, là c'est indéniable, il y a un courant, on le sent, on le voit, regardez-moi cette foule!"

Le chef péquiste, qui a pris la parole après ses collègues Camille Laurin et Gilles Grégoire, tous deux chaleureusement acclamés aussi, a dit que le Québec se faisait soutirer son argent indûment par Ottawa depuis la Confédération et que c'était le Québec qui avait payé sans retour la prospérité de l'Ontario.

Puis M. Lévesque, reprenant sa comparaison du Québec avec les pays scandinaves, s'est demandé pourquoi ces pays réussissaient mieux que le Québec. "Qu'ont-ils que nous n'avons pas?" a-t-il demandé. Pourquoi sommes-nous des "éternels quêtés"? les traîne-la-queue de l'Amérique du Nord? Mais M. Lévesque a dit que les Québécois étaient en partie responsables de leur retard. "C'était à nous, dit-il, de garder notre argent, nos talents et de ne pas les autres qui peuvent nous sortir de notre pétrin. Il suffit, de dire le chef du PQ, de vouloir relever ce simple défi normal de notre responsabilité collective".

M. Lévesque a ridiculisé d'autre part

survenus il y a quelques semaines et que "je suis le ministre des postes".

Mis au courant de cette déclaration, un représentant syndical a déclaré que M. Kierans "ne fait que fermer les portes". Hier, le ministre n'a pas voulu préciser si son collègue du travail, dont l'intervention avait été demandée par le syndicat, avait complètement abandonné le dossier.

D'autre part, les actes de violence de samedi soir ont été dirigés contre 26 camions du ministère ainsi que contre une succursale postale.

Des individus ont défoncé les pare-brise des 26 camions, fracassé la plupart des vitres de côté et lacéré les pneus des véhicules qui étaient stationnés au parking municipal au coin de la rue de l'Inspecteur et de la rue Notre-Dame.

Un fonctionnaire des postes a indiqué, hier, qu'il n'avait fallu que quelques minutes aux responsables de ces actes pour endommager les camions, puisque des autos de la police patrouillaient le secteur de façon régulière.

L'information a ajouté que l'enquête semblait vouloir démontrer que les actes avaient été l'oeuvre de deux individus seulement si l'on se fie aux traces de pas laissées dans la neige.

En outre, une succursale postale de la rue Sainte-Catherine a été endommagée, ses vitres fracassées.

les assertions de MM. Bertrand et Bourassa selon lesquelles le PQ propose l'avarice. "La vie est une aventure, de répondre M. Lévesque. Une belle aventure qui mettra fin à celle, drôlement plus tragique, que proposent les vieux partis pris dans leur cage de la finance et des relations fédérales-provinciales. Il faut juste cesser d'avoir peur dit M. Lévesque et de se dire que les autres sont meilleurs que nous. Le chef du PQ a dit qu'il déciderait aujourd'hui dans quel comté il se présenterait, ce qui dément presque carrément la rumeur voulant qu'il soit candidat dans le comté de Rimouski, le 29 avril.

Le discours de M. Lévesque hier soir à Rimouski terminait une tournée de l'état-major péquiste dans les comtés de Gaspé-nord, Matapédia, Rimouski et Matane. Commencée vendredi, cette tournée en Gaspésie, qui avait été prévue avant que les élections soient déclenchées, a mené MM. Jacques Parizeau, Camille Laurin, Gilles Grégoire et Doris Lussier dans dix villes et villages des quatre comtés où ils ont tenu treize assemblées publiques.

Dans trois de ces comtés, c'est-à-dire Rimouski, Gaspé-nord et Matane, le PQ n'a pas encore de candidats officiels. Seul M. Doris Lussier représente le PQ dans Matapédia. En revanche l'Union nationale n'a pas de candidats dans Matane, Rimouski et Matapédia et le parti libéral n'a pas de candidat dans ce dernier comté si le député actuel, M. Bona Arseneault, est résolu de ne pas se présenter.

Les jeux sont donc loin d'être faits et il est certes trop tôt maintenant pour évaluer la popularité des candidats dont la plupart ne sont pas encore choisis. Pour ce qui est des péquistes, ils ont été bien accueillis dans les quatre comtés susmentionnés. Ils ont rempli à chaque fois leur salle, récoltant de façon surprenante les cotisations, les dons et les adhésions au parti.

Dans la plupart des assemblées, autres que celle d'hier soir à Rimouski avec le chef du parti, les assistances ont été d'environ 200 personnes. Une trentaine de personnes en moyenne à chacune de ces assemblées ont pris leur carte de membre et Mme Guérin, la grande argentière du parti, a récolté en moyenne dans chacune de ces assemblées environ \$200.

(Nous publierons demain un compte rendu de cette tournée du P.Q. en Gaspésie en tentant de dégager à la lumière des problèmes propres à cette région et des conversations recueillies durant ces trois jours la tendance qui semble s'y dessiner.)

D'autre part, quatre individus ont été arrêtés, samedi soir, à l'angle des rues Craig et St-Laurent, où ils tentaient de renverser un camion du ministère. Ils ont été écroués au poste no 4 et ont passé la fin de semaine en cellule.

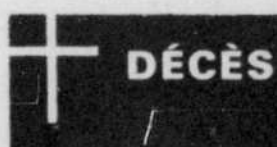
Les individus ont été surpris par des agents de sécurité qui les suivaient depuis un moment.

Hier, le bureau de poste a redoublé de prudence. Chacun des 20 camions loués par le ministère à la compagnie Baillargeon était escorté d'une autopatrouille d'une agence de sécurité (Phillips ou Barnes). Les agents de sécurité, a-t-on dit au bureau de poste, n'étaient pas armés.

LA FRANCE

phique" quant à la place du Québec dans la délégation canadienne.

Les Québécois déclarent sans réserve qu'ils forment une délégation tandis que



BOUVIER Robert à Rosemère le 15 mars 1970 à l'âge de 68 ans, 8 mois est décédé, fr. Robert, des Frères du Sacré-Coeur, autrefois professeur à l'école Meilleur et à Ste-Agathe-des-Monts. Les funérailles auront lieu mercredi, 18 mars à 10 heures 30, en la Chapelle de la Maison Provinciale des Frères du Sacré-Coeur à Rosemère. Et de là au cimetière de la Communauté, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THORKELSON (Ted) Théodore subitement à Ottawa le 13 mars 1970 à l'âge de 80 ans, est décédé Théodore Thorkelson (Vice-président exécutif de Grolier Ltee), Epoux de Hazel Stanley. Lui survivent outre sa mère Mme H. Thorkelson, 3 frères Sydney, Harold et Oswald de B.C.; 3 sœurs Margaret, (Mme Jack Harris de Edmondton) Ruth (Mme K. McArmond d'Edmondton) Grace (Mme Leui Perry de Dollard des Ormeaux). Les funérailles auront lieu lundi le 16. Cérémonie à la chapelle J.R. Deslauriers No 5650 Chemin Côte-des-Neiges à 2 heures p.m. et de la au cimetière Memorial Park. Au lieu de fleurs, dons de charité à votre choix seraient très appréciés.

L'ARGENT
EST RARE!

Une personne en santé peut difficilement emprunter; que dire si vous êtes malade ou invalide. L'Assurance revenu-accident coûte peu, de \$10 à \$30 par année, par cent dollars de revenu mensuel (suivant l'occupation). L'assurance paie LA VIE DURANT, depuis le PREMIER JOUR DE L'ACCIDENT. L'assurance revenu-accident protège votre bien le plus précieux, VOTRE REVENU.

Pour renseignements, L.M. DESILETS Inc.

Montréal: 467-9311
Montréal: 861-5395
Québec: 872-7186
C.P. 266, Station Délorimier, Mtl

radio / télévision

Loto-Québec, un flop-TV

par Gilles Constantineau

Parce que pour une fois la télévision privée avait chassé l'une des godasses de Radio-Canada, ayant à produire un spectacle du genre officiel entièrement commandité par une agence gouvernementale, en sorte qu'elle dépensait là directement l'argent des contribuables, parce que les producteurs avaient eu plusieurs semaines pour mettre au point leur spectacle et pour le filmer même, avec tous les moyens techniques voulus; parce qu'il s'agissait d'un spectacle de circonstance et qu'il était impossible de se reprendre "la fois suivante"; parce que la diffusion se faisait à la grandeur du Québec, par l'équivalent d'un réseau, et que l'intérêt naturel préablement nourri par une forte réclame garantissait aux diffuseurs un auditoire immense et captif; enfin parce que le commanditaire et les producteurs sont de ceux qui aiment nous rebattre les oreilles de slogans comme "Québec sait faire", il faut être très sévère pour ce spécial Loto-Québec d'une heure, oeuvre de "JPL Productions" (filiale de Télé-Métropole), que le 10 offrait samedi soir aux Québécois des deux langues.

Il faut être impitoyable, et décla-

rer que ce spectacle était, sur tous les plans imaginables, d'un minable consommé (on aurait pu dire: cultivé, à certains moments).

Si on avait réellement "su faire", on n'aurait pas, par exemple, brutalement interrompu Roger Baulu et Mario Verdon au beau milieu de la présentation du spectacle, dès les premières minutes, pour présenter sans explications une interminable séquence sur le transport d'une insignifiante cage de plastique (à Radio-Canada, on aurait limogé un réalisateur pour moins que ça).

Pour ce qui est de Roger Baulu, on l'aurait prié, si on avait "su faire", de se décontracter et de sourire un peu, ce qu'il n'a consenti à faire qu'au bout de 40 minutes, lorsqu'on a décerné le premier lot de \$50.000.

Sur le plan strictement "variétés", on aurait offert à la population québécoise autre chose que les fonds de tiroirs du showbiz local comme les trémoussements antédiluviens de Jenny Rock ou la voix rauque de Suzanne Lapointe.

On aurait évité, si on avait su faire, d'abuser de l'écran de fond avec des procédés éculeux comme le jeu rythmique du zoom. Côté technique

sonore, on aurait également évité que la musique n'enterrât la voix non seulement des chanteurs, mais aussi des commentateurs; pour bien comprendre certains renseignements techniques, à un certain moment, il a fallu se brancher sur le 12.

On aurait de plus satisfait à la curiosité populaire, ce me semble, si on avait consacré quelques minutes bien ordonnées à expliquer le fonctionnement intime de Loto-Québec, et à parler un peu du rôle des ordinateurs.

L'esprit de détente qui anime généralement les émissions de Télé-Métropole a des vertus reconnues. Il n'aboutit en rien, cependant, le laisser-aller d'un producteur qui en draperait, comme on l'a fait samedi soir, la médiocrité profonde d'une émission. D'autant moins que l'auditeur, c'était entendu, était attaché à son fauteuil et n'aurait pu choisir un autre spectacle ni fermer l'appareil.

On aurait pu, si on s'en était donné la peine, fournir autre chose que ce super-bingo d'amateur au consommateur qui se trouvait là ramener aux premiers jours de la télévision.

les représentants fédéraux considèrent le groupe de M. Chouinard comme une fraction de la délégation canadienne.

● Un autre problème, vital celui-là, est qu'il faut envisager à long terme, préoccupe les participants: quelle sera l'attitude de la France à l'égard d'une agence fondée sur le principe de la coopération multilatérale? Bien que la position de Paris à cet égard ne soit pas encore complètement connue, il semble que la France envisage avec certaine réticence la création d'un organisme dont les structures lui paraissent trop rigides et dont l'action, au plan culturel et technique, risquerait en longue période de porter atteinte aux relations privilégiées qu'elle entretient avec les pays francophones d'Afrique, tous économiquement tributaires de la France.

Jean-Marc Léger, dans les documents de base et les projets de statuts qui seront examinés cette semaine, souligne que l'organisation à créer ne serait pas au service de la langue française, mais plutôt au service de la coopération grâce à la langue française.

Il ne s'agit donc pas comme on a pu le penser d'un "commonwealth français", mais d'un ensemble de pays d'abord soucieux d'échanges et d'entraide et ayant en second lieu la même langue en commun.

Le secrétaire exécutif provisoire prévoit en outre que les participants à l'agence seront des pays souverains auxquels pourront se joindre à d'autres titres des institutions non gouvernementales qui ont en commun la langue française.

Dans ces conditions, si les projets de

statuts sont retenus, il est évident que le Québec ne pourrait être membre à part entière. Certains ont du reste reproché à M. Léger son peu d'empressement à faire au Québec une meilleure place dans ce concert des pays francophones. Mais si le secrétaire avait inscrit dans ses projets les mots "gouvernement ou partie contractante" plutôt que "pays souverain", le débat sur la souveraineté des participants se serait quand même engagé à Niamey, tous étant devenus familiers en Afrique avec le contentieux Ottawa-Québec.

M. Léger a donc élaboré les projets de statuts en se conformant aux exigences du droit international, estimant qu'il ne lui appartenait pas de mener un combat pour le compte et à la place du Québec.

VACHON

est légal mais il arrive que certains membres des familles des quatre frères Vachon, qui possèdent la société, désirent maintenant retirer leur part des biens communs. Pour sortir de l'impasse, il aurait fallu transformer le Groupe Vachon en compagnie publique mais ces démarches ne vont pas sans difficultés. Si bien qu'en dernier ressort, c'est la solution de vente qui a été retenue.

La transaction avec la Société de Fiducie du Québec comporte un paiement comptant d'environ le tiers du montant total, le solde étant payable en versements égaux d'ici cinq ans. Il est également prévu que

l'équipe de direction actuelle, dont la compétence est très grande, pourra rester en poste au moins cinq ans.

Les observateurs qui ont suivi de près toute cette affaire ont été unanimes à signaler la diligence et la souplesse dont a fait preuve la direction de la Société de Fiducie dans les décisions très importantes qu'elle doit prendre en l'espace de quelques heures. Quant à la compagnie américaine, c'est peut-être un excès de zèle qui l'a empêchée d'emporter le gâteau! C'est en effet en tentant de vérifier un point mineur, portant sur une réclamation de \$20.000 que les avocats de Beatrice Foods perdirent le temps précieux pendant lequel ministres, courtier et hommes d'affaires québécois purent la devancer.



SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

CITROËN

se reconnaît à la technique

la suspension hydropneumatique

La Citroën roule sur quatre coussins de gaz 10 fois plus souples que l'acier. Amortissement parfait de tout choc. Aucun rebondissement. Le porte-à-faux a été éliminé (123 pouces d'empattement). Hauteur constante au-dessus du sol, quelle que soit la charge, mais aussi réglable pour s'adapter aux conditions de route ou de neige. Ne gèle pas.

les sièges

Cuir de porc naturel, velours de nylon ou curette. Forme étudiée en vue du support anatomique total. Ressorts à boudin avec rembourrage de caoutchouc multicellulaire jusqu'alors inconnu.

CITROËN c'est mieux

un essai sur route vous le prouvera - votre concessionnaire vous y invite.

MONTRÉAL
CITROËN CANADA LIMITÉE,
4010 ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal 215, P.Q. Tél.: 937-7411

MONTRÉAL
COMETT-AUTO INC.,
2619, Boul. Rosemont,
Montréal, P.Q. Tél.: 721-4975

POINTE-CLAIRE
TRICOLOR MOTORS LTD.,
100, rue Leacock,
Pointe-Claire, P.Q. Tél.: 695-5821

ST-HUBERT
GARAGE DANIEL FETTU,
4855 Boul. Laurier,
St-Hubert, P.Q. Tél.: 676-3068



Marie-Claude Desjardins
étudiante.

"Now
I speak
English
fluently"

"Après avoir passé mon baccalauréat, je suis venue chez LPS me perfectionner en anglais. Les méthodes sont très efficaces et produisent des résultats immédiats. Puisque j'ai pu approfondir cette langue en peu de temps et parce que je la parle couramment, je prends maintenant des cours d'espagnol pour devenir trilingue."

- Cours pour tous niveaux. Jour — Soir
- Programmes accélérés ou intensifs
- Début des cours chaque semaine

Prenez rendez-vous immédiatement
pour un essai gratuit.

LANGUAGE POWER SYSTEMS

878-2821 DE 9 H. A 21 H.

Etage F,
Centre International,
Place Bonaventure,
Montréal,
Québec,
500 Grande Allée — (418) 529-0331
Toronto,
401 Bay Street — (416) 362-0551



La commission Dumont à Trois-Rivières

"Le Christ est mort pour les générations du petit catéchisme"

par Jean-Pierre Proulx

"Les chrétiens ont perdu la trace du Christ. Le Christ est mort pour les générations du petit catéchisme". Deux prêtres, MM. Gilles Bournival et Gilles Matteau, se faisant l'interprète des chrétiens de la région de Shawinigan, en sont venus à cette conclusion et l'ont soumise devant les membres de la commission Dumont qui siégeait vendredi et samedi à Trois-Rivières.

S'il faut en croire les applaudissements nourris de l'auditoire à la fin de la présentation du mémoire, il semble que les participants se soient reconnus dans ce document.

"Les rencontres que nous avons eues depuis un mois avec plusieurs centaines de personnes nous ont permis de faire une constatation qui saute aux yeux, a déclaré M. Matteau, lorsqu'on lit les rapports des discussions: il n'est jamais question du Christ. On parle de choses à faire et à ne pas faire. (...)

"Le chrétien-type qu'on retrouve à peu près constamment à travers chacune de nos rencontres, manifeste une attitude légaliste; il est encore traumatisé par toutes les peurs et les interdits qu'on a fait peser sur lui; il a de l'Eglise une image autoritaire.

"L'Eglise c'est l'autorité qui, nous a installé une série de barrières et de clôtures sans jamais s'occuper des personnes qui se trouvaient à l'intérieur". On comprend facilement qu'à travers ce légalisme, cette religion faite uniquement de morale, d'interdits, de peurs, cette Eglise qui écrase au lieu de libé-

rer, on ait perdu la trace du Christ: le Christ est mort pour les générations du petit catéchisme.

En ce qui concerne les changements apportés par le concile, M. Matteau a noté que pour "ceux qui répondent, en majorité des femmes, il est surtout question des changements, non pas de mentalités, mais des structures et de la liturgie. Les réactions se traduisent par le refus pur et simple, par de l'agressivité, de l'insatisfaction et de l'inquiétude. Quant aux ouvriers, plusieurs nous ont répondu: "On s'en sacré!" (sic)

Les besoins

A l'issue de leurs sondages, MM. Matteau et Bournival ont cru déceler trois besoins fondamentaux chez les chrétiens de leur milieu: un besoin d'évangélisation, d'engagement social et de fraternité.

"Sans pouvoir toujours l'exprimer clairement, c'est l'annonce de Jésus-Christ qu'on attend (...). En pratique, une double réaction se manifeste chez les pratiquants: d'une part, ceux qui ont eu l'occasion de repenser leur vie chrétienne en groupe et se convertir à une mentalité nouvelle, souffrent difficilement tout enseignement légaliste; d'autre part, ceux qui gardent la mentalité du "permis, pas permis" ont tendance à se méfier des nouveautés. Les uns et les autres se rejoignent dans ce souhait du contact avec l'évangile pour mieux comprendre leur situation de vie

et leur engagement dans la foi."

Quant à l'engagement social de l'Eglise, on estime que c'est "en collaboration de tout le peuple qu'elle pourra en ce domaine reprendre son leadership. On ne veut pas qu'elle reprenne sa puissance financière, politique ou sociale. Son rôle, c'est devenir une forme de critique sociale au service de la justice et de la pauvreté (...). Les attitudes de Jésus-Christ qu'on soupçonne à travers ce qu'on connaît de l'Evangile, le sens inné de justice et d'égalité, réclament de la société qui se veut Jésus-Christ continué, la protection du faible et la défense de la vérité, à n'importe quel prix".

"Partout, conclut enfin M. Matteau à ce chapitre, s'exprime le besoin de fraternité. La fraternité, "le sacrement des relations humaines, comme disait une participante, c'est ce qu'il nous faut".

De l'entretien à l'évangélisation

M. Matteau a noté ensuite qu'il fallait passer d'une pastorale d'entretien à une pastorale d'évangélisation. "L'effort d'évangélisation s'est concentré sur les enfants, pendant que la paroisse tente, par des changements de rites et de meubles, à récupérer les adultes. En fait, la paroisse continue de sacramentaliser et les faibles tentatives d'évangélisation faites par les laïcs et des prêtres engagés en catéchèse des adultes et en pastorale scolaire agacent les responsables de paroisse".

On souhaite de nouvelles formes de présence du prêtre dans les groupes naturels pour débordier le cadre des paroisses. Dans la même ligne, on a suggéré de passer d'une pastorale individuelle et cléricale à une pastorale d'Eglise.

"Nous vivons, a dit M. Matteau, dans une société caractérisée par la mobilité, la spécialisation et la compétence. Le regroupement des forces et l'adaptation

Suite à la page 8



Quelque 26 camions servant à la cueillette du courrier ont été endommagés samedi dans un parc de stationnement de la métropole, alors que le conflit postal atteint de nouveau le point critique.

Dans un appel au premier ministre Trudeau

Cheddi Jagan réclame une enquête sur la discrimination raciale au Canada

GEORGETOWN, Guyane (Reuters) — Le chef de l'Opposition de la Guyane, M. Cheddi Jagan, a fait appel au premier ministre M. Trudeau pour qu'il institue une commission fédérale d'enquête sur la discrimination raciale pratiquée au Canada à l'endroit des Noirs en général, et en particulier des étudiants noirs.

Lors de sa conférence de presse hebdomadaire, le Dr Jagan a précisé qu'une telle commission devrait comprendre des représentants des gouverne-

ments antillais du Commonwealth, ainsi que des représentants étudiants.

Faisant allusion au procès des 10 étudiants antillais qui s'est terminé vendredi à Montréal, le leader parlementaire a qualifié de "dégoûtante" la recommandation du juge selon laquelle les étudiants condamnés devraient être déportés.

Ce sont les étudiants noirs eux-mêmes qui doivent décider s'ils quittent ou non le Canada, a-t-il ajouté.

Le Canada a récemment rejeté la requête des étudiants noirs d'instituer une enquête fédérale, en alléguant que le problème était de ressort provincial.

Inflation:

Les "lueurs d'espoir" allumées

par M. Benson s'assombrissent

par Claude Lemelin

La publication de l'indice des prix à la consommation pour février, vingt-quatre heures à peine après l'exposé budgétaire de M. Benson, a quelque peu assombri les "faibles lueurs d'espoir" que le ministre des finances avait laissé entrevoir au chapitre de la lutte contre l'inflation.

A 128,7, l'indice est en hausse de 39 pour cent sur le chiffre de janvier (128,2). Cela représente un taux d'accroissement annuel de 4,7 pour cent — soit une légère accélération sur le taux d'inflation des prix à la consommation constaté de janvier 1969 à janvier 1970.

Le tableau ci-contre indique en outre qu'il ne s'agit pas d'un phénomène isolé. L'augmentation de février est à peine inférieure à celle constatée en juillet-août dernier; depuis la baisse de 23 pour cent en septembre, l'indice a été régulièrement en hausse, et les variations du taux d'accroissement n'indi-

quent aucune décélération — on est au contraire frappé par leur caractère erratique.

Les autres indices de prix ont évolué de la même façon. Après la baisse constatée en juillet-août, l'indice des prix de gros a augmenté à une cadence accélérée, exception faite de la baisse infinitésimale d'octobre; et en janvier l'indice ce fait un bond de 1,22 pour cent, ce qui représente un taux annuel d'accroissement de près de 15 pour cent!

Après un modeste recul en août-septembre, l'indice des prix à l'exportation a repris sa course ascendante; il augmentait en novembre dernier à un taux annuel de 3,8 pour cent.

Quant à l'indice des prix à l'importation, son mouvement haussier a été très modeste en novembre, après s'être maintenu à un taux annuel d'environ 6 pour cent pendant les quatre mois précédents.

Mouvement des indices de prix 1969-70

Mois	Prix à la consommation	de gros	l'exportation	l'importation
		(hausse ou baisse (-) en pourcentage de l'indice du mois précédent)		
Juillet	40	56	45	50
Août	40	10	13	50
Septembre	23	35	19	49
Octobre	15	05	20	49
Novembre	47	10	32	14
Décembre	39	74		
Janvier	23	1.22		
Février	39			

Source: B.F.S., Revue Statistique du Canada, février 1970.



CLUB DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE
Centre Social, Culturel et Éducatif

Pour renseignements: M. Pagé - 849-5769 (en tout temps)

PEUGEOT
traction avant

en avant
marche
le printemps est là

Pourquoi la traction avant? stabilité imbattable à haute vitesse, contrôle absolu dans les courbes raides, tunnel de transmission éliminé.

\$2295.
incl. radio AM

roger
automobiles ltée

4269 ouest, Ste-Catherine

932-2925

ouvert jusqu'à 9 p.m.

samedi 5 p.m.

Le vendeur au détail Peugeot le plus progressif au Canada
Vente et livraison outre-mer

Les gagnants du premier gros lot de Loto-Québec

"Nous avons pris des tranquillisants, mais cela ne nous a pas aidés à dormir. Nous ne pouvions dormir."

Telle a été la réaction de Mme Antoine Scaff, dimanche, après qu'elle eut appris la veille que son mari était un co-gagnant du premier prix de \$125,000 dans le premier tirage mensuel de Loto-Québec, la nouvelle loterie provinciale.

M. Scaff avait partagé le coût du billet avec Dimitriadis Elstratios, un immigré grec qui est au pays depuis quelques temps seulement.

"C'était le premier billet qu'il achetait dans une loterie au Québec", a souligné Mme Scaff, en parlant de son mari, qui est opticien.

Le couple a deux enfants. Au total, 160 personnes se sont réveillées plus riches, dimanche matin, après s'être partagé le gros lot de \$250,000. Le tirage, qui était télédiffusé, a été fait dans une salle de théâtre de l'est de Montréal.

Mme Jules Lévesque, de Montréal, a gagné le deuxième prix de \$50,000, pendant que Attili Sisulo, de Dorval, en banlieue montréalaise, remportait le troisième de \$25,000.

Les 160 noms des vainqueurs avaient été tirés au sort au cours de l'après-midi, mais ces personnes n'étaient pas tenues d'être présentes lors du tirage pour s'approprier les prix.

25 nouveaux prix

A la fin de ce premier tirage, le président de la Société d'exploitation des loteries du Québec, M. Maurice Casteau, a fait savoir que lors du prochain tirage — qui se fera au Palais Montcalm, Québec — 25 nouveaux prix de \$1,000 seront accordés.

Le premier tirage a rapporté plus de \$1,250,000, venant de personnes à travers le Canada et aux États-Unis.

M. Léo Paul Perreault et Francine Corbeil, tous deux de Montréal, ont, pour

leur part gagné les deux prix de \$5,000.

Les cinq prix de \$1,000 sont allés à André Cartier, de Brownsburg, Qué.; Roland Thibierge, de Laval; Thérèse Gagnon, M. Greenberg et George Kiousis, tous de Montréal.

Il y avait également 52 prix de \$500 et 100 de \$100.

Trois personnes de l'Ontario, deux des États-Unis, et une de Vancouver sont parmi les gagnants de \$500.

Parmi les gagnants de \$100 on note six résidents de la Colombie-Britannique; deux de l'Ontario, de l'Alberta, et de la Californie, ainsi qu'une personne de St-Jean-N.B. Tous les autres gagnants sont du Québec.

Loto-Québec a été mis sur pied le 23 décembre par l'Assemblée nationale du Québec, par suite d'un amendement au Code pénal.

Cette loterie légale remplace la défunte taxe volontaire de Montréal.

Le gouvernement provincial espère recueillir des fonds additionnels de \$18,000,000 par an grâce à Loto-Québec.

ESTAMPAGE DE MÉTAL

Dessinateurs et fabricants d'outils et de matrices

SERVICE D'ATELIER POUR PLACAGE

Barrell & Still, finitions protectrices et décoratives en Cadmium, Zinc, Nickel, Cuivre, Étain et Argent

G. J. LUNN

Manufacturing Co. Ltd.

106 Elmslie 366-5070



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Trimestre été 1970

Aux personnes détenant des responsabilités de cadres dans les organismes de loisirs.

Le Service d'éducation permanente de l'Université de Montréal offre un:

PROGRAMME D'ÉTUDES CONDUISANT À UN CERTIFICAT DE LOISIR

du 4 mai au 18 juin et

du 14 septembre au 18 octobre

- Ce programme est du niveau du premier cycle universitaire.
- Il est conçu en fonction des besoins de l'organisation actuelle des loisirs.
- Les horaires sont préparés en fonction des disponibilités des personnes actuellement en poste: sessions intensives, cours du soir, etc.

Date limite d'admission: 1er avril

Pour de plus amples renseignements:

Demandez notre prospectus:

Service d'éducation permanente, Université de Montréal, 3333, Chemin Reine-Marie, (6e étage) Montréal 247, P.Q. Tél.: 343-6090 (jour) 343-6992 (soir)

Quand les Américains viennent rôder à Sainte-Marie-de-Beauce

Ainsi qu'on pourra le lire ailleurs dans ce numéro, la tranquille petite ville de Sainte-Marie-de-Beauce a été le théâtre, vendredi dernier, d'événements spectaculaires. Ces événements ont connu un dénouement heureux pour le Québec. Mais ils eussent pu tout aussi bien se solder par la vente humiliante d'une autre entreprise québécoise à des intérêts américains.

Grâce à un travail acharné et compétent qui remonte à plusieurs années, la famille Vachon a édifié, en plein cœur de la Beauce, loin des grands centres urbains, une entreprise industrielle florissante dont les produits rayonnent non seulement à travers tout le Québec mais aussi à l'extérieur de nos frontières.

L'entreprise Vachon a connu, comme toutes les autres, des difficultés. Elle subissait, il y a peu de temps encore, une coûteuse grève de trois mois. Cela ne l'a pas empêchée de se hisser, par le dynamisme de ses dirigeants et de ses employés, au premier rang et à la fine pointe de l'activité dans son secteur. Les gâteaux et les autres produits signés Vachon sont aujourd'hui connus et goûtés à travers tout l'est du Canada: c'est là le fruit du talent et du travail, non du hasard.

Mais celui-ci a voulu que l'entreprise, demeurée familiale dans ses structures de contrôle et de direction, soit visitée ces derniers temps par un animal rôdeur bien connu: l'acheteur américain. Et il s'en est fallu de quelques heures pour qu'elle succombe à une proposition très intéressante venue de Chicago. Le malheur — car c'en eût été un — a été conjuré de justesse. On ne saurait toutefois laisser passer un événement comme celui-là sans en tirer quelques leçons pour l'avenir.

L'affaire Vachon prouve une fois de plus la fragilité du cadre familial comme modèle d'organisation industrielle ou commerciale à l'époque actuelle.

L'entreprise familiale répond à une loi vitale. Rien de plus naturel que de voir un père associer ses enfants et ses parents à une entreprise qu'il met sur pied. Rien de plus beau qu'une entreprise édiflée et continuée par des personnes qui se connaissent, s'aiment et sont prêtes à s'entraider jusqu'à la limite.

Mais il arrive un stade où l'entreprise, si elle veut grandir, ne peut plus se confiner au cadre familial. Dès qu'elle franchit un certain seuil d'importance, elle doit faire face à des problèmes technologiques, financiers, administratifs, ouvriers et autres,

dont la solution exige le concours de compétences plus diversifiées que celles que peut offrir le milieu familial. Certaines entreprises échappent plus ou moins longtemps à cette règle. L'expérience montre, cependant, que les entreprises familiales sont presque toutes guettées, à plus ou moins longue échéance, par une redoutable alternative: rester ce qu'elles sont en se condamnant à la médiocrité ou à l'extinction, ou changer de vocation en étant l'objet d'un transfert radical de contrôle.

Le problème, quand il surgit, est d'autant plus aigu, qu'on l'a presque toujours mal prévu. Les intérêts américains, pour peu qu'ils soient intéressés, disposent alors sur leurs concurrents canadiens d'incontestables avantages. Ils possèdent des capitaux illimités. Ils peuvent envisager l'avenir en fonction de ressources et de perspectives économiques qui sont d'envergure continentale. Ces avantages leur permettent le plus souvent d'offrir à la famille qui veut se départir de son entreprise, des conditions fort supérieures à celles dont est capable le milieu québécois ou canadien.

Dans le cas Vachon, la SGF avait soumis des offres intéressantes aux propriétaires. Pour des raisons dont ils restent maîtres, ceux-ci les avaient refusées. Or, une fois la SGF éliminée, quel organisme autochtone pouvait intervenir avec un espoir sérieux de vaincre les acheteurs américains?

Contrairement à toute attente, un "miracle" s'est produit en dernière heure. On s'est souvenu, avant le sprint final, qu'il y avait au Québec le mouvement Desjardins. Faisant montre d'une rapidité remarquable, les dirigeants de celui-ci ont mis sur pied, en moins de quelques heures, une offre objectivement meilleure, selon nos indications, que celle qui était venue de Chicago. Et c'est cette offre, non celle des visiteurs américains, qui a été retenue.

Mais on mesure une fois de plus, à l'aide de cet exemple, l'extrême caducité des mécanismes d'intervention dont nous disposons actuellement pour faire face à ce type de problème.

Ni à Ottawa, ni à Québec, il n'existe une véritable politique concernant la vente d'entreprises canadiennes à l'étranger. On improvise une action en dernière heure dans des cas comme Denison et Vachon. On n'a rien de clair et de stable.

Quant à la SGF, elle constitue, pour l'instant, un organisme trop "unique", trop isolé pour pouvoir faire front efficacement

devant toutes les situations susceptibles de surgir. Il faudrait que nous disposions non pas d'un seul organisme, mais de plusieurs organismes comme la SGF, afin de pouvoir compter sur une action plus souple et plus diversifiée.

On vient de voir que le mouvement Desjardins peut être appelé, dans une situation comme celle qui a surgi à Sainte-Marie-de-Beauce, à intervenir de façon très utile. Cette intervention ouvre des horizons intéressants quant à l'action possible du mouvement Desjardins dans le secteur industriel. Il faudra cependant connaître de manière plus précise les détails de cette intervention de dernière heure avant d'échafauder à ce sujet des rêves plus généreux que réalistes.

Quant à l'entreprise Vachon, il est permis de supposer que, si elle avait été acquise par la SGF, elle eût été appelée à s'intégrer dans le complexe industriel alimentaire dont le projet a déjà été esquissé à l'occasion de l'acquisition d'entreprises comme Lord et Stuart.

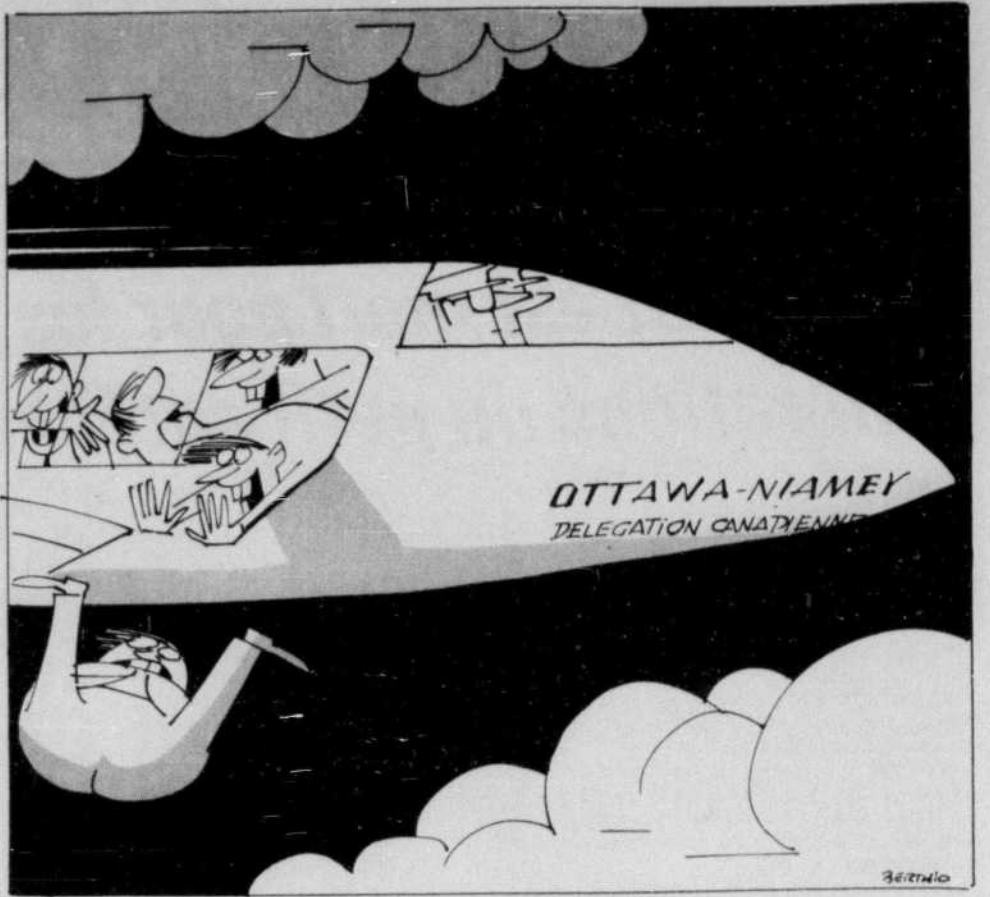
La transaction a pris une tournure différente. On ne saurait toutefois minimiser le fait que l'entreprise Vachon passe maintenant dans ce qu'on pourrait appeler "le secteur communautaire" de l'économie, et que le contrôle en appartiendra, sitôt la transaction complétée, à une institution (le mouvement Desjardins), qui n'a pas été étrangère au lancement et au développement de la SGF.

Sans rêver, on peut légitimement espérer que les intéressés sauront en temps et lieu reconnaître et mettre en valeur certains éléments d'affinité et de solidarité qui pourraient ajouter à l'efficacité de leurs efforts.

Les gouvernants feraient bien, pour leur part, de se livrer à des réflexions salutaires sur les événements de Sainte-Marie-de-Beauce.

Des hommes comme MM. Bertrand et Beaulieu ont su montrer, à cette occasion, qu'ils sont capables d'agir vite et efficacement pour le service du bien commun. On attendra désormais d'eux et de ceux qui assument la responsabilité du gouvernement, qu'ils complètent au plus tôt le réseau d'institutions et, au besoin, de mesures législatives, qui rendront superflues les interventions de dernière heure comme celle à laquelle il a fallu procéder vendredi dernier.

Claude RYAN



- Ils mettent une dernière main à leur entente

Point de vue

QUELQUES ASPECTS MÉCONNUS DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

par Paul-Émile Sauvageau

● A son titre de député de Bourget à l'Assemblée nationale et d'agent de liaison à la protection civile du Québec, M. P. E. Sauvageau prononçait, le 2 mars, une causerie sur la sécurité publique au Québec devant les membres du club Renaissance de Montréal. M. Sauvageau a suggéré, à cette occasion, la création d'une école provinciale de pompiers, une application plus rigoureuse de la loi des incendies et une discipline plus sévère sur les routes. Voici quelques faits signalés par le conférencier dans sa causerie.

que l'on n'a pas suffisamment de personnel, donc pas de temps nécessaire pour se préoccuper de tous les détails qu'impliquent les moyens de prévention.

Des statistiques éloquentes

Depuis quelques années, il y a eu nette amélioration? Je suis d'accord, mais pas entièrement. Encore là, je me pose beaucoup de questions et je suis convaincu, que l'on n'évolue pas assez rapidement dans ce secteur si important. Au Québec, en 1968, on a compté 121 pertes de vie tragiques lors d'incendies et en 1969, on en compte 172.

A Montréal, en 1968, 24 personnes ont été tuées de façon accidentelle, comparativement à 30 en 1969. Toujours dans le domaine des incendies, les pertes matérielles à Montréal, en 1968, étaient de l'ordre de \$9,346,300. En 1969, elles ont été de plus de \$13,500,000. Au Québec, on est passé de \$47,971,900 à plus de \$49,000,000, en 1969.

Toujours en 1969, les pompiers de Montréal ont visité 37,680 maisons, et après enquête, ont décelé 10,016 anomalies. Dans ces anomalies, on remarque que plus de 12,5%, soit un total de 1,164, étaient

dues à un manque d'issues, et dans plusieurs cas, on remarquait l'inexistence d'une deuxième sortie. Comment pouvons-nous tolérer une situation semblable et qu'attendons-nous pour agir, surtout lorsque dans le cas de vieilles maisons, on ne trouve aucune loi qui régèlerait la question et que, dans la majorité des cas, ces maisons sans deuxième sortie ne sont pas la propriété de particuliers.

Je me demande pourquoi il n'existe aucune loi qui stipulerait que, lors de la vente d'un véhicule usagé, on n'exige pas que le commerçant remette à l'acheteur un certificat sur la condition de la mécanique signée par le commerçant et attestant que le dit véhicule-automobile est, ou n'est pas, en bon état pour circuler sur un chemin public.

Je me demande si la cigarette n'est pas plus néfaste au lit que sur le plan médical. En 1968, plus de 45% des incendies étaient dus aux fumeurs et je constate que plus souvent que les hommes, les femmes sont les causes de ce genre d'accident.

Aussi, des tableaux statistiques très précis nous prouvent que les mois de février et juin sont les plus tragiques et que c'est en mai que l'on compte le plus de blessés dans le domaine des incendies.

lettres au Devoir

L'Évangile de Michel Conte

Mlle Lise Beauchemin (Le Devoir, 5 mars) me reproche de mépriser Michel Conte, de l'estimer inférieur à sa valeur. Elle ne l'a pas prouvé. J'ai toujours dit qu'il avait une certaine valeur artistique. Mais, elle voudrait que je lui reconnaisse, en plus, une valeur évangélique qu'il n'a pas. Ça, je ne le puis. Nos lecteurs jugeront de la force des preuves que j'en ai données.

Vous m'accusez, Mlle Beauchemin, de l'appeler "apocryphe" et "antéchrist". Vous faites erreur. Ces deux mots, je ne les ai pas adressés à M. Conte. Relisez le texte dans la revue "LE SAUVÉUR" (je vous félicite de votre bon goût dans le choix de cette revue), vous verrez que j'ai écrit en parlant de la déformation des vraies rôles de Jésus et de Pierre dans le récit que M. Conte en fait: "Tout cela tient du livre apocryphe". De même, le mot "antéchrist" n'est pas relié à M. Conte, mais à la fausse image du Christ qu'il façonne dans son chant, quand il peint Jésus comme un joueur de guitare amusant les jeunes tous les soirs au cabaret. Or, j'ai demandé aux évangélistes comment Jésus passait ses soirées. Quand ils en parlent, c'est toujours pour nous dire qu'il les employait non pas à jouer de la guitare dans les cafés, mais à prier seul ou avec ses disciples, qui, eux, dormaient au lieu de lui tenir compagnie.

Maintenant, posons ouvertement la question. Le thème général du "show" de votre idole et de sa chanson de base qui est "Aimons-nous les uns les autres" est-il spécifiquement évangélique? Il ne l'est ni dans les termes ni dans l'esprit de M. Conte. Et c'est malheureux. Si l'était, son talent pourrait nous donner quelque chose de valable. Vous ne trouvez pas le texte de son thème ou de cette chanson dans l'Évangile. Vous trouvez dans la bouche de Jésus, le texte suivant: "Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés". Ce n'est pas du tout la même chose. Le cantique bien connu: "Aimons-nous les uns les autres, comme Dieu nous aime!" exprime l'amour évangélique. Mais, M.

Conte a laissé tomber ce qui est de l'Évangile.

Son texte à lui peut être chanté durant une bacchanale par des bacchantes et des satyres enlées sans détonner littérairement, sans choquer non plus la mentalité de Michel Conte. N'a-t-il pas affirmé dans son interview avec Henriette Major que s'il avait des pouvoirs magiques, à la place du mariage "il établirait l'amour libre"? Vous voyez: c'est très, très évangélique! Tout à fait dans la même veine il déclarait à Québec vouloir "supprimer" cette peur du péché et du sexe: "pour que le monde soit 'fier d'être nu'". L'ACTION, 29 oct. 1969.

Michel Conte chante aussi Marie-Madeleine, qu'il représente comme une "waitress". Mais, admirez dans quel style choisi, avec quelle délicatesse exquise et évangélique, le troubadour des églises fait allusion aux fautes de cette malheureuse, pécheresse qui, touchée de la grâce, pleura publiquement ses fautes aux pieds du Sauveur. Vous allez sonder le sens évangélique de Michel Conte dans sa plus subtile profondeur.

Chanter en des termes aussi vulgaires à propos de cette grande convertie, admirée à travers les siècles, dont Jésus a canonisé pour jusqu'à la fin des temps le geste parfumé qui consacrait son corps divin sur la croix, est-ce vraiment évangélique? Je fais appel à votre délicatesse et à votre pudeur de femme. N'est-ce pas plutôt un manque de savoir-vivre qui répugne à tout homme de cœur?

C'est pour toutes ces raisons appuyées sur des documents bien classés, qu'un nombre de plus en plus grand de prêtres et de fidèles avertis, reprouvent le "show en église" anti-évangélique de Michel Conte, qu'ils refusent d'entrer dans le "Sac de Scapin" et qu'ils souhaitent à qui de droit de lui fermer nos églises paroissiales, afin qu'elles ne soient pas profanées par un tel spectacle.

PERE GILBERT CABANA
Pointe-aux-Trembles 103-70
Chapelle de la Réparation
49e Ave. Pte-aux-Trembles

En marge des projets de loi 62 et 63

L'AFFRONTEMENT DES POUVOIRS

par Léon Debien

● Cette "libre opinion" nous est parvenue quelques jours avant l'annonce des prochaines élections générales. Elle n'en conserve pas moins, nous semble-t-il, son actualité. L'auteur est naturellement seul responsable de son texte. Il souffrira, en particulier, que nous contestions son affirmation voulant que les médias d'information francophones aient été tenus à l'écart des assemblées d'information tenues sur le bill 62 dans le milieu anglophone: des journaux comme le Devoir et la Presse ont été présents à plusieurs de ces assemblées et ne s'y sont jamais vu refuser l'entrée.

téméraire du Gouvernement, les forces qui s'opposaient à ce projet de loi ont été prises de court. D'ailleurs sans rancune, celles-ci vinrent surtout des milieux intellectuels: professeurs, étudiants, écrivains. Mal organisée, sans argent, nerveuse, cette opposition s'est manifestée avec les moyens qu'elle avait: marches, rassemblements, discours, écrits. Cependant, cette forme d'opposition s'épuise vite; elle n'a la violence que du mal de tête que le sommeil ou un analgésique calme. Le pouvoir politique profite toujours des obligations des intellectuels pour assoier une autorité chancelante et surtout la faire applaudir.

Le projet de loi 62

Il n'y eut ni caméras ni micros au moment de la déposition du projet de loi 62. Malgré plus de six ans de consultation et trois rapports d'enquête (il ne faut pas l'oublier), le pouvoir politique a autorisé, encore une fois, une consultation auprès des groupes directement touchés par le projet de la restructuration scolaire de l'île de Montréal. Pourquoi? Est-ce par souci démocratique ou par intérêt politique?

Ce projet de loi veut être l'expression de la volonté de l'Etat d'organiser l'administration d'un service essentiel à une collectivité, de le gérer et de le rendre accessible à tous. Comme ce projet veut faire en sorte que "la commission scolaire (soit) désormais ce qu'elle était à l'origine mais qu'on ne voulait plus qu'elle fût: une institution de l'Etat et non pas un groupe intermédiaire au service d'intérêts particuliers" (1), il offre aussi des garanties juridiques pour respecter ces "intérêts particuliers". En plus d'avoir une portée administrative, ce projet de loi a une portée politique qui met en cause l'existence même du pouvoir politique: "celui qui, finalement, ne peut être remis en question par les autres pouvoirs, c'est-à-dire celui qui opère la coordination suprême de cette société". (2)

En présentant ce projet de loi, l'attitude du gouvernement a été moins hautaine et moins légalitaire; l'enjeu qui y est attaché l'obligeait à une extrême prudence. En effet, le pouvoir politique avait devant lui deux pouvoirs dont la racination est profonde: le pouvoir de la finance, identifié à la minorité anglophone; et le pouvoir religieux, identifié à l'Eglise catholique. Si la vertu de tout parti politique est de posséder le pouvoir, il faut ménager les groupes qui maintiennent ou portent un parti à ce pouvoir.

Le pouvoir de la finance

Quoi qu'on dise et malgré tout le respect qu'il faut porter aux citoyens de langue anglaise, ceux-ci bien que minoritaires, ont toujours été identifiés au pouvoir de l'argent, on pouvait encore, il y a quelques mois, mettre en doute cette assertion: le troisième livre de la commission B-B a fourni un démenti formel. Bien plus, le pouvoir de l'argent est directement lié au niveau d'instruction. (3)

Dans tous les domaines du monde du travail que nous avons passés en revue, les francophones sont désavantagés par rapport aux anglophones. Sur le plan national, provincial ou local, au sein des industries ou des professions, leurs revenus sont nettement inférieurs à ceux des anglophones. On constate des disparités analogues quant aux niveaux d'instruction. (3)

Le pouvoir de l'argent est un pouvoir mystérieux et fermé; un pouvoir dominant et exclusif; un pouvoir qui refuse le partage, qui édifie son propre système, qui a ses règles et ses normes. La mesure est la tentation ultime du pouvoir de l'argent: il n'écraie pas les libertés, il se les approprie. Le fait que les médias d'information francophones aient été tenus à l'écart des assemblées d'information qui se sont déroulées dans le milieu anglophone est significatif.

Que les anglophones veuillent conserver leur autonomie scolaire, qui peut en être étonné? On ne laisse pas aller de bon cœur une supériorité sociale et économique. Les propos tenus récemment par le Président du "Montreal Board of Trade", devant la Commission parlementaire permanente de l'éducation, ne laissent aucun doute à ce sujet. La philosophie du "cash" ne s'embarrasse guère des devoirs; elle n'a que des droits. Tous les arguments juridiques, les pressions occultes, et surtout le retrait de contributions monétaires peuvent être d'un poids très lourd sur un parti politique qui veut se maintenir au pouvoir. On connaît maintenant le rôle que peut jouer un certain syndicat financier; les récentes révélations de M. Jacques Parizeau sont assez troublantes.

Le respect limited

Bien sûr, la majorité francophone se doit de continuer de respecter la minorité anglophone; bien sûr, un Etat doit respecter tous les groupes et surtout leur liberté. Mais doit-il leur laisser la liberté de cominer, de conserver des privilèges, de profiter, d'avoir un système scolaire mieux pourvu et financé en bonne partie par ceux qui sont majoritairement mal nantis?

Un des buts du projet de loi 62 est de donner à l'Etat les moyens administratifs d'offrir des services égaux et de même qualité à tous les enfants de l'île de Montréal, qu'ils soient de Saint-Henri ou de Mont-Royal. "A moins que les francophones ne parviennent au même degré de qualification et de formation que les anglophones, ils sont voués à l'infériorité sociale et économique" (3), ils sont condamnés à vivre à crédit, en attendant une mort à crédit. Ce ne sont pas les conseils paternalistes de M. Peter G. White qui vont corriger la situation. Est-il "foncièrement réaliste et juste envers la majorité de lui demander en même temps de se soucier des problèmes et des besoins de la minorité anglophone du Québec — surtout lorsque celle-ci est capable d'assumer elle-même le fardeau"? (4) Ce fardeau du "cash" n'est pas un fardeau bien lourd; il est légitime de vouloir le partager.

Ce manque de confiance de la minorité envers la majorité trouve-t-il sa justification dans le passé? Est-ce la minorité ou la majorité qui a bénéficié d'une situation privilégiée? Laquelle des deux a le mieux respecté l'autre? Il faut admirer la lucidité avec laquelle M. Richard B. Holden a abordé ces questions. (5) Mais qu'on se rassure... Malgré leur nombre, les moutons, même les noirs et les mentors, n'ont jamais dévoré les loups; pourtant ceux-ci continuent de hurler.

Le pouvoir religieux

Cinq ans après la loi qui a créé le Ministère de l'Éducation, le projet de loi 62 place l'Eglise devant un problème identique, cantonné cette fois-ci à une région déterminée. Pour la première fois, l'Eglise a délaissé le "lobbying" pour suivre les voies difficiles de la consultation. Même si l'on peut chicaner sur la façon dont a été menée cette consultation trop souvent marquée par un dirigisme mitigé, celle-ci a révélé une situation religieuse où domine encore un conservatisme nourri à l'échelle du passé. Pourtant, l'avenir est devenu une dimension nouvelle du discernement; mais la peur et la faiblesse refusent les exigences de l'avenir. L'imprévoyance et l'immobilisme voudraient modifier dans des structures une situation religieuse extrêmement mouvante et remplacer les solutions évangéliques par des garanties juridiques.

Pourtant, le projet de loi 62 aurait pu être une occasion excellente pour l'Eglise d'exercer véritablement sa mission: enseigner. Afin d'être présente à tous les milieux, à l'exclusion d'aucun, l'Eglise aurait dû demander l'abolition de la

Suite à la page 8

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur, Claude Ryan
Directeur de l'information, Jean Francoeur

Trouvée, Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 2130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada, 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Édition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe, enregistrement numéro 0858.
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Du 16 au 20 mars à Niamey

VERS LA FONDATION D'UNE AGENCE DE COOPÉRATION ENTRE PEUPLES FRANCOPHONES

Qu'est-ce que le monde francophone ?

Un peu plus de la moitié des 33 pays que regroupe le monde francophone prendront part à la conférence convoquée à Niamey pour consacrer la création de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays partiellement ou entièrement de langue française. Voici la liste de ces 33 pays.

Algérie: 12 millions d'habitants. La langue nationale et officielle est l'arabe, mais le français sera utilisé, conjointement avec la langue arabe, jusqu'à la réalisation effective de l'arabisation.

Belgique: 9.500.000 habitants dont 32,7% de francophones. La Belgique francophone comprend la Wallonie (Liège, Namur, Hainaut et Luxembourg), soit les 7/12e de la superficie du pays. Bruxelles compte de nombreux francophones.

Burundi: 3.300.000 habitants. La langue officielle est le français et la langue nationale est le kirundi.

Cambodge: 6.250.000 habitants. Les langues officielles sont le français et le khmer.

Cameroon: 5 millions d'habitants. Les langues officielles sont le français et, depuis la réunification, l'anglais.

Canada: 20 millions d'habitants dont plus de 6 millions de Canadiens français répartis notamment entre le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Le bilinguisme (français-anglais) est en principe de règle au niveau du gouvernement fédéral.

Centrafrique: 2 millions d'habitants. La langue officielle est le français, et la langue nationale le sangho.

Congo-Brazzaville: 900.000 habitants. La langue officielle est le français.

Congo-Kinshasa: 16 millions d'habitants. La langue officielle est le français.

Côte-d'Ivoire: 4.500.000 habitants. La langue officielle est le français.

Dahomey: 2.500.000 habitants. La langue officielle est le français.

France: 50 millions d'habitants.

Gabon: 1 million d'habitants. La langue officielle est le français.

Guinée: 4 millions d'habitants. La langue officielle est le français.

Haïti: 4.500.000 habitants. La langue parlée est le créole (patois à base de vieux français), mais la langue officielle est le français.

Haute-Volta: 5 millions d'habitants. La langue officielle est le français.

Laos: 2 millions d'habitants. Les deux langues officielles sont le français et le laotien.

Liban: 2.500.000 habitants. L'arabe est la langue officielle et nationale, mais le français et l'anglais sont les deux langues complémentaires enseignées officiellement, et environ 60% de Libanais parlent français.

Luxembourg: 350.000 habitants. Le français est langue

parlée et administrative, 85% des Luxembourgeois parlent français.

Madagascar: 6.800.000 habitants. Les langues officielles sont le malgache et le français.

Mali: 4.500.000 habitants. La langue officielle est le français.

Maroc: 13.500.000 habitants. La langue officielle est l'arabe, mais l'arabisation de l'enseignement ne devrait être achevée qu'en 1974.

Maurice: 800.000 habitants. La langue officielle et administrative est l'anglais, mais 60% de la population parlent le créole (à base de français) et 10 à 20% s'expriment en français.

Mauritanie: 1.100.000 habitants. La langue nationale est l'arabe. Les langues officielles sont l'arabe et le français.

Niger: 3.200.000 habitants. La langue officielle est le français.

Ruanda: 3.200.000 habitants. La langue nationale est le kinyarwanda. Les langues officielles sont le kinyarwanda et le français.

Senegal: 3.500.000 habitants. La langue officielle est le français.

Suisse: 6 millions d'habitants dont un million de Suisses romands. Le français est la seule langue officielle des cantons de Vaud et de Neuchâtel, et une des langues officielles des cantons de Fribourg, Valais et Berne.

Tchad: 3.500.000 habitants. La langue officielle est le français.

Togo: 1.800.000 habitants. La langue officielle est le français.

Tunisie: 4.500.000 habitants. Les langues officielles sont l'arabe et le français.

République démocratique du Vietnam: 16 millions d'habitants. La langue officielle est le vietnamien, mais une partie des élites parle français.

République du Vietnam: 16 millions d'habitants. La langue officielle est le vietnamien, mais une minorité de la population urbaine parle français.

parlée et administrative, 85% des Luxembourgeois parlent français.

Madagascar: 6.800.000 habitants. Les langues officielles sont le malgache et le français.

Mali: 4.500.000 habitants. La langue officielle est le français.

Maroc: 13.500.000 habitants. La langue officielle est l'arabe, mais l'arabisation de l'enseignement ne devrait être achevée qu'en 1974.

Maurice: 800.000 habitants. La langue officielle et administrative est l'anglais, mais 60% de la population parlent le créole (à base de français) et 10 à 20% s'expriment en français.

Mauritanie: 1.100.000 habitants. La langue nationale est l'arabe. Les langues officielles sont l'arabe et le français.

Niger: 3.200.000 habitants. La langue officielle est le français.

Ruanda: 3.200.000 habitants. La langue nationale est le kinyarwanda. Les langues officielles sont le kinyarwanda et le français.

Senegal: 3.500.000 habitants. La langue officielle est le français.

Suisse: 6 millions d'habitants dont un million de Suisses romands. Le français est la seule langue officielle des cantons de Vaud et de Neuchâtel, et une des langues officielles des cantons de Fribourg, Valais et Berne.

Tchad: 3.500.000 habitants. La langue officielle est le français.

Togo: 1.800.000 habitants. La langue officielle est le français.

Tunisie: 4.500.000 habitants. Les langues officielles sont l'arabe et le français.

République démocratique du Vietnam: 16 millions d'habitants. La langue officielle est le vietnamien, mais une partie des élites parle français.

République du Vietnam: 16 millions d'habitants. La langue officielle est le vietnamien, mais une minorité de la population urbaine parle français.

LIBRE OPINION

Lettre ouverte à des anciens dans la foi

par Pierre FORTIN

● L'auteur de cette "lettre ouverte" est prêtre et professeur de théologie à l'Université du Québec, constituant de Rimouski. Il s'adresse à des prêtres aînés que troublent certaines manifestations d'une Eglise diocésaine "en pleine mutation".

Je voudrais situer existentiellement l'engagement sacerdotal des temps nouveaux qui, tout en demeurant fidèle à la Tradition ecclésiale, doit envisager des options nouvelles indispensables pour assurer la vitalité de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui.

Une profonde mutation bouleverse la stabilité de nos communautés chrétiennes. Vatican II nous a appris à penser autrement, à penser d'une manière nouvelle l'homme dans le sens d'une plus grande insertion de l'Eglise dans la condition humaine. Le Concile nous a poussés tous, parfois malgré nous, à repenser pour aujourd'hui le sens de notre existence et de notre activité chrétienne.

Et puis, chez nous, il y a le Synode diocésain qui ten-

te de réaliser une conversion des structures et des cœurs au miroir de l'Evangile. Notre évêque, dans un geste prophétique qui se situe dans la ligne de celui de Jean XXIII, nous a tout convis à une entreprise de rajeunissement. Dans son homélie du premier (1) janvier, il nous a tracé tout un programme: "Nous allons nous préparer à faire généreusement notre part à cette fin que l'Eglise diocésaine, de plus en plus, soit le signe extérieur de Jésus-Christ, demeurant et agissant au milieu des hommes d'aujourd'hui". Suivre Jésus-Christ, c'est hasardeux et très difficile; ça désinstalle, vous le savez bien, vous qui avez une expérience chrétienne plus riche que la nôtre.

Toute cette remise en question vous fait mal car vous avez l'impression que nous voulons rejeter par-dessus bord tout le passé que vous avez façonné de vos durs travaux; vous percevez dans toutes nos interventions tapageuses un certain manque de fidélité et d'amour envers l'Eglise. Et pourtant, nous l'aimons cette Eglise que nous voulons comme le signe du

vrai rassemblement des hommes autour de Jésus-Christ; nous l'aimons, comme vous, passionnément.

Nos chemises et nos cravates vous choquent et vous donnent la malheureuse impression que nous voulons nous déguiser en laïcs. Comme nous respectons vos soutanes et vos cols romains qui vous aident à vous situer comme prêtres dans une société qui se pluralise de plus en plus, est-ce trop difficile de nous faire confiance dans nos nouvelles options? Et puis, allons-nous nous quereller pour une question vestimentaire? Après tout, y a-t-il une opposition irréductible entre le col romain et la cravate dans la prédication de la bonne nouvelle?

Il y a aussi notre façon de penser que vous avez du mal à situer à l'intérieur de vos schémas pastoraux. Nous avons une permission respectueuse à solliciter, celle de ne pas avoir toute la sagesse et la maturité qui caractérisent votre âge. Votre vocabulaire, vos façons de penser ne nous rejoignent pas et c'est normal; nombreux sont les concepts qui ont pour vous une signification existentielle profonde, mais qui n'ont guère de sens pour nous car nous sommes différents. Nous sommes les fils d'une nouvelle civilisation qui se dessine en rupture avec l'ancienne: nous passons d'une civilisation traditionnelle à une civilisation technologique. Pour vous, la fidélité prend la coloration de la stabilité, de la conservation et de la protection d'un certain ordre ecclésial et social qui a fait ses preuves; pour nous, la fidélité épouse davantage des réalités comme la promotion de nouvelles valeurs et le rythme accéléré de la technologie. Vous vivez de traditions que vous percevez comme points de référence, comme réservoirs culturels pouvant donner une réponse immédiate aux problèmes de la vie de la communauté chrétienne; nous n'avons pas cette façon de voir et nous ne pouvons pas l'adopter car les temps nouveaux ne peuvent pratiquement pas se situer sur les assises du passé. Des spécialistes nous apprennent que le passé n'est plus seulement passé, mais qu'il est dépassé. Sans toutefois trop presser la formule, nous avons l'impression que quelque chose de tout à fait nouveau est en train de se construire.

Cette Eglise que nous a confiée Jésus-Christ, nous devons tous ensemble l'incarner dans la société nouvelle, avec vous, non sans vous. De grâce, demeurez vous-mêmes et ne jouez pas le personnage du jeune prêtre de

vingt-cinq ans; retirez-vous, si vous le jugez nécessaire pour votre bien et celui de toute la communauté chrétienne. Votre témoignage sera cependant toujours nécessaire pour contester ou approuver nos orientations pastorales nouvelles. Rappelez-vous que c'est un vieillard de quatre-vingts ans qui a mijoté l'idée d'un concile universel.

Notre évêque nous a donné la parole et avec lui, nous paierons la note du dialogue qui donnera un nouveau visage à notre Eglise locale. Le prix nécessitera de douloureux sacrifices de part et d'autre. A votre grand étonnement nous osons critiquer ouvertement l'autorité et sa façon d'évoluer. Comme vous, nous avons été habitués à un autre style d'autorité qui décidait tout, en tablant sur l'humilité de la sainte obéissance; vous avez souffert de cet état de soumission et vos souffrances ont porté leurs fruits; Vatican II nous a orientés vers un nouveau style de pastoralie envisagée dans des perspectives d'animation et de service. Comme vous, nous sommes en période de rodage et notre fièvre de jeunesse nous amène parfois à des accélérations trop hâtives.

Faut-il vous rappeler que nous sommes vos fils spirituels plus ou moins avoués et que c'est vous qui nous avez appris à aimer l'Eglise au point de consacrer comme vous, notre vie pour elle?

Le véritable défi de la francophonie

par Michel ROY

Tandis que les représentants d'une quinzaine d'Etats s'apprêtent à fonder l'Agence de coopération culturelle et technique des pays partiellement ou entièrement de langue française, il convient de se demander en quoi consiste exactement cette francophonie que le désaccord Otawa-Québec a reléguée au second plan.

Certes, comme l'indiquait ces jours derniers M. Alioune Sené, ministre de l'information du Sénégal, la francophonie "est une rencontre libre, tendue vers une coopération ouverte, et se situe au niveau du commerce de l'esprit". Certes, elle peut être appelée à devenir ce "marché commun des biens de la culture" qu'envisageait Jean-Marc Léger. Mais combien d'hommes seront au rendez-vous de la culture française sur cette terre? Pour qui veut-on organiser la "rencontre libre"? Au profit des élites qui auront avantage à organiser la coopération multilatérale, ou en faveur des masses que ne rejoint pas la langue française dans les pays francophones d'Afrique et d'Asie?

Il existe au sujet du monde francophone, de son étendue, de son nombre et de son rayonnement une inflation qu'alimente sans doute la légitime fierté de parler cette langue. Tantôt, on nous invite à considérer la puissance d'une communauté de 200 millions de francophones. Tantôt, on rappelle aux Québécois qu'ils parlent la langue de 150 millions d'hommes.

Voyons plutôt les réalités et les chiffres.

Il y a plus de francophones dans la seule province du Manitoba (environ 60.000) que dans toute la république du Niger (population totale: plus de 3.5 millions) où la langue officielle est le français et dont le président est l'un des leaders de la francophonie.

Il y a beaucoup plus de francophones dans la province de Québec que dans toute l'Afrique francophone où vivent environ 80 millions d'hommes qui parlent plus d'un millier de dialectes différents.

En réalité, il n'y a pas 200 millions de francophones dans le monde. Ni même 150 millions. On en dénombre plutôt 75 millions dont les deux tiers vivent en France. Sur les 25 autres millions, le Canada, la Belgique, la Suisse et le Luxembourg en regroupent environ la moitié.

Ce qu'on appelle communément le monde francophone est constitué de trois groupes de pays: a) ceux dont le français est la langue nationale; b) ceux dont le français est la langue officielle ou l'une des langues officielles; c) ceux dont le français est ou bien la langue d'enseignement ou bien la langue d'une fraction de la population.

Au total, ces trois groupes du monde francophone rassemblent 33 pays dont la population atteint 210 millions d'habitants. C'est pourquoi il est convenu de dire que la francophonie compte 210 millions d'hommes. Sur ces 210 millions, environ 75 millions sont de véritables francophones. En Afrique francophone et à Madagascar, par exemple, on estime qu'en moyenne 10 pour cent des habitants comprennent plus ou moins le français, et un ou 2 pour cent le parlent. Mais tous vivent sous des régimes dont la langue officielle est le français.

Ces chiffres et ces réalités permettent donc de marquer davantage l'ampleur de la tâche qui attend l'Agence de coopération culturelle et technique pour peu qu'elle retienne, parmi les objectifs qui lui seront proposés, celui qui consisterait à implanter la langue française dans les masses africaines vivant sous les administrations dont la langue officielle est le français, sans compter les autres qui se trouvent dans des pays où le français, sans être langue officielle, reste un héritage de la puissance coloniale.

Le défi paraît insensé. Mais il peut être relevé par un ensemble de moyens au cours de la décennie qui commence. Car il ne s'agit pas seulement de préserver une

lettres au Devoir

Réponse à un détracteur de M. Lévesque

Je voudrais par la présente rectifier les propos émis dans une lettre au Devoir par M. Maurice Dussault qui laisse sous-entendre que René Lévesque a induit la population du Québec en erreur lors de la campagne pour l'établissement de l'électricité M. Dussault dans sa lettre cite au hasard des paroles de l'ancien ministre des ressources naturelles ce qui suit: "Si le prix du courant (électrique) ne baisse pas aux endroits où il est trop haut, je m'en irai chez moi, ça, je vous le promets."

Tous les électeurs conscients et honnêtes à ce moment-là ont très bien compris le sens des mots "aux endroits où": ce qui voulait clairement dire dans les régions où le service était le plus déplorable, à des taux beaucoup plus élevés comparativement avec ceux de la région de Montréal ou de Québec. M. Lévesque avait au préalable bien démontré que dans de telles régions comme le bas-St-Laurent, l'Abitibi et la Gatié, les services dispensés étaient inférieurs et que les usagers payaient des taxes supérieures à ceux des régions desservies par l'Hydro-Québec. La vérité est que dans les zones défavorisées les taux ont baissé.

Quand René Lévesque disait selon le programme du parti libéral que personne, nulle part ne paiera plus cher qu'il ne paie présentement, cela ne voulait pas dire que jamais l'Hydro-Québec ne majorer-

rait les prix après 1962. M. Lévesque n'a jamais été président ou même administrateur de l'Hydro-Québec. L'ancien ministre parlait au nom de son parti dont le chef était Jean Lesage. Il s'en tenait à la décision prise par tous les membres du cabinet provincial lors de la mémorable réunion du Lac-à-l'Épaulé. Il est très injuste, à ce moment-ci, d'imputer à M. Lévesque toutes les conséquences néfastes dues à l'inflation depuis huit ans. M. Dussault s'aventure sur un terrain fort dangereux et glissant car ce qu'il en vient à mépriser l'intelligence de ses concitoyens en manipulant les textes et en jouant avec les mots hors contexte. Il perd son temps et ses énergies, parce que le président du Parti Québécois s'est acquis une grande estime et une enviable réputation d'homme intègre auprès des siens. Il a démontré à la majorité des Québécois une grande lucidité face au problème d'un peuple qui a présentement le désir de sortir de son état d'infériorité chronique. Il perpétue le réveil émanant de la visite du grand général français, René Lévesque va tout naturellement dans le sens de l'histoire de la nation québécoise. Pour les défenseurs du Fédéralisme, il ne reste qu'une seule arme: provoquer la peur chez les indigènes.

Irénée BERUBE
Montréal 8-3-70

Maintenant

8 3/4%

dépôt d'un an

Le Trust FM

Farmers & Merchants Trust

1450 ouest rue Ste-Catherine

Montréal

Tél.: 861-9446

Membre Société d'Assurance-Dépôts du Canada

QUÉBÉCOIS!

PARTICIPONS À L'ESSOR DE

ei L'ENTRAIDE IMMOBILIÈRE LAURENTIENNE

2189 est, Sherbrooke, Mtl. 133 - Tél.: 527-3624

Sans obligation de ma part veuillez me fournir les renseignements nécessaires

NOM.

PRÉNOM. Age.

ADRESSE.

VILLE. Tél.:

"Donnez-moi 5 semaines seule avec vous et vous parlerez anglais."

Si je vous le promets c'est que je l'ai déjà réussi avec des personnes qui n'avaient jamais parlé anglais auparavant et qui, dès la première leçon, se sont mises à le parler.

Des mots tout simples au début. Des mots usuels. Puis dès la deuxième leçon, des phrases complètes. Et ainsi de suite. Naturellement.

Et au bout de 5 semaines de conversation vivante vous saurez parler anglais. Cependant, je ne vais pas vous demander de me croire sur parole. Je tiens à vous le prouver. Moi ou mes collègues. Appelez-nous. Et nous passerons quelque temps à vous enseigner l'anglais. Gratuitement.

Berlitz®

Cours de langues vivantes

Montréal, 2055 rue Peel, Tél. 288-3111

Montréal, 50, Place Crémazie, Tél. 288-3111

St-Jean, 207, Richelieu, Tél. 346-6100

À noter...

Prise de discours, conférences, conventions, etc. en sténographie. Traduction, correction, édition, transcription.

LUCE POMERAT, longue expérience en Europe et Organisation Internationale.

Tél.: 671-0354

Vos cheveux, leur Chute, et puis...



M. R.A. Pierre, trichologue, expliquant les principales fonctions des glandes sébacées

Toutefois, lorsque nous abordons le délicat problème du cuir chevelu et ses nombreuses suites, pour n'en nommer que quelques-unes: **Démangeaisons, pellicules sèches ou grasses, taches dans le cuir chevelu, chute anormale abondante de cheveux**, et finalement la **calvitie**, à partir de ce moment-là tout le monde devient spécialiste et donne des avis et suggestions les plus invraisemblables. Nombre d'entre vous les ont suivis comme de petits moutons, bien docilement, avec des résultats désastreux dont, les premiers, vous avez été les victimes, sans compter les pertes de temps et d'argent.

Il est à présent en votre seul pouvoir de remédier à cette condition qui vous amoindrit et vous humilie à vos propres yeux. Le trichologue R. A. Pierre, votre expert si vous le désirez, fera, avec votre coopération, un examen de votre cuir chevelu, prescri-

ra si nécessaire les soins et traitements appropriés à votre cas particulier. Il est peut-être encore temps de remédier à cette condition déprimante qui **complex**. Les traitements varient de cas en cas, selon les besoins propres de chacun en particulier. Si votre condition n'est sujette à aucun progrès, pas même la conservation de vos cheveux, il vous le sera dit tout simplement. Si vous êtes déjà chauve, résignez-vous à l'être, inutile de vous faire examiner, cela ne vous causerait qu'une déception de plus. Mais si vous avez encore des cheveux, mais qui ne se remplacent plus assez, n'hésitez plus, c'est aujourd'hui que vous préparez demain, le présent est votre meilleur garant pour l'avenir.

Nos laboratoires et chimistes sont hautement compétents et qualifiés pour la préparation et la fabrication de formules individuelles adéquates selon le cas particulier de chacun.

Vous êtes peut-être timide... ou trop occupé pour vous rendre régulièrement à notre centre. Dans ce cas, demandez à notre Spécialiste de vous expliquer comment vous soigner vous-même dans l'intimité de votre foyer. Il vous donnera toutes les explications requises pour ce genre de traitement après examen, et vous tiendra sous surveillance régulière durant votre cure. En même temps, vous pourrez

bénéficier d'une **importante réduction**, sur le prix demandé au centre tout en obtenant les mêmes résultats et contrôle après traitement.

Le sort en est jeté. Une alternative s'offre à vous: Chevelure saine, cheveux abondants, joie de vivre, ou d'autre part, apparence amoindrie, chute et complex. Que décidez-vous? Vous êtes vos juges.

Dr R.A. Pierre
TRICHOLOGUE

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

EDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri

Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke - Berri

Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Le samedi: 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

regards

JAPON

En présentant la doctrine du gouvernement
Le responsable de la défense entend faire
de son pays une "puissance militaire
de deuxième ligne"

par Robert GUILLAIN
 correspondant particulier du "Monde"

(Le Monde) — Tokyo. — Jamais, avant le 4 mars dernier, un responsable nippon n'avait publiquement pris position contre la possession d'un armement atomique par le Japon avec autant de netteté que le nouveau ministre de la défense, M. Yasuhiro Nakasone. Hôte des journalistes étrangers, il a déclaré: «Trois principes antinucléaires adoptés par notre gouvernement doivent être maintenus, même dans l'avenir: ne pas posséder, ne pas fabriquer, ne pas importer d'armes nucléaires.» «Je dois ajouter aussi, et c'est mon opinion personnelle, que le Japon ne doit, ni maintenant ni dans l'avenir, fabriquer ses propres armes nucléaires», a ajouté le ministre.

M. Nakasone a précisé ses raisons. La défense du Japon doit être fondée sur le consensus national. Celui-ci s'effondrerait aussitôt si le pays se lançait dans une politique d'armements nucléaires, a-t-il dit. Mais, surtout, le Japon, géographiquement comprimé dans un espace étroit, n'a pas la possibilité d'organiser une contre-attaque (second

strike capability). En revanche, il est entouré de trois géants nucléaires, les États-Unis, l'U.R.S.S. et la Chine, qui forment un triangle dont les forces s'annulent. Cette situation de nucléaire stalemata doit le préserver d'une guerre nucléaire. Le Japon doit donc «développer sa stratégie comme une puissance militaire de deuxième ligne». M. Nakasone a ajouté que ses conversations de Paris avec les généraux Gallois et Beaufre avaient contribué à former son opinion. «Je ne suis pas les Français dans leurs conceptions», a-t-il dit. Comprenez, je vous prie, que je ne suis pas un gaulliste.

Le titre exact de M. Nakasone est directeur général de l'agence de la défense, car le vocabulaire officiel exclut encore l'expression «ministère de la défense», qui a un son trop militaire. Il est considéré comme l'un des futurs candidats au poste de premier ministre. Au gouvernement depuis janvier, et l'un des plus jeunes membres de la nouvelle équipe Sato, il a apporté aussitôt un style très neuf dans

son département. Il s'est fait remarquer par une série de déclarations sur les problèmes de la défense du Japon. Levant une sorte de tabou qui pesait sur l'opinion depuis Hiroshima, il a lancé un véritable campagne pour un réveil du «sentiment défensif» dans la nation japonaise — le mot «militaire» reste évité. On peut dire que, avec lui et sous l'impulsion de M. Sato lui-même, le Japon est en train d'entrer dans une nouvelle phase, celle d'un «réarmement défensif». M. Nakasone ne cesse, en même temps, d'affirmer son souci de donner des limites assez étroites à ce réarmement et de veiller à empêcher une remontée des militaires dans l'Etat.

L'allocation de M. Nakasone devant la presse étrangère constitue en fait le premier exposé complet cohérent de cette nouvelle politique de défense. Le Parlement lui-même n'avait entendu jusqu'à maintenant que des déclarations fragmentaires, souvent très floues, surtout quand c'était M. Sato qui parlait. D'où l'intérêt sus-

Suite à la page 8

ROUMANIE

Pour poursuivre sa politique d'indépendance

Bucarest doit résoudre ses difficultés économiques

par Manuel Lucbert

(Le Monde) — Le 6 mars 1965, le docteur Petru Groza, désigné par le roi Michel, roumain. Le F.N.D., au sein du Front national démocrate roumain Te F.N.D., au sein duquel le parti communiste prenait une place qui allait devenir prépondérante, détenait dans le nouveau cabinet, en plus de la présidence, quatorze ministères et la majorité des postes de secrétaires d'Etat. Toutefois, désireux de donner une plus large assise à son équipe, Groza s'assura la participation du parti Libéral de Georges Tatarascu, auquel il confiait chuchement la vice-présidence, trois ministères et quatre secrétariats d'Etat. Le vingt-cinquième anniversaire de cet événement — considéré comme la nais-

sance du régime a été solennellement fêté à Bucarest. En effet, la formation du gouvernement de Petru Groza tranchait au profit des forces de gauche la lutte serrée que se livraient le Front national et les partis "bourgeois" depuis la libération du pays, le 23 août 1944, et ouvrait le chemin du pouvoir aux communistes.

Depuis une dizaine d'années, les historiens de Bucarest mettent volontiers l'accent sur le caractère spécifiquement roumain de cet épisode. C'est ce que fait par exemple Al. Gh. Savu dans une série d'articles intitulée "1944-1945: du mois d'août au mois de mars" et publiée dans la revue de Bucarest Magazine historique (numéros de décembre 1969, janvier et février 1970).

S'il décrit avec force détails les manifestations de masse organisées par le F.N.D., le jeu du palais et la lutte farouche qui se déroula pendant cette période entre les partis politiques, l'auteur reste d'une discrétion remarquable sur le rôle joué à l'époque par certains diplomates soviétiques notamment par Vykhinski et par l'armée rouge. Aussi ne faut-il pas s'étonner que, dans un article consacré à la formation du "premier gouvernement démocratique" roumain, la Pravda ne se soit pas fait faute vendredi d'insister au contraire sur l'"assistance fraternelle" apportée en 1945 par l'U.R.S.S. aux communistes roumains. "La politique ferme et déterminée de l'U.R.S.S., animée par le désir de protéger l'indépen-

dance des peuples, ainsi que la présence sur le territoire de la Roumanie de l'armée soviétique, écrivait la Pravda, ont rendu impossible l'ingérence des imperialistes américains et britanniques dans les affaires intérieures roumaines." De toute évidence cette déclaration répondait à un article paru la veille dans Scinteia, l'organe du P.C. roumain, et dans lequel l'auteur s'en tenait à la version maintenant traditionnelle à Bucarest.

Interdire l'usage de la force

Le rappel de la "présence militaire soviétique" il y a vingt-cinq ans sur le sol roumain ne peut qu'être désagréable au gouvernement de Bucarest au moment où celui-ci propose à la conférence du désarmement de Genève, la signature d'un traité qui interdirait "l'usage de la force ou la menace d'utilisation de la force" ainsi que "les manœuvres militaires sur le territoire et les frontières des Etats tiers". Depuis l'invasion de la Tchécoslovaquie, M. Nicolas Ceausescu, qui avait dénoncé cette interven-

tion dans les termes les plus vifs, répugne, en dépit des pressions dont il est l'objet de la part de Moscou, à ouvrir son pays aux manœuvres du pacte de Varsovie. Récemment, au cours d'une réunion des cadres de base du ministère roumain des forces armées, les orateurs ont réaffirmé "la résolution unanime, inébranlable de tous les généraux, officiers et soldats de (...) remplir avec honneur la noble mission qui leur a été confiée par le peuple: celle de défendre l'indépendance et la souveraineté de la patrie (...)"

La discrétion relative observée ces derniers mois par les dirigeants roumains en politique étrangère doit être mise au compte d'une part de difficultés économiques intérieures, d'autre part de leur volonté de ne pas envenimer, et si possible de "normaliser", eux aussi, leurs relations avec Moscou. Elle ne signifie pas qu'ils aient renoncé à poursuivre la politique d'indépendance engagée depuis plusieurs années et manifestée au mois d'août 1969, de la façon la plus spectaculaire, par

Suite à la page 8

PROCHE-ORIENT

Le cruel dilemme du roi Hussein: régner sans gouverner ou partir en livrant son pays au désastre

par Edouard SAAB, correspondance particulière

Les jeux ne sont pas encore faits en Jordanie. Si le roi a accepté de geler les mesures restrictives à l'encontre de la guérilla, dédaignée en conseil des ministres, il ne semble pas que les relations futures entre le souverain et les organisations de commandos aient été pour autant normalisées. Aux dernières nouvelles, on apprend que les Palestiniens, qui disposent en fait des destinées du royaume depuis que Hussein a fait marche arrière, exigent à présent une participation directe au pouvoir, en même temps que le limogeage de tous les éléments forts qui, dans l'armée et l'administration, occupent des postes considérés comme déterminants, dans la mesure où ils les aident à contenir ou même à neutraliser la résistance populaire armée.

Ces dispositions des guérilleros prouvent à quel point ils seraient décidés cette fois à s'imposer dans le royaume, au risque de faire de Hussein un roi fantôme, à qui il serait demandé seulement de régner mais plus jamais de gouverner. Et si son maintien sur le trône est toléré, ce n'est pas tant par respect pour sa personne ou par égard envers les autochtones du pays, de souche bedouine, que parce que son départ risque de poser aux organisations de commandos des difficultés sur les plans régional et international et de susciter en même temps des rivalités entre elles, à un moment où celles-ci ne sont pas préparées pour se partager le pouvoir ni pour l'exercer dans des conditions favorables à la résistance palestinienne.

Il en résulte une situation pour le moins paradoxale: on demande au roi de rester en place, mais on conteste son autorité et on voudrait même lui ôter toutes les prérogatives qui l'aideraient à présider aux destinées d'un Etat artificiel qui, pour survivre, a constamment besoin des subsides étrangers et arabes. On ignore encore quelle sera la réaction du roi à cette sé-

rie de contraintes qui lui sont infligées par des guérilleros armés et jouissant dans la population de puissants soutiens (les 3/4 des Jordaniens sont constitués aujourd'hui par l'élément palestinien). La situation est d'autant plus complexe qu'une démission éventuelle de Hussein dans la conjoncture nouvelle, loin de régler les choses, livrerait le royaume à l'anarchie la plus totale. Les organisa-

tions de commandos ne sont pas d'accord entre elles sur la politique à suivre en pareil cas, les uns, notamment le Front Populaire du Dr. Georges Habache, acceptant de s'emparer du pouvoir et de créer un "Etat socialiste pilote", et les autres, le FATEH, s'opposant à une telle perspective qui détournerait la guérilla de ses préoccupations fondamentales, celles-

Suite à la page 8

PORTUGAL

Le président Caetano s'éloigne de plus en plus de l'ancienne ligne de Salazar

par Edouard de BLAYE, correspondance particulière

Un an et demi après la disparition forcée de la scène portugaise du légendaire Oliveira Salazar, aujourd'hui frappé d'hémiplégie, un coup sans doute définitif vient d'être

porté à la ligne politique dure qui incarnait inflexiblement durant près d'un demi-siècle. C'est même au milieu d'un grand enthousiasme populaire que les six cents délégués de "l'Union Nationale", le parti unique régnant, réunis à la mi-février en congrès à Estoril, près de Lisbonne, ont décidé à l'unanimité de modifier le nom de leur vieille formation en celui, sensiblement plus attrayant, "d'Action Nationale du Peuple".

Au-delà des simples questions de vocabulaire, cette appellation modernisée du parti unique portugais semble signifier à terme un changement de style et d'orientation politique en tous points comparable au net virage vers le centre qu'entraîne le remaniement ministériel espagnol de l'automne dernier. Nombreux sont d'ailleurs les parallèles entre les mouvements de libération progressive amorcés ces derniers mois par l'Espagne et le Portugal, deux pays frères à l'idéologie assez semblable.

De la rigidité "salazariste" à la flexibilité "caetaniste": ainsi peut-on résumer d'une phrase la signification profonde du congrès de "l'Union Nationale" à l'Estoril (les précédents ayant été célébrés en 1934, 1944, 1951 et le dernier en 1956). En fait le nouveau président du Conseil portugais Marcelo Caetano n'a pas attendu le Congrès de la mi-février pour donner des preuves d'un libéralisme modéré et réfléchi, bien que jugé insuffisant par l'opposition démocratique. Tout récemment encore, le chef du gouvernement de Lisbonne décida par exemple la suppression de la trop tristement célèbre PIDE, la police politique portugaise et nomma à la tête du ministère de l'éducation nationale et au rectorat de l'université historique de Coimbra, la plus fréquentée du pays, deux hommes connus pour leur grande tolérance.

La transformation sans histoire de l'"Union Nationale" fondée en 1926 par Salazar, en "Action Nationale du Peuple",

fait visiblement partie du plan de longue haleine mis au point par Marcelo Caetano pour s'emparer progressivement de toutes les rênes du pouvoir et pour imposer par le haut des réformes démocratiques dans la vie portugaise. Devant compter, il le sait, avec l'hostilité plus ou moins avouée des milieux conservateurs de l'armée, de la finance et du haut clergé à toute tentative de libéralisation, même la plus modeste, le nouveau président du Conseil portugais a donc choisi la patience.

Un gouvernement fidèle et un parti unique composé de partisans inconditionnels: voilà les deux facteurs politiques sur lesquels Marcelo Caetano a décidé de miser en priorité pour mener à bien son action. En deux remaniements ministériels discrets et successifs, le chef du gouvernement portugais a éliminé du cabinet au cours des derniers mois tous les partisans de la ligne dure tracée jadis par Salazar. L'établissement d'un contrôle sur le parti présentait plus de difficultés car l'ancien homme fort du Portugal aujourd'hui paralysé était président à vie depuis 1933 de "l'Union Nationale" et ne pouvait par conséquent, bien que handicapé physiquement, être remplacé qu'à la suite d'une destitution, psychologiquement impensable. De là la création du nouveau parti unique à la tête duquel se trouve placé M. Caetano en personne et dont Salazar sera simplement à l'avenir le président d'honneur. Chacun a pu remarquer pourtant que, d'un simple trait de plume, on avait effacé dans les statuts du nouveau parti l'allusion faite à la révolution "salazariste" du 28 Mai 1926, considérée jusqu'à présent comme le berceau de l'idéologie politique portugaise actuelle. Cette omission volontaire indique clairement que Salazar et le "salazarisme" font désormais partie de l'histoire et qu'une ère nouvelle s'ouvre des maintenant officiellement dans la vie politique lusitanienne: le "caetanisme".



pour un
CONGRÈS
c'est
PARFAIT

... que vous réunissiez 8 ou 800 personnes. Nos longues années d'expérience nous ont préparés à toute éventualité qu'on vienne au Chantecler, pour s'amuser ou pour travailler.

Nous mettons à votre disposition un éventail de facilités que seul un hôtel de notre importance, ouvert en toute saison, peut offrir: petits et grands salons, salles de détente, salles de conférences, équipement sonore... en somme, tout, tout et tout.

Pour s'amuser Le Chantecler est vraiment sans pareil... repas gastronomiques, piscine, solarium intérieure, lac et plage privée, curling et ski en hiver, parcours de golf de 18 trous, tranquillité et confort, accès à tout ce qui se passe dans les Laurentides.

Nous sommes installés dans un coin pittoresque de Ste-Adèle-en-Haut, dans le cœur des Laurentides, à 55 minutes seulement du centre de Montréal par l'Autoroute.

Pour vous assurer que votre congrès sera parfait en tout point, venez au Chantecler.



le Chantecler
55 minutes au nord de Montréal. Route 26 de l'Autoroute. Appeler votre agent de voyage ou téléphoner à 961-2420

Durant l'hiver, profitez des semaines à TARIFS RÉDUITS à...

La Sapinière
VAL-DAVID DES LAURENTIDES
 à proximité des meilleures pentes de ski
 50 milles au nord de Montréal,
 via autoroute

- 75 chambres de luxe dans l'hôtel ou les motels
- Menu de table d'hôte très élaboré
- Cave de dégustation unique dans les Laurentides
- Danse chaque soir, soirées divertissantes
- Ecole de ski Raymond Lacroix
- Usage illimité du monte-pente de La Sapinière
- Patinoire, promenades en traîneau, films sur le ski

Pour renseignements détaillés, écrivez à vos hôtes:
 M. et Mme J.-L. Dufresne, Hôtel La Sapinière, Val-David, Qué.



Réervations
VAL-DAVID: 322-2020
MONTREAL: 866-8262

Moi, JE L'ENVOIE MON \$2
 AVEC CE COUPON

PAYABLE À
 PAYABLE TO



loto québec
 P.O. BOX 9999, MONTREAL 101,
 Qué., Canada

POUR GAGNER
\$125,000

NOM

NO. 1

VILLE

PROVINCE

STATE

CITY

ZIP

POSTAL CODE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

TELEPHONE

informations

Harriman et le message sur "l'état du monde".

La 'doctrine de Guam' mène à une escalade américano-russe

WASHINGTON (AFP) — M. Averell Harriman, ancien ambassadeur des États-Unis en URSS et ancien chef de la délégation américaine aux négociations de paix à Paris sur le Vietnam, s'est livré samedi à une sévère critique du récent message sur l'"État du monde", remis au Congrès le 18 février dernier par le président Nixon. Il a également accusé l'administration républicaine d'adopter une politique en matière d'armements qui va inévitablement se traduire par une escalade américano-soviétique.

L'ancien gouverneur démocrate de l'État de New York, qui a pris sa retraite l'année dernière, a exprimé l'opinion, au cours d'une conférence de presse au "National Press Club" de Washington, que ce volumineux document présidentiel ne constitue qu'un "verbiage" qui ne contribue pas à dissiper les inquiétudes de l'opinion publique. En ce qui concerne la politique étrangère, a-t-il dit, le message "manque de substance et de sincérité" et ne fournit pas les éléments d'un programme créatif susceptible d'apporter une solution aux grands problèmes qui préoccupent l'Amérique.

Il a souligné notamment que le programme nixonien — c'est-à-dire la célèbre "doctrine de Guam", se flatte de contenir des "innovations" et des "grandes premières", et proclame l'avènement d'une "ère de négociations".

Pourtant, fait-il remarquer, beaucoup d'accords ont été conclus ces dernières années dont il ne faut pas attribuer la paternité à l'administration actuelle. M. Harriman accuse notamment le président Nixon d'avoir "démantelé" le programme d'Alliance pour le progrès en Amérique latine tout en négligeant de tenir suffisamment compte de la "crise croissante que connaissent la démocratie et le développement dans l'hémisphère occidental".

Il attaque également sa politique en Afrique, en Europe et en Asie.

L'ancien diplomate américain estime que la "vietnamisation" de la guerre en Indochine — thème central de la politique nixonienne de désengagement progressif du corps expéditionnaire américain — ne peut qu'entraîner la prolongation des hostilités parce que les projets de la Maison-Blanche ne prévoient ni programme, ni date de retrait des "G.I.s" du Vietnam. M. Harriman s'en prend ensuite au président Thieu qui ne dirige, à ses yeux, qu'un "gouvernement minoritaire répressif". Le président Thieu, affirme M. Harriman, ne cherche qu'à "étouffer les voix de son peuple qui réclame une paix négociée".

Enfin, l'ancien gouverneur de New York s'en prend à la politique républicaine à l'égard de l'Union soviétique. Il dénonce le danger de la mise en place du réseau de défense missiles anti-missiles "Sauvegarde" et estime que la décision de déployer des engins balistiques intercontinentaux du type "MIRV" (Ogives nucléaires multiples indépendamment orientées) "invite une escalade réciproque au lieu d'une limitation mutuelle dans la course aux armements nucléaires. Cette décision, dit M. Harriman, va singulièrement compliquer tout accord américano-soviétique au sein des négociations bilatérales "Salt".

Enfin, l'ancien gouverneur de New York s'en prend à la politique républicaine à l'égard de l'Union soviétique. Il dénonce le danger de la mise en place du réseau de défense missiles anti-missiles "Sauvegarde" et estime que la décision de déployer des engins balistiques intercontinentaux du type "MIRV" (Ogives nucléaires multiples indépendamment orientées) "invite une escalade réciproque au lieu d'une limitation mutuelle dans la course aux armements nucléaires. Cette décision, dit M. Harriman, va singulièrement compliquer tout accord américano-soviétique au sein des négociations bilatérales "Salt".

Fanfani "négocie" en tentant de conjurer des élections anticipées

ROME (AFP) — La menace d'élections anticipées, inévitables si aucun accord ne devait intervenir sur le divorce et sur les rapports avec les communistes, a caractérisé la première phase des sondages que M. Amintore Fanfani, président du Sénat, achèvera au début de la semaine prochaine.

Le divorce est devenu le problème de fond de la crise (qui en est à son 35ème jour), cachant à peine celui des rapports avec les communistes, qui reste la cause de la rupture au sein de la coalition de centre gauche. C'est l'aspect général que revêt cet affrontement entre, d'une part, les laïcs défenseurs de la souveraineté de l'Etat à l'égard du Vatican (laïcs parmi lesquels les gauchistes se montrent perméables aux offres de collaboration du parti communiste), et d'autre part, les catholiques, sensibles (comment ne le seraient-ils pas?) aux mises en garde du Saint-Siège.

La menace d'élections anticipées a conditionné l'attitude des partis et notamment du parti socialiste italien (gauchiste). Le P.S.I. redoute d'affronter le corps électoral. Il ne veut pas, de même être considéré comme le seul responsable d'un éventuel échec de la tentative de M. Fanfani.

Il s'est donc montré conciliant sur le problème du divorce: "isolons", a dit son secrétaire M. Francesco de Martino, ce problème dans nos pourparlers actuels, attendons les résultats du référendum abrogatif (auquel les démocrates-chrétiens entendent avoir recours une fois que la proposition de loi instituant le divorce, déjà approuvé par la chambre, aura été adoptée par le Sénat).

Mais, dans le même temps, le P.S.I. se montre intransigeant au sujet de la délimitation de la majorité, au niveau

des administrations municipales et régionales. Les socialistes ont affirmé de nouveau qu'ils étaient prêts, à ce niveau, à "bénéficier de la contribution de l'opposition de gauche". Et de nouveau, le parti socialiste unitaire (modéré), condamne farouchement la collaboration que le P.S.I. voudrait instaurer avec le P.C.I. sur le plan local.

Pour M. Fanfani il s'agit donc de tenir compte:

- Des thèses du front laïc, uni sur la question du divorce, mais désuni en ce qui concerne la délimitation de la majorité.
- De la vocation de son propre parti, la démocratie chrétienne, parti "guide de la nation catholique", opposé au divorce qui porterait à l'intégrité de la famille et qui constituerait une violation ouverte et unilatérale d'un accord international, le Concordat.

internationales

aux 4 coins du monde

Amitié soviéto-tchécoslovaque

PRAGUE (AFP) — L'objectif de la prochaine visite en Tchécoslovaquie de M. Andrei Gromyko, ministre des affaires étrangères d'URSS, attendu cette semaine à Prague, est la préparation du nouveau traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle entre les deux pays, qui doit être conclu à l'occasion du 25ème anniversaire de la libération de la Tchécoslovaquie par l'armée soviétique, a révélé "Prace", organe des syndicats, en fin de semaine.

Le journal réfute à ce propos les "spéculations de la presse occidentale, qui s'efforce de lier la visite de M. Gromyko en Tchécoslovaquie à ses voyages dans d'autres pays socialistes en particulier en R.D.A., en vue des prochaines négociations soviéto-américaines à Vienne".

Troisième victime à Greenwich Village

NEW YORK (AFP) — Un troisième cadavre, a été découvert samedi sous les débris du petit immeuble de Greenwich Village qui servait, semble-t-il, de dépôt et d'atelier de fabrication de bombes à retardement à un groupe de jeunes révolutionnaires extrémistes américains.

Selon les premières constatations, la troisième victime de l'explosion accidentelle qui s'est produite le 6 mars dans cet immeuble, est une femme. Elle n'a pas encore été identifiée, pas plus que la seconde victime, une femme également. La troisième, est un jeune homme de 23 ans, Theodore Gold. Ce dernier était l'un des dirigeants de l'association extrémiste "Etudiants pour une société démocratique" (SDS), organisation à laquelle appartenait également la fille du propriétaire du petit bâtiment, Cathlyn Platt Wilkerson, 25 ans, en fuite comme une autre jeune femme qui réussit elle aussi à sortir indemne des débris de l'immeuble.

Leader étudiant interdit d'examens

REIMS (AFP) — Le conseil de discipline de l'université de Reims a décidé vendredi d'interdire d'examens pour deux ans le vice-président national de l'UNEF (Union nationale des étudiants français), M. Denis Menetrey, et deux autres étudiants de l'université de Reims qui ont été à l'origine, le 25 février dernier, de graves désordres à la faculté. Ce jour-là, lors d'un examen partiel d'anglais, des copies avaient été déchirées, des insultes proférées à l'encontre de professeurs et le doyen bousculé par les "gauchistes".

Soljenitzyne se protège

NEW YORK (AFP) — Dans son numéro mis en vente aujourd'hui, l'hebdomadaire américain "Time Magazine" indique que l'écrivain soviétique Alexander Soljenitzyne connu surtout par son livre "Un jour dans la vie d'Ivan Denisovitch", se serait assuré les services d'un avocat suisse Me. Fritz Heeb, en vue d'entreprendre une éventuelle action en justice contre la publication non autorisée de ses oeuvres à l'Ouest.

Selon Time, l'écrivain soviétique s'inquiéterait "d'une menace croissante contre sa liberté venant de l'étranger". En effet, affirme l'hebdomadaire, la police soviétique a fait parvenir plusieurs manuscrits de Soljenitzyne à l'Ouest "pour essayer de fabriquer un motif de poursuites criminelles contre lui au titre de l'article du code pénal soviétique interdisant à un auteur de propager de la littérature anti-soviétique".

Quatre ans de transition pour les Kurdes

DAMAS (AFP) — L'application de l'accord sur l'autonomie du Kurdistan irakien s'étendra sur une période de quatre ans, à dater de la publication le 11 mars, du communiqué annonçant le règlement du problème kurde, a appris de source autorisée kurde le correspondant à Bagdad de l'agence SANA (Agence syrienne arabe d'informations).

Entre-temps, diverses mesures seront adoptées en vue de sauvegarder l'entité nationale kurde. Elles comprendront notamment la révision de la loi sur l'administration locale. Un recensement général — qui se prolongera durant une année — sera fait pour délimiter les régions à majorité kurde, indique le correspondant de SANA.

Une monnaie commune européenne pourrait avoir raison du dollar

GENEVE (AFP) — Les États-Unis restent pour les responsables de l'économie suisse le pays le plus puissant du monde. Le dollar, symbole de la puissance américaine, a remplacé d'un trait de plume — la ratification des droits de tirage spéciaux — l'étalon de change-or et le monde vit aujourd'hui, estime-t-on à Berne comme à Zurich, sous le signe de l'étalon-dollar. Les banques privées suisses sont les principaux acheteurs étrangers de valeurs américaines à Wall Street. La Banque nationale suisse, à côté de ses énormes réserves métalliques — onze milliards de francs suisses — détient un matelas considérable d'obligations américaines: environ sept milliards de francs suisses en bons de trésor américains, notamment des bons Roosa.

Le marché américain constitue pour les plus grandes affaires suisses: l'industrie chimique de Bâle et Nestlé, un Eldorado, et ces entreprises ont installé depuis longtemps déjà outre-Atlantique des filiales très prospères et beaucoup plus importantes que les maisons mères.

Toutefois, pour les experts suisses, ce tableau n'est pas sans une ombre qui grandit:

l'inflation américaine, le déficit à nouveau croissant de la balance américaine des paiements, la hausse rapide des prix, mettent en cause, estime-t-on à Genève, la toute-puissance du dollar et provoquent l'apparition d'un facteur nouveau. Les experts suisses en effet estiment que la volonté des Européens ou plutôt des pays du Marché commun de créer à terme une monnaie commune est fonction de l'évolution de la situation du dollar. Si le déficit américain se poursuit et s'aggrave, la tentation sera de plus en plus vive pour les Européens, estime-t-on à Berne et à Zurich, de rechercher les moyens de créer rapidement une monnaie commune pour faire contrepoids à un dollar dont la prééminence est remise en cause par la politique de facilité financière et monétaire des États-Unis. Inversement, estiment les experts suisses, si les États-Unis combattent la hausse des prix, freinent la surchauffe économique sans crise sociale ou raciale grave, le dollar paraîtra plus solide et les efforts des Européens pour créer une monnaie commune auront tendance à se ralentir.

Que les États-Unis commencent à redouter la construction progressive d'un bloc

économique européen un est visible à Genève même. Au cours de la récente réunion du GATT, les États-Unis ont ouvertement fait allusion aux tendances qui se manifestent dans l'Europe des six et qu'ils jugent défavorables pour leur commerce.

Au cours de cette même réunion, les pays du Commonwealth ont suggéré l'ouverture d'un nouveau "Kennedy Round" en 1971 pour combattre les effets néfastes que l'élargissement du Marché commun à la Grande-Bretagne devraient avoir selon eux sur leur commerce extérieur.

Enfin, certains experts suisses estiment que la création réussie du Marché commun a eu un effet inattendu pour le commerce extérieur américain. Les plus grandes entreprises américaines se sont installées en Europe depuis dix ans, employant des Européens, distribuant leurs connaissances techniques et leurs tours de main ("Know how") mais diminuant d'autant les possibilités d'exportation directe des États-Unis vers l'Europe. Or, fait-on remarquer en Suisse, les dividendes des affaires américaines en Europe sont inférieurs aux investissements indispensables à ces mêmes firmes.

Papa, André m'a traité de "défalcation"



Chanceux, va! Parce qu'une défalcation c'est tout simplement "un montant à soustraire de votre revenu lorsque vous calculez votre impôt".

Pour vous, cela signifie une déduction. Vous trouverez dans le Guide de la T1 Abrégée la liste des personnes que vous pouvez considérer à votre charge. Précisez leur date de naissance, leur degré de parenté avec vous et leur revenu annuel. Ainsi, vous profiterez au maximum des exemptions personnelles prévues dans votre cas. Puis, consolez "le petit" en lui disant qu'il vous a permis d'économiser de l'argent.

le truc, c'est de consulter le guide

(ou nos conseillers)

MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL
L'Hon. Jean-Pierre Côté, ministre



LA COMMISSION DES ÉCOLES
CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

AVIS À TOUS LES PARENTS

Inscription obligatoire de tous les élèves

En vertu de l'arrêté ministériel numéro 674, adopté le 18 février 1970, tous les parents doivent désormais inscrire, chaque année, leurs enfants à la commission scolaire dont ils fréquenteront les écoles l'année suivante.

Voici les modalités de cette inscription:

- A -** Les parents dont les enfants fréquentent présentement les écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal recevront bientôt des formulaires d'inscription (carte blanche) accompagnés d'instructions.
- B -** Les parents dont les enfants ne fréquentent pas présentement les écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal mais qui les fréquenteront à compter de septembre prochain, sont priés de se présenter à l'école de la Commission des écoles catholiques de Montréal la plus proche de leur domicile, les jours de classe, de 9 heures à 11 heures a.m. et de 2 heures à 4 heures p.m. AVANT LE 1er AVRIL 1970, pour inscrire leurs enfants. Cette directive ne s'applique toutefois pas aux parents dont les enfants entreront à la maternelle, l'an prochain.

Choix de la langue d'enseignement

Des instructions seront remises aux parents, lors de l'inscription de leurs enfants, quant au choix de la langue d'enseignement.

Le secrétaire,
Sylvio de Grandmont

Les pays pauvres achètent 25% plus d'armes qu'en 67

WASHINGTON (AFP) — Le monde entier a dépensé le chiffre record de 200 milliards de dollars en armements en 1969, mais la course entre le camp atlantique et le camp communiste s'est ralentie depuis deux ans, rapportait samedi l'agence américaine pour le désarmement.

Par contre, l'accroissement des budgets d'armement dans les pays en voie de développement est, selon M. Gerard Smith, directeur de l'agence, "un des aspects les plus frappants et les plus préoccupants des tendances récentes dans les dépenses militaires du monde".

En 1969, les pays industrialisés de l'Ouest comme de l'Est ont évidemment continué à représenter l'essentiel des dépenses d'armement: 174 milliards de dollars contre 26

milliards pour les pays en voie de développement.

En prix constants, c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation, les dépenses d'armement des pays riches sont demeurées pratiquement stables, depuis 1967 alors que celles des pays pauvres ont augmenté de 25 pour cent.

Parmi les pays industrialisés, les pays de l'OTAN dépensent beaucoup plus en armement que les pays du pacte de Varsovie: 108 milliards de dollars pour l'OTAN en 1969 (dont 82 milliards pour les États-Unis) contre 63 milliards pour le pacte de Varsovie (dont 56 milliards pour l'Union soviétique).

En dollars constants, la charge des dépenses d'armement par habitant est tombée de 168 à 165 dollars par habitant entre 1967 et 1969 dans

les pays industrialisés alors qu'elle a augmenté de 8 à 10 dollars dans les pays en voie de développement.

En 1967, dernière année pour laquelle l'agence américaine fournit des statistiques détaillées, les seuls pays du monde dans lesquels les dépenses militaires représentaient plus de 10 pour cent du produit national brut se trouvaient au Moyen-Orient et en Extrême-Orient.

C'était notamment le cas, au Moyen-Orient, de l'Arabie saoudite (17,1 pour cent), de la Jordanie (13,4), de l'Irak (12), de la R.A.U. (11,7), de la Syrie (11,1), et d'Israël (10,7). En Extrême-Orient, c'était le cas du Nord-Vietnam (25 pour cent), de la Corée du Nord (20), du Laos (17,8), du Sud-Vietnam (14,1), et de la Chine nationaliste (11,5).

9 1/2 %

sur
certificats
d'épargne
d'hypothèques
garantis

Téléphone:
731-6883

Heures d'Affaires
Mar. & mer.: 10 à 5 hres
Jeu. et ven.: 10h. - 3h.
Samedi: 10h. - 3h.

Je suis intéressé(e) à retirer jusqu'à 9 1/2 % d'intérêt sur mes placements. Veuillez m'envoyer des renseignements supplémentaires.

NOM
ADRESSE
VILLE

**Société d'Épargne et
d'Hypothèques Internationale**

HEALTH OF METROPOLITAN TRUST COMPANY

4861, ave. Van Horne, Montréal
Centre commercial de Ville Mont-Royal,
2324 chemin Lucerne, Ville Mont-Royal.



fondée 1913

(MEMBRE
SOCIÉTÉ
D'ASSURANCE)
DÉPÔTS DU
CANADA)

LE CHRIST

Suite de la page 3

tion aux changements sont des conditions de survie".

On estime, dans cette ligne, que le prêtre pourrait se spécialiser dans un secteur particulier de la pastorale à la grandeur d'une ville. Il faudra aussi que les "équipes pastorales soient constituées de prêtres (mariés et non mariés) et de laïcs responsables à part entière.

Mais les laïcs qui acceptent la participation, a noté M. Matteau, posent des conditions: la liberté de parole, ("les laïcs n'ont pas le monopole de l'erreur et souvent la parole de la pay-sanne est aussi valable que celle de son curé), l'accès au mécanisme de décision, la confiance ("qu'on ne contrôle pas par des influences indirectes les responsabilités qu'on leur confie".

"Pour l'instant, a noté M. Matteau, en terminant, les seuls engagements qui leur semblent possibles se situent au niveau de la liturgie, pour les fem-

mes surtout; au niveau de l'administra-tion financière pour les hommes; pres-que personne ne songe à l'évangélisa-tion. Cela reflète peut-être le visage qu'on leur a présenté: de l'argent et de la liturgie".

En bref

Sauf erreur, l'audience de Trois-Ri-vières était la onzième tenue depuis le début. Ce fut la plus longue: elle a dé-buté vendredi soir pour se terminer sa-medi soir vers 20h00: trente neuf mé-moires ont été présentés!

Trois-Rivières nous semble être le diocèse où le plus grand nombre de personnes aient à ce jour participé à la fabrication des mémoires. Ils se chiffrent certainement à plusieurs cen-taines sinon par quelques milliers. C'est aussi à Trois-Rivières que les jeunes ont le plus participé.

Après cette onzième audience, on peut déjà constater des lignes de for-ce dans la pensée des chrétiens qui se sont exprimés depuis le début des audien-ces publiques.

D'abord, ce sont surtout les chré-tiens déjà engagés dans leur milieu qui se sont surtout exprimés. En gros, ils perçoivent l'Eglise comme étant la hi-rarchie. Une dame disait en fin de se-maine à Trois-Rivières: "Nous avons essayé de parler de l'Eglise, comme si nous étions l'Eglise. Nous n'avons pu tenir. Rapidement, nous en sommes ve-nus à parler de l'Eglise hiérarchique. Il n'y a rien à faire".

Un immense besoin de fraternité se fait sentir, surtout chez les jeunes. Il a été énormément question de "com-munauté de base" depuis le début des audiences. Cependant, c'est surtout à cause de la liturgie ou pour la liturgie que l'on veut former des communautés de base ou des "petits groupes".

Confusément encore, on sent que l'E-glise doit s'engager. Mais on ne sait pas si cette Eglise, c'est la hiérarchie ou l'ensemble des chrétiens.

Partout règnent l'inquiétude et l'in-satisfaction avec ça et là des lueurs d'espoir. Les chrétiens du Québec se cherchent.

toutes les organisations qui sont placées sous un com-mandement unique, s'appli-quent pour l'instant à imposer au roi leurs conditions con-cernant la gestion du royaume. Elles exigent notamment le départ du chérif Ben Nas-ser, oncle maternel de Hus-sein, et commandant en chef de l'armée, qui représente l'élément bédouin tradition-nellement acquis à la cause du trône et principal soutien des Hachémites. Les orga-nisations demandent, en outre, le limogeage du ministre de l'Intérieur, Mohamad Rassoul el Kilani. Le roi n'a pas encore répondu à toutes ces revendications mais, après avoir cédé aux dictats de ses interlocu-teurs concernant les mesures prises par le conseil des mi-nistres pour fixer l'étendue et la limite de la guérilla sur son royaume, il ne peut plus aujourd'hui qu'accepter tout ce qui lui est demandé ou s'y opposer en bloc et, dans ce dernier cas, recourir à des voies de fait. Non que Hussein ne soit pas en mesure aujour-d'hui de maîtriser les orga-nisations de commandos, mais pour le faire, il devrait envi-sager une véritable guerre civile qui se solderait par plu-sieurs centaines de pertes de vie. Il risquerait, en outre, de se voir désavouer par les au-tres gouvernements arabes qui restent solidaires de la gue-rilla, moins par conviction que pour ménager leurs pro-pres masses, celles-ci étant entièrement acquies à la cause des commandos.

■ votre impôt

Cette chronique sur l'impôt sur le re-venu vous est présentée par le bureau de district de Montréal du ministère du Re-venu national, Impôt. Les questions choisies sont celles que les contribuables posent le plus fréquemment et les ré-penses ont été préparées en fonction de cas généraux. Des circonstances inha-bituelles pourraient en modifier la te-nueur. Si vous ne trouvez pas la réponse à vos questions dans cette chronique ou dans le guide de l'impôt, vous pouvez appeler 879-5300 à Montréal ou écrire au ministère du Revenu national, Impôt, 305 ouest, boul. Dorchester, pièce 119, pour obtenir des renseignements gra-tuits.

1. Q. Je suis voyageur de commerce et me trouve, de ce fait, en dehors de mon foyer cinq jours par semaine. Puis-je déduire mes dépenses de mon revenu?

R. Les dépenses encourues sont dé-ductibles. Cependant vous devez nous fournir un état détaillé de vos frais.

2. Q. Je me suis marié l'année der-nière. Ma jeune femme continue ses études et j'en assume les frais. Puis-je déduire de mon revenu le coût de son inscription à l'université?

R. Vous ne pouvez déduire les frais de scolarité d'une autre personne, qu'elle soit votre femme ou votre enfant. Cependant, si votre femme n'a pas de revenu vous pouvez la considérer comme personne à charge et réclamer l'ex-emption de marié de \$1.000.

3. Q. Nous travaillons mon mari et moi et remplissons chacun notre déclara-tion d'impôt. Nos enfants nous ont occasionné des frais médicaux très éle-vés cette année. Lequel de nous deux peut déduire ces frais de son revenu?

R. La question est très simple: c'est la personne qui réclame les enfants à charge qui a le droit de réclamer les frais médicaux.

4. Q. Y a-t-il un plafond au montant des frais médicaux que l'on peut ré-clamer?

R. Non, il n'y a pas de limite pour la déduction du montant de frais mé-dicaux excédant 3% du "Revenu Net".

5. Q. Est-ce que je dois m'adresser au Centre des données fiscales à Otta-wa pour recevoir des renseignements sur ma déclaration d'impôt?

R. Non, toute demande de renseigne-ments concernant votre déclaration d'impôt doit être dirigée à notre bu-reau local qui à Montréal se trouve 305 ouest, boul. Dorchester, pièce 119.

6. Q. Mon épouse travaille et a gagné cette année un salaire d'environ \$3.000. Nous avons un fils de 10 ans à la maison pour qui nous devons engager une domestique. Quelle exemption puis-je réclamer?

R. Vous n'êtes admis ni à l'exem-ption de marié ni à l'exemption équi-valente si le revenu de votre épou-se dépasse \$1.250. Vous pouvez cependant réclamer l'exemption de \$300 pour l'enfant entièrement à votre charge.

7. Q. Je suis séparé de mon épouse et après une entente écrite entre nous, je me suis engagé à lui verser \$200 par mois pour elle et nos deux en-fants dont elle a la garde et la sur-veillance. Me sera-t-il possible de ré-clamer mes deux enfants comme exem-ptions personnelles?

R. Non, vous ne pouvez réclamer d'exemptions pour vos deux enfants, mais par contre, vous pourrez dédui-re comme pension alimentaire, le montant versé à votre épouse inscrit dans votre entente écrite.

8. Q. Fermier retraité, je demeure maintenant en ville. J'ai loué ma fer-me et j'y fais environ six voyages par année pour surveiller les semailles, le défrichage estival et les récoltes. Est-ce que je peux réclamer dans ma déclaration d'impôt les dépenses en-courues lors de mes déplacements en-tre ma résidence et ma ferme?

R. Les frais de voyage encourus lors des déplacements entre votre rési-dence et votre ferme ne peuvent pas être réclames à titre de déduction du revenu de location. Aucun frais d'au-tomobile, de voyage ou de surveillan-ce ne peut être réclamer à titre de déduction d'un revenu de location, quel-le que soit la source desdits revenus de location.

ROUMANIE

Suite de la page 6

le séjour à Bucarest de M. Nixon. Il serait d'ailleurs question d'un voyage de M. Ceausescu à l'automne pro-chain aux Etats-Unis. Aupa-ravant, le chef de l'Etat rou-main viendra en France du 15 au 19 juin.

Cependant, la Roumanie ne peut persévérer, avec quel-que chance de succès, dans la voie qu'elle s'est tracée que si son économie est solide. Or, en ce domaine, tout ne s'est pas pour le mieux. Le rythme de développement est encore ra-pide, mais il tend à se ralen-tir: en 1969 la production indus-trielle s'est accrue de 10,7% par rapport à 1968, alors que le pays a connu pendant plusieurs années con-sécutives des augmentations de 13 à 14%. Si, selon les chiffres officiels, le plan a été réalisé en 1969 à 100,2%, l'examen détaillé des résul-tats fait apparaître certaines défaillances, ce qu'admet le gouvernement. Le communiqué sur l'accomplissement du plan d'Etat en 1969 reconnaît que "pour certains produits le plan n'a pas été réalisé". C'est le cas notamment dans l'industrie chimique (plan réa-lisé à 99,8%) et dans l'indus-trie alimentaire (plan réalisé à 93,7%). Ces lacunes sont imputées à des "retards dans la mise en fonction de di-verses unités de production, à des insuffisances dans l'approvi-sionnement en matières pre-mières et dans la coopération entre les entreprises, notam-ment dans l'industrie des

constructions mécaniques... Des déficiences se sont mani-festées également quant au res-pect de la discipline contrac-tuelle par certaines entre-prises".

Sur ce dernier point, M. Ilie Verdet, premier vice-pré-sident du conseil a fourni des précisions: selon lui, environ vingt mille contrats n'ont pas été remplis en 1969, ce qui aurait entraîné pour l'écono-mie une perte de 6 milliards de lei. Une nouvelle loi sur les contrats économiques, adop-tée à la fin de l'année der-nière, est entrée en vigueur le 1er mars. Elle devrait faci-liter la coordination entre les organismes centraux et les entreprises. La conclusion des contrats, au moins six mois avant le début du plan an-nuel, devrait permettre d'éta-blir des prévisions plus réa-listes.

C'est toutefois dans l'agri-culture que les difficultés sont les plus grandes. Le mi-nistère de l'agriculture qui avait été supprimé au profit d'un haut conseil, a été réta-bli à la fin de l'année dernière, mais il a déjà changé de res-ponsable. Le ministère de l'industrie alimentaire a lui aussi changé de titulaire. En moins d'une semaine les ad-joints de ces deux ministères, impliqués dans des trafics il-lícites, ont été révoqués.

Pour remettre de l'ordre et en finir avec les "insuffisan-ces d'ordre organisationnel, technique et économique" dé-noncées par M. Ceausescu lui-même, la responsabilité du secteur agricole a été confiée, en fait, à M. Virgil Trofin. Lors du plénum de l'Union des coopératives de production agricole en décembre dernier, M. Trofin a été élu président de cette organisation. De plus, M. Trofin s'est vu confier le secrétariat de la commission pour l'agriculture, nouvel-lement créée auprès du comité central. Ainsi se trouve réa-lisée l'unité de direction du secteur agricole. Pour M. Trofin, qui a dû abandonner au profit de M. Gheorghe Pana ses précédentes fonctions de secrétaire à l'organisation, la tâche ne sera pas de tout repos. De sa réussite ou de son

échec dépend, peut-être, l'a-venir de sa carrière politique.

Une série de textes desti-nés à améliorer l'activité des coopératives ont été adoptés. On s'oriente vers la spécia-lisation des unités de produc-tion. Le rôle des techniciens doit être accru. Enfin, un nou-veau système de rémunération a été établi. La Roumanie pas-sait jusqu'à maintenant pour l'un des rares pays à avoir réussi la collectivisation des terres. Mais les difficultés dans ce secteur entretiennent un certain mécontentement et affaiblissent le soutien popu-laire dont bénéficie M. Ceau-sescu depuis sa courageuse prise de position sur la ques-tion tchécoslovaque. La pour-suite de la politique d'indé-pendance dépend, pour une grande part, du succès des mesures adoptées au début de l'année.

Manuel Lucbert

JAPON

Suite de la page 6

cité par cette allocution, dont voici un bref résumé.

Un débat national doit être ouvert dans l'opinion pour que celle-ci comprenne la néces-sité de soutenir l'effort de dé-fense nationale. La diplomatie doit commander et la défense doit venir seulement en souti-en. L'alliance américaine doit être interprétée désormais de façon plus flexible, en se combinant avec une autonomie du Japon.

Celui-ci demandera notam-ment aux Etats-Unis de re-couvrer le contrôle des bases militaires sur son sol, quitte à partager certaines bases avec les Américains. Les forces défensives japonaises vont être accrues, mais les armes nucléaires sont exclues. La crois-sance du budget militaire sera contrôlée et la suprématie du pouvoir civil sur les forces armées strictement mainte-nue. Le renforcement de la dé-fense demande celui des servi-ces de renseignements et le développement de services d'études indépendants (sous-

entendu, des Américains) en ce qui concerne la tactique, la stratégie et les armements. L'industrie des armements doit être développée, mais en veillant strictement à éviter qu'elle n'influe sur la vie politique. La politique du Japon en Asie et dans le Pacifique doit évi-ter toute friction avec les pays voisins.

Le Japon aura seulement de petites unités navales rapides et des forces sous-marines pour la défense des environs de l'archipel. La grande flotte océanique et les opérations de convois à longue distance sont exclues. C'est par une politi-que de bonnes relations diplo-matiques que le Japon pourra protéger ses lignes de commu-nications maritimes. La sécu-rité militaire du Pacifique restera aux mains des Etats-Unis; la responsabilité japo-naise s'exercera dans les do-maines économique et cultu-rel. "En pareil cas, il sera nécessaire de chercher si l'actuel accord de sécurité américano-nippon doit être maintenu dans sa forme presen-te, faite pour traiter principa-lement des problèmes militai-res".

Un jour, il faudra prévoir une "association" dans laque-lle les problèmes de sécurité mutuelle pourraient être traités comme une partie d'un lar-ge système de coopération entre les deux pays en ce qui concerne l'économie, la culture et la défense".

PROCHE-ORIENT

Suite de la page 6

ci devant se limiter à la lutte armée pour la libération de la Palestine. Dans les milieux palestiniens, on craint précieusement que l'abdication de Hussein ne provoque un af-frontement armé entre les deux tendances qui se dispu-tent alors le pays, ce qui en définitive ne devrait pro-fiter qu'à leur ennemi com-mun: Israël.

Sans vouloir envisager dans l'immédiat une telle issue,

A moins que cet événement ne provoque une véritable scission au sein du monde arabe, entre pays dits conserva-teurs, parce que modérés et favorables à une coopération avec l'Occident, et pays pro-gressistes, qui identifient Is-raël aux Etats-Unis et pré-nent une lutte sans merci contre les intérêts US dans la ré-gion. On reviendrait alors à la situation qui prévalait avant la guerre de juin 1967. On verrait dans un premier camp le Liban, la Jordanie, le Ko-weït, l'Arabie Saoudite, et dans l'autre, l'Egypte avec ses deux très proches alliés, la Libye et le Soudan et la Syrie. L'Irak devrait alors se tenir en de-hors du jeu, étant donné ses difficultés intérieures, son conflit avec les Kurdes de Moustafa Barzani étant loin d'être réglé.

Il est fort probable que le roi Hussein mise à présent sur cette dernière éventualité avant de décider des prochaines initiatives concernant son conflit avec les commandos. S'il peut obtenir l'appui sans ré-serve d'une partie du monde arabe, avec évidemment le soutien effectif des Etats-Unis, alors seulement il serait tenté d'engager l'épreuve de force contre les guérilleros, quels qu'en soient les risques et le péril. Mais s'il estime qu'une scission entre Arabes n'est plus possible et que la cause de l'Occident est définitivement perdue au Proche-Orient, il ne lui resterait plus alors qu'à se démettre. Son départ aura l'avantage, par rapport au trône, d'exposer le pays au chaos, étant donné les rivalités profondes et vi-rulentes qui opposent entre elles les organisations de fedayines.

plus de 250 ans de tradition française



IMPORTÉ DE FRANCE

COGNAC MARTELL

EN VENTE DANS LES MAGASINS DE LA R.A.Q.

★★★ 12 oz: 1240 — 25 oz: 124E

MÉDAILLON VSOP: 124 F

CORDON BLEU: 124 H

REPRÉSENTÉ AU QUÉBEC PAR

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPORTATION

POUR INFORMATION: Tél. 932-7249

EN MARGE

Suite de la page 4

division religieuse, pour se con-sacrer définitivement à cette mis-sion. Cette perspective n'a pas été retenue, car elle faisait appel à un dynamisme nouveau qui aurait obli-gé à porter dans l'avenir les va-leurs évangéliques. Il faut craindre que l'Eglise n'ait plus le dynamis-me suffisant pour prendre de plein front la mer; elle semble vouloir préférer la sécurité du quai et, tout au plus, rêver d'une flache calme et sombre.

Ce conservatisme de l'Eglise, même s'il a été exprimé dans le calme et avec une certaine sérénité, se dresse contre un pouvoir politique. Quel impact aura cette opposition de l'Eglise sur la popu-lation de la région métropolitaine? Comment sera exploitée cette oppo-sition à l'extérieur de Montréal, advenant un statu quo du gouverne-

ment face aux demandes et aux sug-gestions de l'Eglise? Les arguments électoraux font feu de tout bois.

Exercer le pouvoir, c'est faire l'expérience de ses limites; posséder un pouvoir, c'est lorgner l'in-gérence. Le pouvoir n'est jamais absolu, de même que la liberté. C'est parce qu'ils sont inachevés, que l'Etat devient le lieu où s'affrontent et se lient le pouvoir politi-que et les pouvoirs particuliers.

L'opposition calme de l'Eglise et celle plus passionnée de la mi-norité anglophone seront très embar-rassantes pour un pouvoir politique, surtout quand on identifie à un parti ou à un homme. Pourtant, il y a nécessité pour l'Etat d'offrir les mêmes services et la même qualité à tous les groupes de citoyens; pour la minorité anglophone d'accepter les exigences de la participation; pour l'Eglise de privilégier les so-lutions évangéliques.

Un des ressorts profonds du pou-voir politique est sa reconduction par le peuple. Si un pouvoir politi-que peut se permettre d'affronter les intellectuels, peut-il se per-mettre d'avoir contre lui la minorité anglophone et d'ignorer les sugges-tions pressantes de l'Eglise?

(1) — Guy Rocher, Une nouvelle définition politique de la Commission scolaire, Le Devoir, 24 décembre 1969.

(2) — Vincent Lemieux, Les partis et le pouvoir politique dans Le pouvoir dans la société canadienne-française, Les presses de l'Université Laval.

(3) — Rapport B-B, Le Devoir, décembre 1969.

4 — Peter G. White, Le Bill 62 et la minorité anglophone, Le Devoir, 3 février.

5 — Richard B. Holden, Le Bill 62 et l'intégration des Anglophones à la communauté québécoise, Le Devoir, 10 février.

PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Sherbrooke



SUPERBE appartement de 5 pièces

MODELE "N"

Luxeux, climatisé, contient deux chambres à coucher, avec salles de bain individuelles; vivoir et salle à manger combinés 21' x 27' loggia avec vue panorami-que; cuisine complètement équipée avec lessiveuse et sècheuse.

A partir de \$435.00

Appartements modèles ou-verts aux visiteurs

Sur semaine: de 10h à 17h Sam. et Dim.: de 13h à 17h

COMPOSEZ 937-9511

REDBROOKE ESTATES LTD

Le Tadoussac

Tout à l'électricité

Edifice de prestige de 20 étages



Chauffage électrique à câble Radiant avec contrôle individuel dans chaque pièce, chaque mois de l'année.

Trois ascenseurs automatiques à haute vitesse.

Piscine chauffée toutes saisons sur le toit.

Deux authentiques bains Sauna Finlandais.

Emplacement idéal au cœur même de la ville.

Electricité et taxes payées.

3 étages de garage.

1½ à 5½ ou plus grand

Heures de visite chaque jour de 9 a.m. à 9.30 p.m.

VISITEZ NOS APPARTEMENTS MODELES

INFORMATIONS SUR LES LIEUX

65 est, rue Sherbrooke

Téléphone: 482-2309, 482-2300

SOYEZ MODERNE...

Ça veut dire avoir une occupation, gagner de l'argent, être indépendant. Vous le pouvez en devenant :



- Dactylo-Réceptionniste
- Dactylo-Dictaphoniste
- Sténotypiste
- Secrétaire de Direction
- Secrétaire Légale
- Secrétaire Médicale
- Sténo-Officiel
- Sténo de Discours

Dactylographiez 75 mots à la minute. Prenez la dictée à 200 mots à la minute.

Cours du jour et du soir

Test d'orientation gratuit

Inscriptions limitées

Déductible des impôts

Prêt éducationnel disponible

INSTITUT de STENOYPIE INTERNATIONAL

1015, côte du Beaver Hall, Montréal (métro Victoria)

878-9186 - Local 6

9.00 a.m. 8.00 p.m.

Toronto: 180 University ave. Tel. 363-5458 Ottawa: ouverture prochaine



De très jolis bouquets

Vous trouverez chez Birks les plus jolis pots de fleurs en ville, à l'apparence très naturelle. Roses, lilas, anémones, marguerites, coquelicots, forsythies, pivoines, rhododendrons, toutes ces fleurs seront dans un agencement très agréa-ble et approprié au printemps.

Choisissez un vase à votre goût parmi notre vaste collection ou apportez votre propre vase ou récipient en argent ou porcelaine. Notre spécialiste fera votre arrangement floral immédiatement.

Bouquets à partir de **\$5.00**

Tiges simples à partir de **40¢** chacune



BIRKS B.B.

LE DEVOIR

Montréal, lundi 16 mars 1970

Kossyguine veut le retrait des Américains du Laos

MOSCOU (AFP) — "Le gouvernement soviétique continuera à déployer ses efforts en vue de faire cesser les activités militaires au Laos et de créer les conditions favorables au développement de ce pays sur la voie de la paix, de l'indépendance et de la neutralité", écrit M. Alexis Kossyguine, président du conseil soviétique, dans le message qu'il a adressé hier au président Nixon et que diffuse l'agence TASS.

M. Kossyguine qualifie d'"irréalistes" dans la situation actuelle les propositions du chef de l'exécutif américain au sujet "de la convocation d'une conférence des Etats signataires des accords de Genève de 1962 sur le Laos" "alors que, dit-il, les Etats-Unis poursuivent la guerre au Vietnam, élargissent leur ingérence militaire au Laos et alors que le gouvernement de coalition laotien se trouve paralysé par les forces de droite".

Il faudrait commencer par rétablir la paix au Laos par des consultations entre les forces politiques du pays", estime le président du conseil soviétique.

"Il faut avant tout que les Etats-Unis mettent fin au plus tôt à l'escalade de la guerre et cessent totalement et sans conditions les bombardements sur le territoire du Laos" ajoute M. Kossyguine. "Ce n'est que de cette manière que peuvent être créées les conditions permettant une rencontre des partis intéressés".

Nixon et la déségrégation

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon dont on attend la publication d'une déclaration à propos de la déségrégation raciale dans les prochains jours, a conféré hier après-midi à la Maison Blanche avec sept pasteurs noirs.

L'entrevue avait été préparée par l'évangéliste Billy Graham.

Selon un porte-parole de la Maison-Blanche, le président a tenu à s'entretenir avec des représentants de la communauté noire américaine de l'intégration raciale et de divers autres problèmes qui l'inquiètent notamment celui de la déségrégation raciale en matière scolaire.

Selon le même porte-parole, le message présidentiel sur ce sujet sera sans doute prêt à la fin de la semaine et englobera tous les aspects de ce vaste problème, l'un des sujets prioritaires de la politique intérieure américaine.

Il n'y a pas de déclaration officielle du porte-parole de la Maison-Blanche qui s'est borné à ce propos à répondre aux questions des journalistes.

Gretchko et Brejnev aux manoeuvres "Divna" L'URSS vilipende les impérialistes des E.-U., d'Israël et de la RFA

MOSCOU (AP et AFP) — Le ministre soviétique de la défense, Andreï Gretchko, s'en est pris aux Etats-Unis, à Israël et à l'Allemagne occidentale (sur le réseau national de télévision) et a déclaré que "la construction d'une société communiste s'accomplissait dans une atmosphère tendue et difficile".

Flanqué du chef du parti M. Leonide Brejnev, le maréchal parlait à l'occasion de la fin des manoeuvres "Divna" menées par l'Armée rouge en Biélorussie.

Au milieu des acclamations, le maréchal Gretchko a affirmé: "Les impérialistes américains sont en train d'accroître le feu de la guerre au sud-est asiatique". "Avec l'appui de la réaction internationale les agresseurs israéliens commettent de plus en plus de provocations... contre les pays arabes", a déclaré Gretchko qui enchaîna à propos de l'ARDA-URSS.

MOSCOU (AFP) — M. Egon Bahr, secrétaire d'Etat ouest-allemand à la chancellerie a déclaré samedi qu'il reviendra le 19 mars à Moscou pour avoir avec M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, l'entretien qui n'a pu avoir lieu samedi.

Cet entretien devait être le dernier de la phase exploratoire des pourparlers soviéto-occidentaux en vue de la conclusion d'un traité de non-agression à la force. Au tout dernier moment le ministre soviétique s'est excusé "pour raison de santé".

Rétablissement de la peine de mort en Bolivie?

LA PAZ (AFP) — La personne qui a porté la bombe au domicile du directeur de "HOY", M. Alfredo Alexander, a été identifiée par la police bolivienne. Il s'agit d'un Bolivien de 26 ans, Rafael Alanca, annonce le ministre de l'Intérieur, M. Juan Ayroa.

Les funérailles de M. Alexander et de son épouse ont lieu aujourd'hui. Le gouvernement a décrété à cette occasion un deuil national. Quant à l'association bolivienne des stations émettrices, qui groupe la plupart des radios, elle a décidé de ne diffuser pendant deux jours que de la musique.

D'autre part, le quotidien "Presencia" annonçait hier que le gouvernement allait décréter dans les prochaines heures le rétablissement de la peine de mort en Bolivie pour les auteurs d'attentats terroristes, d'actions contre la sécurité de l'Etat, d'assassinats, parricides etc. La peine de mort avait été supprimée en 1962.

L'attentat à la bombe qui a coûté la vie samedi à La Paz au directeur du journal "Hoy" et à sa femme, un mois après

l'assassinat d'un autre journaliste connu, inquiète les milieux politiques et journalistiques de la capitale bolivienne. Jamais on n'avait eu recours à un crime aussi lâche contre des victimes innocentes, a déclaré le général Alfredo, président de la République, qui en a appelé à la conscience des Boliviens sur la gravité des moments que traverse le pays.

On s'interroge à La Paz sur les motifs de cet attentat — crime politique ou vengeance personnelle — et on se demande s'il restera isolé ou s'il fait partie d'un plan. Les assassins d'un autre journaliste bolivien, ancien ministre, M. Jaime Otero Calderon, tué il y a près d'un mois, n'ont pas été retrouvés.

Le ministre colombien de l'éducation démissionne

BOGOTA (AFP) — Le ministre colombien de l'éducation nationale, M. Octavio Arizmendi, a donné sa démission vendredi soir. Selon les observateurs à Bogota, cette mesure pourrait avoir pour prin-

cipale conséquence de faire disparaître l'agitation étudiante qui règne dans le pays depuis le 25 février dernier.

C'est en effet à cette date que l'Université nationale de Bogota avait été fermée — sur ordre du conseil supérieur de l'université — pour une durée de six mois, et occupée par l'armée. La décision affectait 15.000 élèves et professeurs répartis dans 14 facultés.

Les étudiants avaient alors déclenché, au début du mois de mars, des grèves pour que cette décision soit rapportée et quatre d'entre eux avaient même détourné un Boeing de la compagnie colombienne "Avianca" vers Cuba pour protester contre la fermeture de l'université.

D'autre part, la situation du ministre de l'éducation nationale avait été rendue précaire à la suite des grèves déclenchées la semaine dernière par 30.000 professeurs du secondaire et 50.000 de l'enseignement primaire qui réclament des augmentations de salaires.

Selon des rumeurs, la démission de M. Arizmendi aurait été exigée par le président Carlos Lleras et pourrait amener à brève échéance la réouverture de l'université de Bogota.

Sihanouk retarde son départ de Moscou

MOSCOU (AFP) — Le prince Norodom Sihanouk regagnera Phnom-Penh le 24 mars, après avoir passé approximativement cinq jours à Pékin, a-t-on appris hier de bonne source.

Son escale chinoise correspondra ainsi à peu de choses près à celle qu'il poursuit actuellement en URSS, et qui se prolongera plus longtemps que prévu.

Arrivé vendredi, le chef de l'Etat cambodgien qui devait initialement quitter Moscou ce matin, ne partira en effet que demain dans la journée, après avoir eu de nouveaux entretiens avec les dirigeants soviétiques, ajoute-t-on.

Le prince rencontre ce matin MM. Nikolai Podgorny, chef de l'Etat, et Alexei Kossyguine, président du conseil, avec lesquels il s'était déjà entretenu au lendemain de son arrivée, à un moment où la crise ouverte par les manifestations anti-vietcong et anti-nord-vietnamiennes à Phnom-Penh était aiguë.

Deux faits nouveaux allant dans le sens de l'apaisement, et qu'on lie ici en partie aux

consultations soviéto-khmers, sont intervenus entre-temps, qui peuvent modifier l'allure des entretiens à venir: la proposition de Hanoi au Cambodge de réunir une conférence pour "régler les problèmes entre les deux pays", et l'acceptation, annoncée par Hanoi, de cette proposition par le Cambodge.

En dépit de cette évolution, indique-t-on, le prince Sihanouk n'entend ni regagner rapidement sa capitale en empruntant un itinéraire aérien vers l'Inde, ni renoncer à une rencontre avec les dirigeants chinois, qui fera suite logiquement à celle qu'il a eue avec la direction soviétique.

Le prince partira demain par un avion spécial soviétique, pour Pékin, où il arrivera le lendemain après une escale.

On croit comprendre que la durée de son séjour en URSS et de son arrêt à Pékin sont en fait fonction des possibilités aériennes qui s'offrent à lui pour regagner Phnom-Penh au départ de la Chine.



Cinq prisonniers politiques brésiliens sont arrivés hier matin à Mexico; ils ont été libérés en échange du consul général du Japon à Sao Paulo, M. Okuchi. De g. à dr.: Soeur Martina Borges da Silveira, Mme Damaris de Oliveira Lucena et ses trois enfants mineurs; Diogenes Jose Carvalho de Oliveira et Otavio

Angelo. Le cinquième prisonnier, Shizuo Okawa (d'origine japonaise) avait peine à marcher et ne s'entretenait que quelques minutes avec les journalistes à son arrivée dans la capitale mexicaine. Quatre de ces cinq prisonniers affirment avoir été torturés. (Téléphoto AP)

Le consul Okuchi a recouvré la liberté

Quatre des cinq prisonniers relâchés disent avoir été torturés, au Brésil

SAO PAULO (AFP) — Le consul du Japon à Sao Paulo, M. Nobuo Okuchi, enlevé mercredi, est rentré à son domicile hier soir en parfait état de santé, annonce-t-on officiellement. Il est aussitôt parti pour le siège de la police.

Plus tôt dans la journée, les ravisseurs de M. Okuchi avaient demandé que les mesures policières dans la ville de Sao Paulo soient réduites avant de relâcher le consul.

Le retard des ravisseurs pour libérer le consul ne manquait pas de surprendre, mais toutes les radios annonçaient que la police avait mis en place un important dispositif policier de quinze mille hommes "pour permettre de recueillir le consul".

Les rues étant désertes, les ravisseurs ont pensé que les dangers étaient plus grands, les photos du consul ayant paru dans toute la presse.

Dans une réponse au communiqué numéro six des révolutionnaires, les autorités de Sao Paulo ont tenu à réaffirmer que conformément à leur engagement, elles ont cessé toutes recherches policières aussitôt après la réception du premier communiqué des ra-

visseurs du consul japonais. Elles affirmaient avoir rempli leur engagement avec l'arrivée hier matin à Mexico des cinq prisonniers politiques et demandaient aux ravisseurs d'exécuter, comme elles, leur engagement et de rendre le consul du Japon.

Quatre des cinq prisonniers politiques brésiliens échangés contre le consul japonais de Sao Paulo ont affirmé en effet hier à leur arrivée à Mexico qu'ils avaient été torturés au cours de leur détention.

Nissei Shizuo Ozawa (26 ans) Brésilien d'origine japonaise, membre de "l'Avant-garde populaire révolutionnaire" (VPR), paraissait avoir souffert de ses 16 jours de détention. Il était très pâle et marchait avec tant de difficulté que les journalistes durent le soutenir jusqu'au salon de l'aéroport. D'une voix à peine audible, il a déclaré qu'il avait participé à l'attaque d'une station de radio et qu'il avait été arrêté par hasard après un accident de voiture. Des son arrestation, il fut soumis, a-t-il dit, à des chocs électriques sur tout le corps, et ses geôliers lui firent ingurgiter d'énormes quantités de sel. "J'ai pu résister, a-

til dit, mais je me sens très faible".

Evocant ensuite la situation politique au Brésil, il a affirmé que le régime brésilien "ne sera pas éternel" et que "le mouvement révolutionnaire triomphera". En réponse à des questions, le jeune homme a indiqué qu'il ne savait pas s'il se rendrait à Cuba, comme l'ont fait treize des quinze prisonniers libérés à la suite de l'enlèvement de l'ambassadeur des Etats-Unis, Burke Elbrick.

La mère supérieure Marina Borges da Silverira (44 ans) a également précisé quels sévices elle avait subis. La religieuse a indiqué qu'elle avait été accusée d'avoir fourni aux groupes révolutionnaires des provisions destinées à l'orphelinat mais qu'elle était innocente. Elle a précisé qu'elle allait vivre maintenant dans un couvent de franciscaines et a ajouté, les larmes aux yeux, "pour trouver ici un peu de paix".

Mme Damaris de Oliveira Lucena (43 ans) veuve d'un membre de "l'Avant-garde populaire révolutionnaire" est la seule à avoir indiqué qu'elle n'avait pas été torturée. Vêtu humblement, d'une mai-

greuse squelettique, elle portait dans ses bras sa fille Angela, trois ans; elle paraissait très effrayée et regardait les journalistes avec terreur. Assise sur un divan dans le salon de l'aéroport, ses trois enfants pressés contre elle, elle se mit à pleurer. Elle parla de son mari, Raimundo de Oliveira, tué le mois dernier par la police. "Je ne sais pas quoi dire... pourquoi m'ont-ils mis en prison le 26 février? Je n'ai rien fait", a-t-elle dit.

En revanche, Octavio Angelo (35 ans) membre de "l'Action libératrice nationale" a indiqué qu'il avait subi toutes sortes de sévices: "ils m'ont appliqué des chocs électriques à la tête, ils m'ont pendu par les pieds et frappé sans pitié. J'ai été soumis à toutes sortes de tortures que je ne peux même plus me rappeler. Je ne peux même pas dire combien de temps ça a duré, j'ai complètement perdu la notion du temps", a-t-il dit.

Octavio Angelo a affirmé que toutes les arrestations opérées au Brésil ne servaient à rien: "La haine règne au Brésil et provoque la rébellion". Il s'est enfin déclaré convaincu qu'il y aurait de nouveaux enlèvements.

Quand vous prenez un cours, vous ne faites pas une dépense, vous faites un placement.

Soyez vous même!

CE QU'UNE "ÉCOLE DE SUCCÈS" PEUT RÉELLEMENT DONNER !

Malgré beaucoup de scepticisme, voici une institution canadienne-française qui réussit en aidant les gens à réussir davantage

Un soir de septembre, un journaliste, un chiropraticien, une mère de 3 enfants, un menuisier, un dentiste, une vendeuse, un électricien, un religieux et un joueur de hockey faisaient partie d'une classe de 40 hommes et femmes et expliquaient pourquoi ils étaient là.

Le journaliste voulait apprendre à se relaxer, le chiropraticien désirait parler en public, la maman voulait mieux comprendre ses enfants, le menuisier voulait vaincre sa timidité, le dentiste espérait devenir plus naturel avec ses clients, la vendeuse voulait cultiver l'art de persuader par la parole, l'électricien souhaitait retrouver son enthousiasme et sa confiance, le religieux cherchait des techniques modernes en relations humaines, le joueur de hockey voulait se préparer à du travail de relations extérieures.

Voilà une des scènes qui se sont passées depuis plus de 15 ans, lors de l'ouverture des cours de cette supposée "École de Succès", connue sous le nom de l'Institut de Personnalité ou plus de 12.000 personnes ont suivi des cours jusqu'à date.

Fondé en 1954 par Jean-Guy Leboeuf, diplômé universitaire et auteur du volume bien connu "Arrêtez d'avoir peur! Et croyez au succès!" l'Institut de Person-

nalité prétend pouvoir aider tout le monde. Selon les professeurs de l'Institut, les milliers de graduates ont constaté que dans la vie, il ne suffit pas de posséder des talents, des connaissances, de l'expérience, il faut de plus être en mesure de se faire valoir, d'influencer les autres et de communiquer ses idées avec force et conviction.

Le fondateur soutient que les gens pensent trop à leurs propres défauts mais pas assez à leurs qualités. Le cours les aide à découvrir, développer et utiliser toutes leurs qualités, car ce qui compte le plus pour réussir est être heureux dans la vie, ce n'est pas d'avoir beaucoup de talents, c'est de bien connaître, cultiver et utiliser ceux que l'on a.

Il prétend que, après les 15 semaines de cours, c'est-à-dire environ 50 heures, un soir par semaine, les participants pourront s'exprimer plus facilement, régler leurs problèmes, mieux s'entendre avec les autres, vivre avec plus d'assurance et d'optimisme. Bref, ils pourront grimper plus facilement l'échelle du succès.

Est-ce que cette "école de succès" peut vraiment vous aider? Est-ce que vous en retirerez assez de profits pour que ça vaille la peine?

À la grande surprise des scepti-

ques, dont le nombre diminue d'année en année, de grandes compagnies considèrent que ce cours est assez sérieux pour l'indure dans leur système d'entraînement. De plus en plus, les patrons tiennent compte de certaines enquêtes qui ont montré que, même dans le génie civil, seulement 15% du succès dépend des connaissances techniques et 85% de la personnalité. Des spécialistes ont même affirmé que, dans les affaires, 90% des problèmes sont des problèmes humains et seulement 10% sont d'ordre technique.

Voilà pourquoi des centaines de compagnies encouragent leurs employés à prendre le cours. Quelques-unes, comme la Commission de Transport de Montréal, les Immeubles Faust, la Brasserie Dow, Montclair Automobile, Dantmar, Pulp and Paper, Montréal-Matin, LaSalle Tricot, Biscuits Stuart, ont payé le cours au complet. D'autres absorbent la moitié des frais d'inscription. Dans une économie où la concurrence est de plus en plus forte, les compagnies savent que la différence la plus avantageuse, c'est la personnalité de leurs employés. Même certaines écoles régionales ont commencé à utiliser les techniques modernes et condensées de l'Institut de Personnalité.

Mais celui qui paye le cours lui-même, qu'en pense-t-il?

Un pharmacien affirme que le cours lui a donné l'audace d'acquiescer sa propre pharmacie. Un gérant de district des Chemins de Fer Nationaux y a vécu l'une de ses plus belles expériences et est devenu vice-président adjoint. Un plombier y a appris à être heureux et à réussir malgré son peu d'instruction. Le président d'une compagnie d'Ass. Vie y a appris à parler en public. Une secrétaire a remplacé la peur de l'opinion des autres par une grande confiance en elle-même. Une jeune maman a pu en profiter beaucoup et sans effort, puisqu'il n'y avait aucun devoir, aucune leçon, aucun examen.

Même les hommes politiques profitent du cours de l'Institut de Personnalité. Des députés, maires, échevins, conseillers municipaux et commissaires d'écoles en parlent avec fierté.

Dans le but de faire voir au public l'efficacité de cette méthode le fondateur de l'Institut de Personnalité invite les lecteurs du Devoir à assister avec leurs amis, à une conférence explicative, mercredi, 18 mars à 8 heures p.m. au Palais du Commerce, suite 219, (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur), ou venez en métro, descendez à la station Berri-Demontigny et prenez la sortie Ontario. Pour réserver votre place à la démonstration, signalez 842-8186. Entrée libre.



Jean-Guy Leboeuf
B.A.L.S.C.
Auteur du volume:
"Arrêtez d'avoir peur ! et croyez au succès !"

Palais du Commerce, 1600 rue Berri, Suite 213, Montréal 24, P.Q. Téléphone: 842-8186
Membre de la Fédération des Écoles de la Province de Québec Inc.

Votre Professeur d'Anglais chez vous
avec
VISAPHONE
Méthode internationalement reconnue
Écrire ou téléphoner pour renseignements:
30, Ouest rue Fleury - 384-0158

Maintenant
NUMERO SPÉCIAL
LE QUÉBEC DE
DEMAIN
À TRAVERS LE
PROGRAMME
DU
P.Q.
75 CENTS
numéro 345 - mars 1970
En vente dans les kiosques ou les librairies • Ou abonnement ordinaire:
Maintenant
A remplir et à adresser à:
MAINTENANT
2713 Chemin Côte Ste-Catherine
Montréal 250 - Tél.: 739-2758
FORMULE D'ABONNEMENT.
ABONNEMENT RÉGULIER 1 an \$7.00 ☐
ÉTUDIANT \$5.00 ☐
DE SOUTIEN \$10.00 ☐
VEUILLEZ RECEVOIR DU
SOUS-SIGNÉ LA SOMME DE
A partir du mois de 19
AU NOM DE
ADRESSE

Noces d'argent?

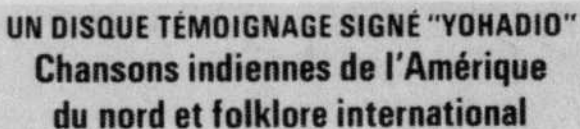
Si vous devez organiser une partie, un meeting, un déjeuner, venez au Reine Elizabeth. Nous nous occupons de tout pour vous jusque dans les moindres détails: salle, repas et rafraichissements. Adieu soucis!
Rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous, au Reine Elizabeth. Composez 861-3511 et demandez le directeur des banquets.

Tout (ou presque) sur Jean-Pierre Lefebvre, "Q-Bec, my Love"...

Love" et porte péremptoirement en sous-titre "Un succès commercial". Jean - Pierre Tadros, dont on pouvait lire la critique de ce film dans nos pages de samedi, s'entretient maintenant avec le cinéaste.

C'est là un film qui ne manquera pas de provoquer de violentes réactions. A tout le moins on peut le penser, car c'est là précisément le but de son réalisateur. Après avoir déchaîné la colère

l'indignation et la méfiance d'une bonne partie du public québécois, voilà donc Jean-Pierre Lefebvre qui se propose de le "choquer". Lisez donc ces quelques lignes du communiqué de presse pour vous



Si vous aimez les chants indiens ou si vous êtes un tout petit peu curieux de savoir ce que chantaient (et chantent encore) les premiers habitants de l'Amérique du nord, il faut écouter le dernier microsillon que Madame Roy-Villandrè a enregistré pour la maison Polydor (542 506) : il réunit une sélection de chants indiens et amérindiens, ainsi que quelques pièces de folklore international.

Ayant consacré une grande partie de sa vie à mieux connaître les traditions et les chants des différentes tribus nord-américaines, Madame Roy-Villandré — que les Iroquois ont surnommée "Yohadio" — s'avère incontestablement une spécialiste en la matière. Ce dernier disque, le cinquième en lice, a été enregistré en 1966 à la demande des dirigeants de la firme Polydisc qui n'arrivait pas à satisfaire la demande du public. La première face contient "Aooah" (du Nouveau-Mexique), un Chant de guerre, "Heia. Danse du calumet de paix" (tribu des Tshosro, "Pakobie" ou le fils du soleil, "My Silver Treated Fawn" (tribu des Sioux) et "Newelly Kyeal" (tribu des Gitksan, en Colombie-Britannique). Madame Roy-Villandré interprète elle-même ces chants divers, en s'accompagnant discrètement au tam tam, et réussit parfaitement bien à nous faire sentir l'univers propre de ces attachantes mélodies, à nous convaincre que ce répertoire des Indiens de l'Amérique du nord est aussi digne d'intérêt que celui de la Renaissance. La seconde face n'est pas moins belle et nous emporte en terres folkloriques. On y entend "Baoum, badiboum", une pièce de folklore canadien de la collection E.Z. Massicotte. "La surveillance de mes noces", issue du folklore du bas Saint-Laurent (col. Marius Barbeau). "La rose", inspirée d'un conte Persan du Xe siècle. "La promesse voyage", un chant médiéval français, "L'ison dormant", une bergerette du 18e siècle sur laquelle Mozart écrivit ses neuf variations (Op. 264), et "Tristite", une pièce de folklore espagnol. Les arrangements et les accompagnements pianistiques sont signés Paul de Margerie, sauf pour "La surveillance des noces" de Madame Caron-Legris. Pour Madame Roy-Villandré, cette face du disque est un "hommage à l'immense talent du regretté accompagnateur et arrangeur Paul de Margerie et restera un témoignage émouvant à celui qui était apprécié à travers le pays".

en convaincre: "Une bombe vient d'exploser dans le cinéma québécois: Q-BEC MY LOVE, un film libre, moderne, commercial, violent, érotique, sensuel, CHOC!" Cette fois vous ne serez pas déçu!" Peut-être! Mais qu'est-il donc arrivé à l'hermétique, au tendre Jean-Pierre Lefebvre, pour qu'il se lance ainsi, sans fausse honte, dans le circuit commercial, utilisant, pour ce faire, ce triste appât qu'est le sexe?

patience, sommes-alle le voir pour lui demander ce qu'il en était au juste. Et pendant près de trois heures nous avons parlé de cinéma, du Québec, car l'un ne va pas sans l'autre. Mais avant, j'avais voulu poser une question toute simple qu'on ne lui pose plus tant Jean-Pierre Lefebvre nous est aujourd'hui familier. N'est-ce pas lui, le grand frère, le grand frère critique, à faire le point sur ce qui, après trois fois par an, puisque tel est le rythme de sa production? Et cette question, que je tenais à lui poser, me semblait d'autant plus importante pourrait bien se révéler une étape importante dans la carrière du jeune cinéaste de 28 ans. La question, la voici: Qui êtes-vous donc Jean-Pierre

« Mais un gars, me roud-
nuellement surpris par ma question,
qui vit entre "moteur" et "coupé",
deux termes qui retentissent sur
tous les plateaux de tournage. J'ai
eu la même idée, le même que j'ai
eu à l'époque où, tout jeune, j'ai
été à l'école. Le cinéma M'est apparu
très jeune, comme une espèce de
monde à part, de monde où je pou-
vais rêver. D'ailleurs, si je me
souviens bien, c'est à l'école que
parce qu'il n'existait pas, à l'épo-
que, de ciné-clubs, donc pas d'écou-
doctrinisme. Il faut dire aussi
que j'ai hérité de ma mère cet
intérêt pour les beaux films, le
mouvement de la jouelle, et cette
fascination de l'image. Mais je ne
suis pas un artiste. Je ne crois
d'ailleurs pas en l'inspiration.
Pour moi, l'inspiration c'est l'ob-
servation bête et banale des cho-
ses, »

"Tout d'abord, j'aimerais préciser que ce n'est pas mon premier film ou, comme plusieurs personnes ont tendance à le penser, il est la première question de sexe, mais ce n'est pas un film ou. C'est, par contre, la première fois que je vais dans le circuit commercial, et le film a été fait pour ça."

Il m'explique alors que c'est un film de guérilla qu'il a tourné en quatre jours, en novembre 1969, avec un petit budget. Le problème était de faire un film qui ne pouvait pas d'arriver à concilier son travail de "fonctionnaire" à l'ONF, où il s'occupe de la production des premières œuvres, et son désir de faire un film. "Mon travail à l'ONF est très intéressant, mais très passionnant, mais aussi très absorbant. Je ne pouvais donc m'absenter physiquement pour une ou deux semaines. Il fallait donc que je trouve un sujet de film qui ne nécessiterait pas de me déplacer dans mon bureau. Car ce qui m'intéresse au cinéma, c'est de dire quelque chose, et le décor importe peu. C'est d'ailleurs dans des décors très sobres que j'ai réalisé mon premier film, une forme synthétique d'expression."

est important au niveau cinéma, c'est le sexe et la politique. Or j'essaie toujours de créer, ou de travailler par rapport à des réalités très immédiates. Il ne m'appartient pas de rejeter ces préoccupations ou de les accepter, mais d'ajouter un élément de conscience au niveau de cette double préoccupation dans la société industrielle québécoise actuelle."

"Or, depuis 1968, c'est-à-dire depuis la nouvelle loi de la censure, cette montée du cinéma "érotique" est devenue très importante. Il ne s'agit donc pas de ramener mon film à une simple réaction contre le succès remporté par "Valérie", car je ne fais aucune distinction entre ce film et tous les autres du même genre. Ce qui d'ailleurs m'intéresse ce n'est pas tellement ces films, mais la salle, les gens qui voient ce genre de film. C'est donc ce même public que j'ai voulu provoquer en lui présentant "Un Succès Commercial".

"Mon film utilise en effet tous les éléments de base des films commerciaux projetés dans les grandes salles. C'est pourquoi, en premier lieu, je tiens à le présenter dans une grande salle. Mais c'est aussi un film qui contient sa propre destruction. Car finalement ce qui rend un public voyeur, c'est qu'il ne se rend pas compte que c'est du cinéma. Le public est trop souvent dupe, il n'est pas assez conscient pour se dire : attention, ce n'est que du cinéma. J'ai donc voulu faire un film dans lequel on voit constamment que c'est un

"J'ai voulu, en d'autres termes, jouer franc-jeu avec mon public, espérant ainsi arriver à le démystifier. C'est pourquoi, j'ai refusé les mensonges du cadrage qui vous oblige constamment à calculer l'angle de caméra pour ne pas en montrer plus qu'il n'en faudrait. Pour moi, c'est tricher avec la réalité. Surtout, c'est créer des illusions dont les victimes ne sont autres que les spectateurs. C'est pourquoi en faisant "Un Succès Commercial", tout est en plan unique. Dans ce sens, j'ai refusé, dans mon dernier film à "faire du cinéma"."

— "Un Succès Commercial" n'aurait-il pas été également engendré par l'échec commercial qu'a connu votre film précédent, "La Chambre Blanche" ?

La Chambre Blanche "s'a été pour un geste de tendresse au milieu d'un geste de violence. On se trouve actuellement dans une situation d'agitation qui fait qu'un film comme "La Chambre Blanche" paraît être un geste gratuit. Mais pour moi, même au niveau politique, c'est un geste engagé, en ce sens qu'il me paraît constituer une des facettes les plus importantes qui nous manquent. D'ailleurs, cette méprise avait déjà eu lieu avec mon quatrième film, "Il ne faut pas mourir pour ça", que j'avais fait uniquement dans le but

de faire un film généreux, simple, tendre et beau. Et pourtant, là aussi, ça a été un gros four. Mais il est certain qu'«Un Succès Commercial» a été un gros engendre pour moi.

«Mais les films, en soi, n'ont pas beaucoup d'importance. Ce qui importe le plus, c'est, me semble-t-il, la continuité entre les films. C'est aussi, à chaque fois, de donner l'impression que l'on est toujours en face d'un univers qui est toujours le même. Chaque film représente pour moi une nouvelle tentative de dire la même chose, mais avec des images différentes. Et de ce point de vue, il est évident qu'«Un Succès Commercial» est le négatif de «La Chambre Blanche». Mais les deux ne sont pas en contradiction, car ils font partie de problèmes différents. C'est moi et ce que je m'efforce de considérer.

"On parle souvent de mon prétendu hermétisme. Mais c'est là une question de langage. Et le langage m'apparaît comme essentiel, comme la seule véritable communication entre ce qui est dit et la façon de le dire, il n'est plus nécessaire de parler. Car j'essaie d'appréhender au mieux la réalité quotidienne. C'est la raison pour laquelle il me semble important d'essayer d'exprimer ce que j'ai vu jusqu'à présent. C'est la raison pour laquelle le stade où la production d'un film me semble obscène, économiquement parlant. Et ce stade se place actuellement à 120.000 dollars. Et puisque l'on parle argent, disons qu'il me semble beaucoup plus important de produire trois films de 40.000 dollars, que d'en produire une super-production des trois ou quatre ans."

— Peut-on voir dans "Un succès Commercial" le début d'une nouvelle période dans votre œuvre?

— "Jusqu'au Cœur" et "La Chambre Blanche" marquent, en effet, le fin d'une période, en ce

trier, la fin d'une période, en ce sens que jusqu'au Coeur du présentement, il y a eu la contestation du cycle, et "La Chambre Blanche" s'autoabaissement. "Un Succès Commercial" se présente alors comme un nouveau jalon qui marque le désir d'en arriver à une nouvelle phase, à une nouvelle situation.

Et j'entends grossier non pas dans son sens péjoratif, mais dans le sens de "gros", de clair. Il définit pour moi le désir de montrer des évidences. Et c'est là où je voudrais aller, à la fin, à l'aboutissement, capable de rendre compte, nouveau la neige qui tombe, une femme qui est belle... C'est un peu à Louis Lumière que j'aimerais qu'on retourne. Comme je le faisais à la fin de mon film: "il faut aller à la fin, à l'aboutissement, à la neige, et que la neige qui tombe soit la neige qui tombe".

"C'est d'ailleurs la même démarche que j'avais suivie dans "La chambre Blanche". Mais là, je l'avais faite a posteriori: j'avais conclu, que moi, je regardais les choses. Dans "Un Succès Commercial" je dis aux gens qu'il faut avoir cette attitude."

« Ce que j'ai fait avec ce film... à, et que je vais tenter de faire par la suite, c'est d'arriver à réinventer les modes premiers de communication, la fascination première de communication. Il y a un spectateur qui est là, et il y a une lumière qui projette des ombres; c'est à ce niveau qu'il faut agir, je cherche donc à retrouver des évidences, mais cela ne veut pas dire que je veux tomber dans le film commercial. »

« Ainsi, un des films que j'aimerais réaliser, c'est "Les dernières fiançailles". Le seul film d'amour que je tournerais peut-être jamais. C'est l'histoire d'un amour de deux vieillards dont l'un apprend qu'il doit bientôt mourir, l'autre décide alors de mourir avec lui. Ce sera presque un documentaire sur ces deux vieillards qui vivent leurs deux dernières semaines. Deux êtres qui vont mourir dans quinze jours ! On vit déjà dans l'éternité... »

— N'existe-t-il dans tous vos films une certaine volonté de déconcerter le public ?

"Oui, mais dans la mesure même où il existe dans chacun de mes films un élément critique très fort; dans la mesure où, justement, je veux briser avec l'américain dream". Il ne s'agit jamais pour moi de choquer pour le plaisir de choquer. Encore moins de critiquer dans le but de dénigrer. Si je choque, c'est un peu pour essayer de prendre les gens à leur propre piège."

Justement ne craignez-vous pas qu'on vous accuse une fois de plus d'avoir voulu, dans un Succès Commercial, vous moquer de certains traits de la culture française ?

« Oui, je sais qu'on m'a souvent reproché, avec « Mon Ami Pierrette » et « Patricia et Jean-Baptiste » de me n'oser des gens d'ici, alors que je me suis toujours efforcé de faire passer des gens d'ailleurs. Mais j'ai toujours eu l'impression que j'ai jamais mis en scène des gens que je détestais. Et si j'ai interprété le rôle de Jean-Baptiste, c'est justement pour m'assumer, pour ne pas prendre quelqu'un d'autre et lui dire : je te caricature, car tu es différent de moi. Pierrette et Jean-Baptiste, eux, ce sont des personnages de film le plus douloureux que j'ai jamais réalisés. Car j'adore tous les personnages, et je ne pourrai moi si j'agissais de ne ridiculiser personne mais de trans-



Qu'arriverait-il si ce "Succès commercial" n'en était pas un ?

— "Si le public n'arrivait pas à suivre le sens de ma démarche, cela me confirmerait presque dans ce prétendu hermétisme que j'ai utilisé jusqu'à présent. Car "Un Succès Commercial" est un film que je ne rejette absolument pas au niveau de la création, de la conception. C'est un film aussi important, aussi authentique que "La Chambre blanche". Si ce film ne devait provoquer aucune réaction, je n'en ferais que des "Chambre Blanche". S'il en provoque, je tourne "Les Dernières Flançailles".

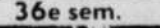
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Franz-Paul Decker, directeur artistique

"FESTIVAL BEETHOVEN"
LES GRANDS CONCERTS
Mardi et mercredi, 17 et 18 mars à 8 h. 30
AU PUPITRE
Franz-Paul
DECKER
SOLISTE
ZINO
FRANCESCATTI
VIOLONISTE
PROGRAMME
 Léonore n 1 op. 138 - ouverture
 Concerto en ré majeur op. 61
 Symphonie n 6 en fa op. 68 "Pastorale"
\$2.50 - 3.50 - 4.50 - 5.50 - 6.00

 **SALLE WILFRID-PELLETIER**
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

 **CINEMAS GRIMCO AMUSEMENT**

36e sem. EN RUDESS SITES TITRES FRANÇAIS 18 ans

 **JE SUIS CURIEUSE**

SEMAINE: 7,30, 10 DIMANCHE 12, 2,30, 5, 7,30, 10 (jaune)

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

9^e
Sem.



le
Comte PORNO

EN COULEURS

STATIONNEMENT
GRATUIT

COMPLÉMENT DE
PROGRAMME

"Un Souffle de Tendresse"

EN COULEURS

JEAN-TALON 725-7000 **MAISONNEUVE** 525-2174

18 ans
Adultes

AVEC HANS WAHLGREN
"INGER SUNDH
couleurs

les aveux sans pudeur d'une jeune fille d'aujourd'hui

JOURNAL INTIME D'UNE
DEMI-VIERGE

[BUSSI] un merveilleux parfum d'oselle avec Françoise Rosay
Francis Blanche
EN COULEURS

CANADIEN 523-5180 **PLAZA** 274-6155
-1204 EST STE-CATHERINE -6505 ST-HUBERT

LA PISCINE AVEC 

ALAIN DELON / ROMY SCHNEIDER

COULEURS MAURICE RONET

UN FILM DE JACQUES DEFFRAY

CINÉMA V

5550 OUEST, Sherbrooke
tel. 489-5559

FLEUR DE LYS
858 EST, 51^E CATHERINE
TEL. 288.1903

Histoires).		J.T.			
Horaires					
Le sigle c marque une émission en couleur					
CBFT 2		3.30	Madame Samuse		
9.10	Aujourd'hui à CBFT	4.00	La cabane à Mida		
9.15	Les Orables	4.30	Captaine Scarlet		
9.30	Histoires vraies	5.00	Le 5 à 5		
10.00	Le roman de la science	6.00	Studio 10		
10.30	En Mouvement	7.00	Le 10 vous informe		
10.45	Monieur Surprise présente	7.15	Les commentaires de M Alband		
11.00	La Souris verte	Flamand			
11.15	L'énigme	7.30	Patrouille du cosmos		
"La malediction du serpent jaune" (Allemand 1962)		8.00	Toute la ville en parle		
1.00	"Le dame éternelle" (Hongrois 1965)	9.00	Claude Blanchard		
2.30	Où ou non	10.00	Coup de fil		
3.00	Femme d'aujourd'hui	10.45	Le 10 vous informe		
4.00	Bobino	11.00	En pantoufles		
4.30	Grujot et déliat	"Les seront des hommes" (Italien)			
5.00	Monieur Surprise présente	12.30	Dernière édition		
5.30	Les aventures de Sauspray	12.15	Fermature		
6.00	Le Monde laboieux du Ski	CBMT 6			
6.30	Téléjournal	8.00	Test Pattern and Music		
6.40	Nouvelles du sport	8.30	Stand-by-Six		
6.45	28 heures	9.00	Quebec School Telecast		
7.00	Format 30	9.30	Quebec School Telecast		
7.30	Les belles histoires des pays d'en haut	10.00	Frédery Gant		
8.30	Ma sorcière bien-aimée	10.45	Cheo Hélie		
9.00	A la seconde	11.00	Mr. Dress-up		
9.30	Le paradis terrestre	11.15	Double Exposure		
10.00	Les experts	11.30	CBK TV News		
11.00	Le point	11.45	Link Van Dyke Show		
11.30	Nouvelles du sport	1.00	Lanchon Date		
11.30	Cinéma	1.30	As the World Turns		
"Sole belle et tais-toi" (Français 1960)		2.00	Strange Paradise		
1.15	Téléjournal	2.30	Hazel		
CFTM 10		3.00	Take Thirty		
7.15	Mire et musique	3.30	Edge of Night		
7.30	Les p'tits bonshommes	4.00	The Gallipoli Gourmet		
7.45	C'est parti	4.30	A place of your own		
8.45	36-24-36	5.00	Corsairs		
9.00	Madame est servie	5.30	The Beverly Hillsbillies		
10.00	Bonheur du jour	6.00	To Home with Love		
10.30	Leçon de beauté	6.31	Hour Glass		
10.45	La pause café	7.30	The Governor		
11.00	Réponse à tout	8.00 Nice'n Easy			
11.30	Dernier des Mohicans	8.30	Front Page Challenge		
12.00	Les P'tits bonshommes	9.00	The Name of the Game		
12.10	Première édition	10.30	Man Alive		
12.15	Cine-Lundi	11.00	CBK National News		
"Haque dans le coin" (Américain)		11.15	Viewpoint		
2.00	Cine-Lundi	11.26	Night Report		
"Une arme pour un lâche" (Amé-		1.40	Sciences-Fiction Theatre		
		Teen-Age Romances			
		1.15	Final Report		

CE SOIR 7:00 et 9:30
le dernier **SERGIO LEONE**

**ONCE UPON A TIME
IN THE WEST**

Claudio Cardinale, Henry Fonda,
Charles Bronson, Jason Roberts

PRESENTATION EXCLUSIVE

 **verdi**

5380
St-Laurent
277-4145

Mercredi: 'THE WILD BUNCH'



LUNDI, MERCREDI,
VENDREDI ET SAMEDI
à 7h.45
LE DIMANCHE à 2h.00

**Blue
Bonnetts**

Les Explorateurs
Français
grand film en couleur
**RENÉ PIERRE
BILLE**
"Le monde sauvage
des Alpes françaises"
Auditorium du Plateau
les 15-16 et 18 mars
20 h. 30
Entrée: \$1.50 et \$2.00
Réservations:
Club Horizons du Monde
1170, rue Drummond
Tél.: 866-6378

elysee
39 MILTON 842-6053
SALLE RESHAUS

"TOUT JEUNE GARS, IL MANQUE, SI PURE,
QUI SAVENT FAIRE L'AMOUR, QUI AMÈNENT LE SOLLER
ET QUI SE DÉTENDENT... PAR LA DANSE!"
Nathalie Denechère



**9e
Sem.**

danse

de
**BARRET
SCHNEIDER**

7.90 - 4.40

more

MEMBERSHIP PRICE

FRANCIS TRIN 1.4
ANCI

**MA NUIT
CHEZ MAUD**





En vedette
Tonia
Bern-Campbell

Du 9 au 21 mars

Nick Martin et son orchestre

Danse continuelle

Réservations: 861-3511

Pas de minimum
Pas de frais de couvert
(du lundi au vendredi)

La Salle Bonaventure

du Reine Elizabeth

21e SEMAINE!

FESTIVAL DE CANNES 1969

LES NOMINATIONS
POUR LES OSCARS
DU MEILLEUR FILM
ET
MEILLEUR FILM
ÉTRANGER

Z

YVES MONTAND
IRENE PAPAS
J.J. TRINTIGNANT

film de COSTA GAVRAS



EASTRANCOLOR

billets : 12,45, 2,00, \$15, 7,30, 9,45

VENDOME

PLACE VICTORIA TEL. 816-1461

Q.BEC MY LOVE! Un poulet chez nous: Q-BEC B.O.
 on Français
 Anne Lorrain - Denis Payot
 Jean-Pierre Carlier - Larry Keel **PAR**
ARLEQUIN
 288-2943
 Horaire: 1.05 - 3.55
 6.45 - 8.05

MAINTENANT AU
CINEMA LE DAUPHIN

easy rider

PETER FONDA DENNIS HOPPER

en français
7^e
Sem.

18 ANS
adultes

SALE MILLAREN FESTIVAL JEANNE MOREAU

Aujourd'hui: "LA MARIÉE ÉTAIT EN NOIR"
Demain: "PEAU DE BANANE"

EN SEMAINE: 7.30 7.30
14.00 14.00 12.30 12.30 14.00 14.00 8.30

le DAUPHIN

BEAUBIENS PRES D'HERVILLE 721-MOAO

Horizontalement

- 1—Bruyante.
- 2—Spécialiste de logique. — Enlève.
- 3—Qui rend service. — Breuvage des dieux.
- 4—Onze. — Faire apparaître l'irisation. — 1^{er} skium.
- 5—Qui à deux côtés égaux. — Vase d'ornement.
- 6—Audacieuse. — Interception de la lumière par un corps opaque.
- 7—Propre. — Mesura au stère. — Pronom personnel.
- 8—Ustensile de ménage pour réduire en poudre. — Aucune, pas une.
- 9—Paresseux. — Sa capitale est Port-au-Prince. — Enlève.
- 10—Point du monde où le soleil paraît se lever. — Haler un bateau.
- 11—En U.R.S.S. société coopérative dans laquelle la propriété est entre les mains de collectivités. — Crainte.
- 12—Filet sous les ives d'un chapeau. — Récipient pour boire.

Verticalement

- 1—Gonflement douloureux causé par un abcès. — Nom de la plus grave des voix de femme.
- 2—Bouture du rôtisseur.
- 3—Fait quelque chose. — Montagne de Grèce. — Vallée très large.
- 4—Large ceinture de crin qu'on porte sur la peau par mortification. — Puisant projecteur de lumière placé à l'avant d'un véhicule.
- 5—Tranchant, aigu. — Décen convenable.
- 6—Tellement. — Petite île. — En outre, de plus.
- 7—De façon sensée.
- 8—Charge d'un anneau. — Ensemble de sons sans harmonie.
- 9—Relatif aux membres inférieurs. — Trou dans le mur.
- 10—De bonne heure. — Ile de l'océan Atlantique. — Vanner.
- 11—Un des métaux usuels, blanc. — Personne qui jette.
- 12—Empêche d'avancer. — Se trompe.

Horaires des théâtres

CENTAUR THEATRE, 433 rue St-François
Xavier, Vieux Montréal - "A Lily in Little
India" de Donald Horowitz. En anglais.
Jusqu'au 29 mars excepté le lundi, 20h.30
Samedi, deux représentations à 19h.00 heu-
res et 22.00 heures. Téléphone: 288-6115
COMEDIE CANADIENNE - Monique Leyrac
750.30
**LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRA-
LE** - Lundi, mardi, mercredi, mat. à
19h45; jeudi à 19h30; vendredi, mat. à
19h45; samedi à 20h30; dimanche, relâche.

QUAT'SOUS - "Bien à moi, marque" de
Marie Savard et "La duchesse de Lan-
guet" de Michel Tremblay tous les soirs
à 20h.30 sauf le lundi.

RIDEAU VERT - "La Factice" de Fran-
coise Dorin - du mardi au samedi à 20h.30
dimanche à 19h.30 - relâche lundi.
CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI
relâche.

PLACE DES ARTS

THEATRE WILFRID-PELLETIER - relâche

THEATRE MAISONNEUVE - relâche

THEATRE PORT ROYAL - TND. Hat-
let - mardi, mercredi, jeudi, vendredi à
20h.15; samedi mat. à 19h45; soirée à
20h45; dimanche à 19h45; dernière.

Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

MULHOLM - "Un sorcier commercial
à Québec" de Louis-Philippe Roy - 2.30
BEZEL - "Bueno Sera" - Mme Campbell
et "Travay des grands chemins"
BUH - "Les rhéteurs de Katmandou" et
"Happening"
CANADIAN - Journal intime d'une dem-
o-gerie - 12.15 - 3.30 - 6.40 - 10.10 - "Un
merveilleux parfum d'oreille" - 1.30 - 4.50
- 8.10
CHAMPLAIN - "Quand les aigles attaquent"
et "Le temps des amants"
CHATEAU - "L'Homme le plus dange-
reux du monde" et "Les Géants de l'ouest"
CINEMA 8 - "La Piscine" - 7.15 - 2.30 -
Dim 12.35 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30
CHENAZIE - "Fanny Girl" (français) -
9.40 - 5.00 - 7.15 - 9.30
DAUPHIN - Salle McLaren - Festival Jean-
Moréau, 7.30 et 9.30 un film par soir
ELECTRA - "Emmanuelle" et ses sœurs
et "Les vierges folichonnes"
Elysée - Salle Elysée - "Ma nuit
chez Maud" - 7.30 - 9.45 - Sam. et dim.
1.30 - 3.30 - 5.00 - 7.30 - 9.45
FLOR DE LYS - "La Piscine" - 12.30 -
9.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30
FRANCAIS - Voir Châtea
GRANDS - Voir Châtea
JEAN-JACQUES - Voir Maisonneuve
MAISONNEUVE - "Comte Fern" - 1.20 -
4.25 - 7.10 - 10.25 - et "Un souffle de
soudaine" - 12.00 - 2.45 - 5.50 - 8.50
MIRAMIN - "L'Amour physique" et
"Possesseurs du démon"
PLAZA - Voir Canadian
PAPINEAU - "Les Biches" et "Fleur d'a-
nelle"
PARISIEN - "L'Initiation" - 10.00 - 11.30 -
1.25 - 3.25 - 5.20 - 7.30 - 9.30 samedi, dernier
spectacle à 11.30 p.m.
PRINCE - "Goodbye Columbus" (17) et
"Bye Bye Barbara"
SAINTE-DE-NE - Les Chemins de Katman-
dou et "Happening"
VENDOME - "Z" - 12.45 - 3.00 - 5.15 -
7.30 - 9.45

EN LANGUE ANGLAISE

ALBUQUERQUE - "Patton" - soirs 8.30 -
samedis: mer. sam. dim. et fêtes 2.30
ARI - "The Hawks Generation" - 1.00
2.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00 - 11.00
AVENUE - "They Shoot Horses, Don't
They" - 12.35 - 2.45 - 4.50 - 7.00 - 9.15
ATWATER 1 - "Cactus Flower" - 1.10 -
3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.10
ATWATER 2 - "Butch Cassidy and the Suan-
da Kid" - 12.35 - 3.10 - 5.15 - 7.20 -
9.30
BONAVENTURE - "Zabriskie Point" -
1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
CAPITOL - "Cherry Harry and Raquel"
10.00 - 11.30 - 1.15 - 3.00 - 4.45 - 6.30
8.15 - 10.00
CINEMA 2 QUÉBEC DES NEIGES - "Oliver"
8.30 Sam. et dim. 2.00 - 8.30
CINEMA 1 QUÉBEC DES NEIGES - "Krotikos"
CINEMAS WESTMOUNT SQUARE - "The
magic Christian"
CINEMA HEAIRE INTERPAC - "Rus-
sian Adventures" - 8.30 - Mer. sam. 2.00 -
8.30 - Dim 2.00 - 7.30
Elysée - Salle Henri - "More" - 7.30 -
9.45 - Sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.3 -
7.30 - 9.45 (Sam. à minuit)
KAY - "Diner d'été" - 1.30 - 4.30 - 8.30
KEN - "South Pacific"
LEWIS - "The Last Grenade"
MULHOLM - "Goodbye Columbus" et "17"
PALACE - "Sweden, Heaven and Hell" et
"Baby Love"
PLAZA DU CANADA - "Bob & Carol &
Ted & Alice" - 5.25 - 7.25 - 9.30 - sam.
dim. 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.30
PLAZA VILLE-MARIE - Grande salle:
Mardi - 1.30 - 3.00 - 5.30 - 7.30 -
9.30 - Petite salle: "Putney Swope" - 3.00 -
5.00 - 7.00 - 9.00
PONTIAC - "The Girl with Hungry Eyes"
3.30 - 6.45 - 10.00 et "The Night They
Raided Minsky" - 1.25 - 4.45 - 8.00
SEVILLE - "Fantasia"
SNOWDON - "Cherry Harry and Raquel"
1.15 - 3.00 - 4.45 - 6.30 - 8.15 - 10.05
ST-JEROME - "The Happy Ending" - 1.15
3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.30
VERDI - "Once Upon a Time in the West"
7.00 - 9.30
WESTMOUNT - "Hello Dolly" - 8.30 - (ma-
tinées sam. dim. et mer.)
YORK - "The Damned" - 1.00 - 3.40 - 6.25
9.00

ET AUTRES LANGUES

Suédais s.-t. français.
FESTIVAL - "Je suis curieuse, jaune"
7.30 - 10.00 - Dim. 12.00 - 2.30 - 5.00
7.30 - 10.00
Suédais, s.-t. anglais
SALLE HERNES - "I Am Curious, Yellow"
7.30 - 10.00
CINEMAS DE PARIS - "I Am Curious, Yel-
low" - 7.30 - 10.00

CINEMATHEQUE

Urbaintheque Canadienne (à la Bibliothèque
Nationale) 1700 rue St-Denis: relâche lun.
dim. et lundi

LOUEZ

VOTRE AUTOMOBILE
où vous l'achèterez
en toute confiance...
à l'enseigne
du
SERVICE INTÉGRAL



GOYETTE

Pontiac - Buick - Tempest
Acadian - Firebird
Chambly
Téléphone: 861-0181
658-8723

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

MÉDECIN BACTÉRIOLOGISTE

requis pour hôpital de 400 lits. Dirigera le
service de bactériologie.

S'adresser à: **Case 1291, Le Devoir**

COMMIS COMPTABLE

avec connaissance de la machine N.C.R. N36

possédant la dactylo et pouvant faire divers
travaux de la comptabilité.

Écrire à:

Case 1290, Le Devoir

TRADUCTEUR

Compagnie pharmaceutique de réputation internationale
recherche les services d'un traducteur ou traductrice
(anglais au français).

Pré-requis:

- Âge: de 25 à 40 ans.
- Diplôme en traduction
- Un minimum de 3-4 années d'expérience comme
traducteur dans les domaines médical et pharma-
ceutique.

La compagnie offre d'excellents bénéfices marginaux,
d'agréables conditions de travail et un salaire propor-
tionné à la formation et l'expérience.

Adresser votre demande accompagnée d'un curriculum
vitae à:

Chef du Personnel,
Hoffmann - La Roche Limitée,
1956, rue Bourdon,
St-Laurent, Qué.

Discretion assurée



POLICIER LA VILLE DE MONTRÉAL

Offre aux jeunes gens:

- Une carrière d'avenir
- Un salaire initial de \$5500
- Des augmentations permettant
d'atteindre \$8750 en 3 ans
- Des vacances
- Des congés de maladie
- Une assurance-maladie
- Une assurance-vie
- Un fonds de pension
- La possibilité de parfaire leur
formation académique.

Si vous êtes citoyen canadien, âgé de
18½ à 30 ans, si votre taille atteint 5'8",
(pieds nus), si vous possédez une acuité
visuelle de 20/30 chaque œil (sans ver-
res), une 11e année d'études et une con-
naissance raisonnable de l'anglais, n'hé-
sitez pas à vous présenter, le plus tôt
possible au:

SERVICE DU PERSONNEL
Bureau 403, Hôtel de Ville, Mtl 127.
Téléphone: 872-3236 ou 3237

Les candidats éloignés de Montréal peu-
vent faire leur demande par écrit à l'a-
dresse plus haut mentionnée afin de re-
cevoir le questionnaire "demande d'em-
ploi", qui devra nous être retourné accom-
pagné des documents requis.

Traitement jusqu'à \$10,873

Conditions de candidature

Diplôme universitaire reconnu de service social, de crimi-
nologie, de sociologie, de psychologie ou dans un do-
maine connexe. On accordera la préférence aux person-
nes possédant un grade universitaire plus élevé et de
l'expérience dans ces disciplines.

Pour certains postes, les candidats doivent posséder les
qualités requises en ce qui concerne la connaissance
et l'usage de l'anglais et du français.

Lieu de travail

À cause de l'extension des services, nous avons de plus
en plus besoin d'agents des libérations conditionnelles;
il faudra donc pourvoir à des postes dans divers centres du
Canada.

Modalités d'inscription

Adressez votre demande d'emploi à la COMMISSION
DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA, OTTAWA 4
(ONTARIO).

Référence à rappeler: 70-491-1.

Directeur des relations industrielles

Un important manufacturier d'accessoi-
res domestiques, ayant environ 450 per-
sonnes à son emploi, recherche un candi-
dat d'expérience en relation industrielle
et en gestion du personnel pour remplir
ce poste nouvellement créé.

Responsable au plus haut niveau de la
direction, le titulaire du poste aura pour
tâche la mise sur pied, tout aussi bien que
l'administration et la gestion, du dépar-
tement du personnel et des relations in-
dustrielles. Il sera responsable de l'atteinte
des objectifs de la compagnie en ce qui
touche aux fonctions des relations ouvri-
ères, de l'embauchage, des allocations aux
employés, de l'administration des paies
et des salaires, de la santé, du bien-être
et de l'entraînement des employés.

Le candidat choisi possèdera un diplôme
universitaire ou son équivalent et un mi-
nimum de huit années de travail en gestion
du personnel et en relations industrielles.

De plus, une solide connaissance du do-
maine des relations ouvrières et une ex-
périence directe de négociation de contrat
de travail, de règlement de griefs et d'ad-
ministration de convention collective sont
nécessaires. Il devra aussi avoir la capaci-
té de communiquer avec tous les niveaux
de la direction.

Lieu de travail: Grand Montréal
Le salaire est à discuter
Âge: de 30 à 45 ans

Faites parvenir votre curriculum vitae
complet à notre bureau de Montréal,
630 ouest, boulevard Dorchester, en in-
diquant votre salaire actuel, votre degré
d'instruction et l'historique de vos emplois.
Réferez au dossier No P-716-M.

Toutes les demandes seront tenues con-
fidentielles et suivies d'un accusé de ré-
ception.

Urwick, Currie

Conseillers en administration

& Associés Ltée

Montréal Ottawa Toronto Winnipeg Vancouver

CARRIÈRE DANS LA VENTE ET LA GÉRANCE

Candidats:

Personnes ambitieuses, honnêtes, possédant une solide
formation et des qualités de discipline personnelle et de
meneur d'hommes.

Compagnie:

Complexe financier à ramifications mondiales.

Entraînement:

Cours d'initiation et de perfectionnement tantôt à Mont-
réal, tantôt en Europe.

Rémunération:

Contrat exceptionnel, garantissant revenu très au-dessus
de la moyenne, basé sur expérience et réussite.

Pour entrevue:

Faire parvenir son curriculum vitae à:

Case 1285, Le Devoir

RÉCLAMATIONS

HOMMES OU FEMMES

Ayant de 2 à 5 ans d'expérience dans un travail
de vérification et règlement de sinistres en assurance
générale.

Excellentes chances d'avancement: salaire supérieur
à la moyenne, déterminé selon les qualifications.

Communiquiez par téléphone à 845-4171
ou faire parvenir son curriculum vitae à:

L'UNION CANADIENNE, CIE D'ASSURANCES,
a/s du Directeur du Personnel
275, rue St-Jacques, Montréal 126, P.Q.

RELANCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, INC.

une Société de recherche établie au
Nouveau-Brunswick demande:

1. BIBLIOTHÉCAIRE

Un(e) bibliothécaire professionnell(e), bilingue,
avec expérience, pour organiser et diriger une
bibliothèque de nature semi-technique.

2. TRADUCTEUR

Traducteur expérimenté pour diriger un bureau
de traduction anglais-français et français-ang-
lais. **Qualifications requises:** diplôme
d'université, plusieurs années d'expérience dans
la traduction d'ordre général et technique.

Le traitement pour chacune des positions sera
de terminé selon les qualifications du candidat
choisi.

Relance du Nouveau-Brunswick, Inc.,
C.P. 100, Richibouctou, N.-B.,
téléphone 504-523-4397.



UNIVERSITÉ MCGILL
MONTRÉAL

INTERVIEWEUR DU PERSONNEL

Le candidat: est bilingue, diplômé ou sous-diplômé,
étudiant en vue de l'obtention d'un diplôme. Il a, au
minimum, deux ans d'expérience dans le domaine de la
gestion du personnel.

Le poste: consiste à interviewer, évaluer et sélectionner
les candidats (hommes ou femmes) à des postes variant
du niveau subalterne au niveau des cadres. Il consiste
aussi à entrer en contact avec les facultés; à interviewer
les employés transférés et ceux qui partent; à faire de
l'orientation professionnelle; et à effectuer des tâches
diverses dans d'autres domaines de la gestion du per-
sonnel.

Le salaire sera fixé en fonction de l'expérience; excellents
avantages marginaux. Trois semaines de vacances après
un an de service.

Veillez envoyer votre demande par écrit ou téléphoner
à 392-4682 à:

Mme Kay Aksich

Directrice adjointe du personnel
Service du Personnel
Montréal 110, Québec

OFFRE D'EMPLOI COLLÈGE DE MAISONNEUVE (CEGEP)

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS, RESPONSABILITÉS ET TÂCHES:

- Principal administrateur du Collège.
- Assure la coordination de tous les services.
- Voit à la préparation et l'exécution des plans de
développement.
- Veille à l'administration pédagogique et finan-
cière du Collège.
- Assure les relations internes et externes.
- Est responsable de l'engagement de tout le per-
sonnel du Collège.

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE:

- Détenteur d'un diplôme universitaire.
- Scolarité minimum de 17 années.
- Expérience dans l'administration.
- Aptitude à coordonner et diriger le travail de ses
divers collaborateurs.
- Bonne connaissance des structures et du système
scolaires au Québec.

SALAIRE:

- Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir offre de services et curriculum vitae
d'ici le 31 mars 1970 à:

Me Gilles Poirier, président,
Collège de Maisonneuve,
3800 est, rue Sherbrooke,
Montréal 406.

PROGRAMMEUR

Une excellente compagnie canadienne-française
est à la recherche d'un programmeur I.B.M.
bilingue, possédant une année d'expérience en
"Autocoder".

Excellentes conditions de travail et bénéfices
marginaux intéressants.

Prière d'écrire à:

Case 1289, Le Devoir

Bureau d'Étude du Travail

ANALYSTE

L'Hôpital Notre-Dame est à la recherche d'un analyste
pour son **Bureau d'Étude du Travail**. La personne
que nous recherchons est capable d'entreprendre et de
mener à bonne fin des projets dans les domaines suivants:

- création et amélioration de systèmes
- rationalisation des méthodes de travail.

Le candidat est/ou sera bientôt diplômé universitaire
(de préférence au niveau de la maîtrise); il possède une
solide formation en statistiques.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. André Trattier,
Bureau d'Emploi,
Hôpital Notre-Dame,
2065, Alexandre Desève,
Montréal 133, Qué.

PREPOSE À LA PRÉPARATION DES HORAIRES

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Fonctions principales:

- Consulter les doyens de facultés, directeurs d'écoles et
chefs de départements afin d'établir leurs horai-
ris relatifs à leurs divisions;
- voir à la préparation d'un horaire qui s'applique par-
tout sur le campus;
- établir, avec les analystes de systèmes et les analystes
d'ordinateurs, la réalisation des horaires.

Compétences:

- Diplôme universitaire ou l'équivalent;
- expérience de l'agencement des horaires pour cours
universitaires ou secondaires;
- connaissance des programmes et cours universitaires;
- bilinguisme (français et anglais) désirable.

Salaire: À fixer.

Veillez appeler le 17 mars entre 9hrs et 16hrs:

M. G. Amyot,
Le Régistraire,
Université d'Ottawa,
Tél.: 842-7777 (à Montréal).

PERSONNEL DE CARRIÈRES

Votre CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANA-
DA est là pour vous aider.

DIRECTEUR RECHERCHE ET TRANSFORMATION

Excellente occasion d'emploi offerte aux ingé-
nieurs chimistes ou ingénieurs mécaniciens pos-
sédant une maîtrise ou un doctorat et de l'expé-
rience en recherche. Salaire jusqu'à \$20,000.

A.G. Phelan - 879-5234

ENSEIGNANTS

Si vous possédez un Brevet A ou un bacca-
laureat en pédagogie avec spécialisation en
enfance inadaptée, nous avons des postes dis-
ponibles immédiatement ou en septembre pro-
chain. Salaire jusqu'à \$14,000.

M. De Luca - 879-4793

TRAVAILLEURS SOCIAUX PROFESSIONNELS

(Hommes ou femmes)

De nombreuses possibilités s'offrent aux travail-
leurs sociaux (membres de la Corporation des
T.S.P.) à différents niveaux d'emploi dans plu-
sieurs villes et dans des domaines tels que hôpi-
taux généraux ou psychiatriques, agences
familiales, maisons d'enseignement, agences
spécialisées en réhabilitation. Salaire jusqu'à
\$12,000.

M. Daigneault - 879-5233

ANALYSTES EN INFORMATIQUE ET PROGRAMMEURS

Plusieurs excellentes positions sont disponibles
pour des analystes en informatique et program-
meurs intermédiaires et seniors. Les candidats
doivent posséder deux ans ou plus d'expérience.
Salaire jusqu'à \$17,000.

W. Gold - 879-4791

DIRECTEUR CRÉDIT ET FINANCE

La position: Directeur crédit et finance pour
une division d'une importante compagnie de
produits alimentaires. Responsable de deux
gérants régionaux et de quatre gérants de
district.

L'homme: Un comptable professionnel ayant
au moins cinq ans d'expérience dans le finance-
ment et dans le crédit. Agressif et persuasif. Une
expérience exceptionnelle pourrait compenser le
degré en comptabilité.

Le salaire: Environ \$15,000.

Mme E. Garon-Bernard - 879-5289



L'encours de La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, à \$224,278,504.

potins financiers

L'Institut des Analystes Financiers de Montréal donnera, mercredi de cette semaine au Salon St-Laurent de l'Hôtel Reine Elizabeth, son 23^e dîner de gala. Ses membres auront le plaisir d'entendre M.C.N. Simpson président d'Acres Limited, Nul doute qu'on leur parlera de ses offres pour Traders et Canadian Securities, etc.

Bulman, Evans & Co vient de publier dans son bulletin de format de poche une intéressante étude sur Massey-Ferguson Limited dont les actions se vendraient à 9.5 fois ses recettes; ce qui les rendrait particulièrement attrayantes.

La déception des opérateurs professionnels à Wall Street devant le maintien des taux d'intérêts à un niveau élevé et le peu d'empressement des grandes banques américaines à suivre l'initiative de plusieurs petites banques de l'E.U. de diminuer leurs taux préférentiels sont la cause des nombreux dégoûts survenus en fin de semaine à Wall Street. Comme la cote a terminé durant la dernière séance à son plus bas niveau du jour, elle pourrait bien être encore hésitante ce matin, à moins que de bonnes nouvelles monétaires, économiques ou internationales aient été rendues publiques samedi ou dimanche.

La détérioration de la situation militaire au Laos pourrait bien ralentir l'évacuation des stocks américains de la Thaïlande et aussi du Vietnam; ce qui compromettrait maines assertions du président Nixon; ce que Wall Street ne verrait pas d'un bon œil.

L'Institut d'Assurance de la Province de Québec tiendra son séminaire du printemps jeudi de cette semaine, soit le 16 mars 1970 à l'Hôtel Skyline, sur la Côte-de-Liesse. Il y sera traité de la loi des assurances et le nombre des délégués est fixé à 30 Canadiennes d'extraction française et 30, d'extraction anglaise.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

British Newfoundland Corporation convoque ses actionnaires en assemblée pour le 6 mai

En vertu d'une résolution, adoptée le 4 mars 1970 par les administrateurs de British Newfoundland Corporation Limited et suite à l'approbation des actionnaires lors d'une assemblée qui aura lieu le 6 mai 1970, la compagnie se propose d'établir un plan d'option sur ses actions, en faveur de ses employés, et embrassant 500,000 actions. Les options, en vertu du dit plan seront concédées à des employés, à plein temps de la compagnie et de ses filiales, leur permettant de payer un prix d'au moins 90% du cours de la dernière vente sur la Bourse de Montréal, lors de leur achat, pourvu que le prix du marché soit au-delà de \$5.00 l'action et à au moins 85% de la dernière vente, rapportée sur la même Bourse, si la valeur des actions est au-dessous de \$5.00 chacune. Les options sont susceptibles d'être exercées, en tout ou en partie, au cours d'une période de 5 ans.

Ajax Minerals Limited soumet un rapport à la Bourse Canadienne

Ajax Minerals Limited a soumis l'état suivant pour les dossiers de la Bourse Canadienne. Il y est divulgué des changements suivants dans ses affaires: A) un changement dans le contrôle de l'entreprise, effectuée par la vente d'un paquet d'actions de contrôle à M. J. Mylrea et J. Riley et G. H. Huff. 2-A) l'élection des hauts fonctionnaires et des administrateurs, soit MM. Graham H. Huff, président et administrateur, de Toronto, Ont. Jane Warburton, secrétaire et administrateur, de Toronto, et John M. Riley, administrateur de Toronto, Ontario. (B) Les anciens hauts fonctionnaires et administrateurs de l'entreprise étaient MM. P. D. Hattie, président et administrateur, de Port Credit, Ontario, W. Ross Abbott, secrétaire-trésorier et administrateur, de Don Mills, Ontario, M. W. S. Miller, administrateur de Port Credit, Ontario. 3- C'est l'intention des nouveaux administrateurs de procéder le plus tôt possible à une nouvelle évaluation des propriétés de la compagnie, puis d'entrer en relation avec les souscripteurs aux fins d'obtenir des fonds suffisants pour récession.

Les magnifiques succès en 1969 par LA SURVIVANCE, agissent bien pour son avenir au dire de son président M. L.E. Morier, B.A., L.L.L.

Comme chacun sera à même de le constater, ci-contre, nous y faisons ressortir les faits saillants du message, transmis dans le rapport annuel de Survivance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, par son vice-président et directeur général M. Lucien Brosseau, D.M.G. Nous nous garderons donc d'y revenir, mais nous croyons qu'il est de notre devoir de faire, aussi, ressortir ce que le président de la même institution, M. L. Edouard, B.A., L.L.L., a transmis, de son côté, à ses assurés. "Je notais l'an dernier, fait-il remarquer, à l'assemblée annuelle qu'à la suite d'une assez longue période de construction et d'enseignement, La Survivance venait d'entrer dans l'ère des profits substantiels. Aujourd'hui, je suis heureux de constater que les excellents résultats obtenus en 1968 se sont continués en 1969.

"Je n'en veux pour preuve que les chiffres impressionnants que vous pourriez constater dans nos états financiers et les nombreuses initiatives mises de l'avant par les dirigeants pour rencontrer les exigences d'une clientèle de plus en plus renseignée sur tous les modes de protection que notre Compagnie est en mesure de lui offrir. "Si nous sommes encore loin du sommet vers lequel nous tendons, nous, administrateurs de La Survivance, pouvons cependant affirmer que l'époque de l'adolescence paraît terminée et que les magnifiques succès que connaît notre Compagnie augurent bien pour l'avenir.

"Il va sans dire que mes collègues du Conseil d'Administration et moi-même sommes fiers de ces belles réalisations que nous attribuons, pour une bien large part, à l'habile direction de son directeur général M. Lucien Brosseau, D.M.G., à l'esprit de travail et d'équipe de tout le personnel de la Compagnie qui nous donne sa loyale et incessante coopération."

Ce magnifique témoignage de haute considération, rendu par M. L.E. Morier à M. Lucien Brosseau, D.M.G. est une nouvelle preuve que l'on sait reconnaître que ce dernier contribua beaucoup à sa marche en avant, depuis qu'il est à son service, soit depuis le 2 novembre 1959. Sait-on qu'à la fin de 1960, l'actif global de l'institution précitée était de \$5,941,989.00, alors qu'il était de \$11,295,956.00 au 31 décembre 1969? Cet accroissement de plus du double durant le court espace d'une décennie démontre qu'il y a eu "progrès dans la sécurité" et c'est tout à l'honneur de M. Brosseau, l'âme dirigeante de La Survivance, une mutuelle d'assurance-vie depuis 1938 et dont la qualité de ses affaires est devenue pratiquement proverbiale. Rien d'étonnant, puisqu'elle a à sa tête comme président un homme d'une intégrité reconnue, nous avons nommé M. L.-Edouard Morier, B.A., L.L.L., et comme vice-président et directeur général, M. Lucien Brosseau, D.M.G., un diplômé en actuariat de l'Université d'Edimbourg, en Ecosse, etc. Il va sans dire que tous deux sont fort bien secondés par un conseil d'administration, comprenant des financiers et des hommes d'affaires avertis, soit M. Charles Gilbert, deuxième vice-président, M. Armand Mongeau, M. Arthur Laplante, Ing. P. M. Marcel Rivard, C.A., M. Grégoire Girard, A.G., M. Paul Morin, M.D., M. Luc Tétrault, O.D., administrateurs, M. Gilles Morier, B.A., L.L.B., agi comme secrétaire.

La direction générale comprend M. Lucien Brosseau, D.M.G., l'actuaire est dirigé par M. Jean-Louis Constantin, M.S.C., A.S.A., Actuaire et Adjoint au Directeur Général. Les agences ont à leur tête M. Jean-Côme Gauthier, organisateur, et M. Cécilien Poirier, surintendant. La trésorerie est entre les mains de M. Roger St-Onge, trésorier et M. Denis Messier, Comptable. La mécanique est dirigée par M. Fabien Cordeau, directeur. La sélection des risques appartient à M. Robert Rivard, directeur. Le Service aux assurés incombe à M. Roland Richer, directeur. Le Bureau médical est sous la direction du Dr Paul Morin, Directeur, et du Dr Marc Bergeron, Assistant-Directeur. Les conseillers juridiques sont Étude Morier & Morier.

Marcel CLEMENT

Expansion record, selon M. Lucien Brosseau D.M.G.

La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance-vie à tenu, récemment, son assemblée annuelle. Commentant le 32^e rapport financier, soumis aux assurés — étant une mutuelle, ils en sont les véritables propriétaires — M. Lucien Brosseau, D.M.G. vice-président et directeur général, n'hésita pas à déclarer que l'excellence de ce rapport nous donne raison d'exprimer notre satisfaction pour les initiatives à répercussion réalisées au cours de l'année 1969 et pour les perspectives d'avenir de notre jeune Compagnie.

Parmi les innovations de l'année écoulée, il faut souligner, en particulier, la mise en marché de l'assurance-vie-accident-maladie, l'assurance-salaire-maladie-accident, l'assurance-collective: maladie, indemnité hebdomadaire, l'assurance-accident pour adulte ainsi que le développement plus poussé de l'assurance-scolaire.

Affaires nouvelles accrues

Les affaires nouvelles d'assurance arrivent au chiffre très réconfortant de \$49,316,389 comparativement à \$43,051,566 l'an passé. Il faut aussi noter que les primes nouvelles souscrites cette année, dans tous les genres d'assurance, atteignent \$903,196, record sans précédent à la Compagnie.

Au 31 décembre 1969, le total de l'assurance en vigueur se situe au niveau imposant de \$224,278,504 à rapprocher de \$185,583,891 en 1968. L'éloquence de ces chiffres aura certainement l'heur de plaire à nos 130,559 assurés. Ces réalisations notables sont dues à l'harmonie et à la synchronisation dans l'effort qui existent entre l'équipe des ventes et celle du siège social.

Des opérations

Les revenus de l'année ont atteint \$3,272,232 comparés à \$2,773,020 en 1968.

Le total des prestations d'assurance encourues et nettes de réassurance, s'est élevé à \$1,039,872 à rapprocher de \$799,606 l'année précédente; ce qui est en accord avec l'augmentation de nos responsabilités envers les assurés. Par ailleurs, nous nous devons de souligner que notre expérience de mortalité, dans l'assurance collective, excède celle de l'an dernier par \$91,324 en dépit d'une diminution du revenu de primes dans ce secteur.

À même le profit d'opération de l'année — au montant de \$127,760 — nous paierons en dividendes aux assurés une somme de \$58,593 après avoir augmenté de \$2,000 la provision pour dividendes aux assurés.

Un actif de \$11,295,950.00

Il est bon de souligner que l'actif total de la Compagnie est de \$11,295,956 à rapprocher de \$10,270,813 en 1968. Le taux de rendement moyen, sur l'actif de la Compagnie, a monté légèrement pour s'établir à 5.52% alors qu'il était de 5.36% l'an dernier.

Suivant, avec minutie, les normes rigoureuses de la sécurité en matière de placements, nous employons cet actif à promouvoir — autant que faire se peut — les meilleurs intérêts de nos assurés.

La responsabilité actuarielle, item principal du passif de la Compagnie atteint maintenant \$10,095,828. Elle a été calculée selon une base actuarielle qui permet d'assurer amplement à notre Compagnie la certitude de rencontrer, avec le paiement des primes futures, toutes les obligations qu'elle a assumées envers ses assurés. Les réserves et surplus des assurés augmentent encore cette année pour s'établir à \$573,964.

"Notre Compagnie traverse actuellement une période d'expansion sans précédent et des plus prometteuses. Nos assurés, comme il se doit, bénéficieront les premiers de cet essor."

Notre entreprise, à juste titre fière des remarquables résultats obtenus, désire remercier plus particulièrement tous les assurés qui ont bien voulu nous favoriser de leur encouragement au cours de l'année car, en définitive, ce sont eux les véritables artisans de nos succès.

S'appuyant sur la philosophie — éprouvée depuis des siècles — du risque calculé, tant dans les responsabilités d'assurance que qu'elle assume que dans le placement des capitaux confiés à sa garde, La Survivance compagnie mutuelle d'assurance-vie entend donner à ses assurés une protection adéquate dans tous les domaines où elle opère et cela, sans amoindrissement de ses engagements.

La Survivance compagnie mutuelle d'assurance-vie entend poursuivre sa remarquable ascension, grâce à votre appui et en ne négligeant rien pour être à la hauteur de la confiance que vous voudrez bien mettre en elle.

Le président d'Argus critique le Livre Blanc

La valeur de l'actif net par action ordinaire de classe "C" d'Argus Corporation était de \$17.70 à la fin du dernier exercice qui s'est terminé le 30 novembre 1969 comparativement à un montant de \$18.54 en 1968 à la même date. Ces chiffres ont été révélés lors de l'assemblée annuelle des actionnaires d'Argus au cours de laquelle le président du conseil d'Argus, M.E.P. Taylor a déclaré que les présentes propositions du Livre Blanc sur la taxation étaient de nature à accentuer les problèmes de disparités économiques et régionales auxquels on cherche tant à s'attaquer présentement. Selon M. Taylor toujours, les mesures comprises dans le Livre Blanc constitueraient une mauvaise expérience fiscale pour le Canada. Faisant un retour au cas d'Argus, il a dit estimer que le Livre Blanc ne toucherait pas particulièrement les actionnaires de classe ordinaire mais que ceux qui détenaient des titres privilégiés seraient défavorisés. Pour 1970, Argus Corporation estime que ses revenus nets devraient se situer à un niveau légèrement supérieur à celui de 1969 si l'on tient compte des présents taux de paiement de dividendes des compagnies où Argus a des placements et des prévisions possibles quant aux coûts d'opération qui les affecteront en 1970.

Phillips Cables hausse son dividende à 15 cents

Le Conseil d'administration de Phillips Cables Ltd. réuni en assemblée au début du mois a déclaré un dividende supplémentaire de huit (8) cents par action. Ce dividende supplémentaire ainsi que le dividende régulier de sept (7) cents par action sera versé le 1er avril 1970 aux actionnaires inscrits le 19 mars 1970. Ce dividende supplémentaire a été ajouté au versement trimestriel habituel à la lumière des résultats sensiblement améliorés jusqu'en 1970, particulièrement en ce qui concerne les exportations.

À noter...

Les Bourses de Montréal et Canadienne fermeront leurs portes le 27 mars 1970, Jour du Vendredi-Saint.

Les mesures prises la semaine dernière par Nixon en vue de réduire les importations de pétrole canadien par les E.U. seraient une durée éphémère selon maints experts.

Bell Canada

AVIS DU 1^{er} DIVIDENDE

Un dividende de soixante-deux cents par action privilégiée a été déclaré et sera payable le 1er jour de mai 1970 aux détenteurs d'actions privilégiées inscrits dans nos livres à la fermeture des bureaux le 1er avril 1970, ledits soixante-deux cents étant le dividende trimestriel couru depuis le 10 février 1970 jusqu'au 1er mai 1970 et constituant, aux termes de l'offre desdites actions privilégiées, le premier dividende à être payé à l'égard de ces actions.

Montréal, le 12 mars 1970.

le secrétaire S.D. McMORAN

NOUVELLEMENT OUVERT

CENTRE de PHOTOCOPIE et IMPRESSION OFFSET (Polycopie)

SERVICE de REPRODUCTION COMPLET ET INSTANTANÉ

100 COPIES OFFSET \$3.00

TOTAL COPY SERVICE REG'D.

PLACE ST. MICHEL

3555 Blvd. Metropolitain Est, Tel. 729-2933

Emportez les originaux ou envoyez les par la poste. Les copies vous seront imprimées et retournées le jour même.

NOMINATIONS À L'ALCAN



M. J. T. MADILL

M. M. D. LESTER

M. N. S. Crierar, vice-président et directeur de l'Énergie et des services auxiliaires de l'Exploitation de l'Aluminium du Canada, Ltée annonce la nomination de M. J. T. Madill au poste de directeur de la division de l'Énergie et la nomination de M. M. D. Lester au poste de directeur adjoint de la même division. La division de l'Énergie dirige l'exploitation des centrales Alcan du Québec et de Colombie-Britannique et fait désormais office d'ingénieur-conseil en ce qui concerne les questions internationales d'énergie des sociétés du Groupe Alcan. M. Madill est ingénieur électricien diplômé de l'Université de l'Alberta et licencié ès sciences du Massachusetts Institute of Technology. Il est entré à l'Alcan en 1941 et il est devenu directeur adjoint de la division de l'Énergie en 1958. Il est également vice-président de Forces Motrices du Saguenay Ltée et administrateur et vice-président de Transport d'Énergie du Saguenay Ltée. M. Lester est ingénieur diplômé de l'Université Cornell. Il a passé sept ans aux États-Unis où il s'est occupé d'études et de plans d'installations électriques. Il est entré à Recherche et Développement de l'Alcan, Ltée en 1956. M. Lester a assumé diverses responsabilités liées aux aménagements électriques du Groupe Alcan au Royaume-Uni, au Japon, en Guyane, en Argentine, en Italie et au Brésil.

Contrat important accordé par la Cdn. Johns-Manville

(CNW) — Un contrat pour la construction d'installations destinées à recevoir le plus gros concasseur groyère au Canada vient d'être accordé à Pentagon Construction Co. Ltd., de Montréal, a annoncé M. K.V. Lindell, président du conseil d'administration de Canadian Johns-Manville.

Le contrat, qui prévoit le forage d'un puits de 40 pieds par 50 pieds jusqu'à une profondeur de 115 pieds, l'excavation d'une galerie souterraine de 115 pieds de long et d'un tunnel d'un diamètre de 10 pieds par 400 pieds de long, devrait être complété avant l'hiver prochain.

Cette dépense, qui fait partie d'un programme d'investissement de 75 millions de dollars échelonné sur une période de 5 ans à la mine Jeffrey de Canadian Johns-Manville à Asbestos, prévoit également la construction d'un édifice au-dessus du concasseur, pour y loger tout l'équipement nécessaire à la production et à l'entretien, d'ajouter M. Lindell.

Le concasseur lui-même, qui doit être livré à Asbestos durant l'été, a une ouverture de 72 pieds et sera placé à l'intérieur du puits. Il pèse 1,200,000 livres et peut recevoir directement la charge de deux camions de 200 tonnes simultanément. Sa capacité est établie à 3,000 tonnes de minerai à l'heure.

La compagnie a annoncé l'autome dernier, qu'elle mettait en marche un programme accéléré d'enlèvement du mort-terrain requérant l'achat de camions de 200 tonnes et de pelles électriques de 15 verges cubes, ainsi que la relocation de tout le complexe de surface sauf le moulin, qui produit quelque 2,000 tonnes de fibre d'amiante par jour.

La compagnie, qui emploie présentement environ 2,500 personnes à Asbestos même, est le plus important producteur indépendant de fibre d'amiante au monde.

L'UNION CANADIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCES

AVIS DE CONVOCATION

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de L'UNION CANADIENNE, COMPAGNIE D'ASSURANCES, sera tenue au Siège Social de la Compagnie, 2475, boulevard Sir Wilfrid Laurier, Sillery, (QUÉ.), le jeudi, 26 mars 1970, à 3:00 heures de l'après-midi aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toute autre matière qui pourra être légalement soumise à l'assemblée.

Par ordre du Conseil d'Administration, Georges H. Larouche, secrétaire

Québec le 2 mars 1970

Canadian Pacific

Avis aux actionnaires

La quatre-vingt-neuvième assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie, convoquée pour être les administrateurs qui remplaceront les administrateurs sortant de charge et pour l'examen de toutes questions dont cette assemblée pourra être saisie, se tiendra le mercredi 6 mai prochain, au Château Champlain, Place du Canada, Montréal, à onze heures du matin (heure d'été, si elle est en vigueur). Les registres de transfert des actions et de la capitalisation seront clos à la fermeture le mardi 28 avril 1970.

Tous les livres seront ouverts le jeudi 7 mai 1970.

Par ordre du conseil, le secrétaire T. F. Turner.

Montréal, le 9 mars 1970.

AVIS

Une compagnie canadienne, manufacturière d'une gamme complète de produits à petits moteurs (gazole - électrique) tels que motoneiges, mini-bikes et fondeuses, recherche des distributeurs et dépositaires pour le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

Plusieurs territoires lucratifs disponibles, marge de profits intéressante, programme de publicité international, national et local.

Pour de plus amples informations, écrivez à:

DIRECTEUR DES FRANCHISES CASE POSTALE 384, MONTREAL 459, P.Q.

Toutes applications traitées confidentiellement.

Petrofina investira \$44,000,000 au Québec

Cette compagnie aura donc maintenant \$110,000,000 d'investis dans notre province.

Le Président du Conseil d'Administration de la Société Petrofina Canada Ltée, M. Alfredo Campo, et le Docteur J. R. Patton, Président, ont signé le 13 mars à Bruxelles, en présence du Ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Jean-Paul Beaudry, les documents officiels assurant un nouvel investissement de quarante-quatre millions de dollars à la raffinerie Fina de Pointe-aux-Trembles. Jusqu'à ce jour, les investissements de Petrofina au Québec atteignaient 110 millions de dollars.

En rendant publique la somme de l'investissement, Monsieur Campo a rappelé que sa Société n'avait eu qu'à se féliciter de la décision qu'elle avait prise il y a quinze ans d'installer sa raffinerie et son siège social dans le Québec. Ce nouvel investissement de 44 millions devrait être considéré comme une énergique affirmation de la confiance que Petrofina entretient dans l'avenir du Québec. Monsieur Campo s'est dit convaincu que de nombreux industriels et financiers partageraient ses vues. Il a souligné en particulier l'assistance précieuse et hautement compétente que sa Société avait reçue de Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

Pour sa part, M. Beaudry a déclaré qu'il avait inauguré hier les nouveaux bureaux du Québec à Dusseldorf en présence de nombreux industriels allemands. Il s'est dit heureux d'assister à la signature des contrats de la Petrofina Canada Limitée, société avec laquelle le Québec avait toujours entretenu des relations cordiales et fécondes. Selon lui, les événements des deux derniers jours démontrent clairement que le Québec possède la confiance des milieux industriels et financiers du monde entier et qu'il entend devenir de plus en plus concurrentiel en maintenant une économie saine et vigoureuse.

Le nouvel investissement de 44 millions servira, d'une part à construire une usine de produits chimiques, tels le benzène, le toluène et l'ortho-xylène et, d'autre part, à agrandir la raffinerie actuelle par la construction d'une tour de fractionnement à l'hydrogène. La capacité de production de la raffinerie sera éventuellement portée à 100,000 barils par jour. L'usine de produits chimiques sera complétée au début de 1971.

Cons. Textiles Mills

Le profit net de la société Consolidated Textile Mills, en 1969, s'est chiffré à \$605,158, en regard de \$425,735 en 1968. Les ventes de l'entreprise, au cours de cette période de 12 mois, se sont élevées à \$16,772,058, à rapprocher de \$17,349,430 au cours de l'exercice antérieur.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

L'édifice commercial le plus prestigieux du Canada français offre, pour occupation immédiate, des locaux sans colonnes et au même étage, d'une superficie de 500 à 14,000 pieds carrés d'un seul tenant. Le loyer mensuel est hautement concurrentiel. L'édifice Banque Canadienne Nationale est situé au 500 Place d'Armes, au cœur même du domaine de l'assurance, de la finance et de la justice à Montréal.

Les locataires bénéficient de toutes dernières commodités. Renseignez-vous dès aujourd'hui.

TRIZEC CORPORATION LTD. PROPRIETAIRES ET ADMINISTRATEURS 861-9393



Chacun a ses problèmes

Et les solutions surgissent par enchantement à l'Estérel, parce qu'on y trouve la paix; le travail ardu devient une nouvelle forme de détente.

Pour votre prochain congrès, téléphonez à Paul Hurlbutse dès maintenant à 866-8224 (ligne directe de Montréal), ou écrivez-les à l'Hôtel l'Estérel, Villèle d'Estérel, Cte. Terrebonne, P.Q.

l'Estérel

Financement à terme. Location d'équipement. Deux besoins... une seule source: RoyNat

Pourquoi frapper à plusieurs portes quand vous pouvez obtenir de RoyNat un prêt global de \$25,000 à plus d'un million pour réaliser vos projets d'expansion? De même, RoyNat peut acheter à votre intention de l'équipement d'une valeur de \$25,000 ou plus... et vous le louer! Quels que soient vos besoins, nos spécialistes en financement et en location sauront y répondre. Communiquez avec le bureau RoyNat de votre région ou procurez-vous une brochure explicative à toute succursale de

RoyNat

Financement d'entreprises

Halifax Québec Montréal Toronto Hamilton London Winnipeg Regina Calgary Edmonton Vancouver

l'information

En bref

TORONTO (PC) — Les huit courses — automobiles pour les championnats canadiens, pour les Formules A, B et C, débuteront à Harewood, Ont., le 10 mai. Plus de \$50,000 seront offerts en prix. Parmi les autres épreuves, on note celles de Mont-Tremblant, à une date encore indéterminée, et Trois-Rivières, le 6 septembre.

— Keith Nesbitt, gérant général de l'Association canadienne de ski amateur, a déclaré hier, que la campagne nationale pour recueillir des fonds pour l'organisme n'a pas atteint son objectif de \$250,000. Il manque \$120,000. Dans un communiqué, M. Nesbitt s'est dit déçu de la réponse du public canadien.

VANCOUVER — (PC) Trois vétérans membres des Lions de la Colombie-Britannique ont signé leur contrat avec l'équipe de la Ligue canadienne de football. Il s'agit du fédéral et garde de la ligne Greg Findlay, le botteur Ted Grela et le demi-arrière Jim Young.

— Sandra Post, la meilleure golfeuse professionnelle du Canada, prendra épouse, le 24 avril, à Oakville, Ont., à 21 ans, elle a gagné le titre américain de l'Association des golfeuses professionnelles en 1968, ce qui lui a apporté le titre de recrue de l'année. Elle doit épouser John Elliott, 23 ans, un golfeur professionnel de Fort Lauderdale, Fla.

PHOENIX, Ariz. (PA) — Willie McCovey, le dur cogneur et joueur de premier but des Giants de San Francisco, a des troubles visuels et le joueur le plus utile de la Ligue nationale en 1969 a besoin de traitements spéciaux. La gravité de la situation n'a toutefois pas été déterminée. McCovey a révélé ce fait, lorsqu'il a avoué avoir la vue brisée, après avoir été retiré au bâton à deux occasions. Selon une autorité médicale, le malaise visuel pourrait être temporaire, mais il pourrait également forcer McCovey à rester hors du jeu pendant plusieurs semaines.

MILWAUKEE A GAGNÉ!

NEW YORK (PA) — La franchise du club Seattle de la ligue de baseball américaine passera à Milwaukee pour la saison 1970, qui débutera dans un peu plus de trois semaines.

La Presse Associée a appris la nouvelle de source absolument certaine, hier soir.

À Montréal-Nord

Le sixième tournoi international de hockey moustique de Montréal-Nord s'est terminé, hier après-midi, par la victoire en finale du Toronto Dorset Park contre le Dorval vainqueur de la finale de la ligue de hockey moustique de la région de Dorval. L'équipe torontoise avait remporté le championnat "A" et le Dorval le championnat "B".

Dans une finale consolation

Rosi Mittermaier freine l'élan de l'équipe de France, mais trop tard!

La souriante et jolie Allemande de l'ouest, Rosi Mittermaier, n'a pas permis à l'équipe de France féminine de terminer les épreuves de la Coupe du Monde de ski alpin par un succès. Elle a, en effet, remporté sa première victoire internationale de la saison en gagnant l'ultime épreuve, le slalom de Voss-Bergen.

Les Françaises ont néanmoins surclassé leur rivale en Coupe du Monde cette année en s'attribuant les titres de toutes les disciplines et en prenant les quatre premières places du classement général avec Michèle Jacot, première avec 180 points, Françoise Macchi, 2ème avec 145 points, Florence Steurer, 3ème avec 133 points et Ingrid Lafforgue 4ème avec 132 points.

Dans les trois disciplines, les lauréates ont été: Isabelle Mir (descente), Ingrid Lafforgue (slalom) et Michèle Jacot et Françoise Macchi, premières ex-aequo du slalom géant. Jamais encore une équipe n'avait obtenu un succès aussi écrasant.

Depuis les épreuves de Vancouver, au Canada, avant-dernière compétition féminine de Coupe du Monde, le succès final de Voss-Bergen, valaient donc pour les victoires individuelles et pour les places aux classements de Coupe du Monde. Michèle Jacot d'ailleurs se blessa légèrement en tombant dans le slalom géant et dut assister en spectateur au slalom. L'épreuve fut cependant à peine disputée par plusieurs concurrentes désirant améliorer leur classement d'autres le défendre.

C'est ainsi que Florence Steurer tenta le tout pour le tout pour reprendre le troisième place du classement général qu'Ingrid Lafforgue lui avait ravie en gagnant le slalom géant jeudi. Elle y parvint.

Ce slalom, court mais difficile en raison de la forte pente et d'une neige sur laquelle il était difficile de skier vu de nombreuses chutes et disqualifications en raison de la bataille que se sont livrée les Françaises entre elles,

imposant aux autres de prendre également tous les risques.

Malgré une faute qui faillit provoquer son élimination, Steurer fut créditée du meilleur temps dans la première manche, précédant Macchi de 7/100èmes de seconde, Ingrid Lafforgue de 42/100 Mittermaier de 56, Britt Lafforgue de 62/100, etc... Déjà parmi les meilleures, les Américaines Barbara et Marilyn Cochran et Karen Budge, les Autrichiennes Trud Gabel et Julia Spettel et la Française Dominique Mathieu, avaient abandonné ou avaient été disqualifiées.

Dans la seconde manche, Ingrid Lafforgue et Françoise Macchi attaquaient à fond pour battre Steurer, mais furent des fautes, manquant des portes et furent disqualifiées, tout comme la Canadienne Betsy Clifford. Les Autrichiennes Viltrud Drexler et Berni Rauter, l'Américaine Julie Wolcott, abandonnèrent après chutes.

Voici le classement du slalom féminin de Voss-Bergen:

- 1) Rosi Mittermaier (All. Fed.) (33" 23" 34" 74" 67" 97)
- 2) Florence Steurer (France) (32" 67" 35" 45" 68" 12)
- 3) Britt Lafforgue (France) (33" 28" 35" 31" 68" 59)
- 4) Annemarie Proell (Autriche) (33" 74" 35" 00" 68" 74)
- 5) Karianne Christiansen (Norvège) (34" 58" 36" 15" 70" 73)
- 6) Judy Nagel (E.U.) (35" 59" 35" 20" 70" 79)
- 7) Toril Foerland (Norvège) (35" 66" 37" 49" 73" 15)
- 8) Judy Crawford (Canada) (36" 77" 39" 02" 76" 79)
- 9) Diane Culver (Canada) (36" 32" 38" 72" 75" 04)
- 10) Felicity Field (GB) (36" 38" 39" 13" 74" 51)

A l'issue du slalom spécial de Voss-Bergen, dernière épreuve comptant pour la Coupe du Monde féminine de ski alpin le classement général final individuel est le suivant:

- 1) Michèle Jacot (Fr) 180 points
- 2) F. Macchi (Fr) 145
- 3) I. Lafforgue (Fr) 138
- 4) F. Steurer (Fr) 136 (12)
- 5) Barbara Cochran (EU) 120
- 6) J. Nagel (EU) 118
- 7) A.M. Proell (Aut) 110 (11)
- 8) B. Clifford (Can) 101
- 9) I. Mir (Fr) 100
- 10) B. Lafforgue (87 4)

Classement par nations à l'issue du slalom spécial féminin de Voss-Bergen:

- 1) France, 1627 points (16)
- 2) Autriche, 882 (12)
- 3) États-Unis, 599
- 4) Suisse, 450
- 5) Allemagne Fed., 230 (21)
- 6) Italie, 171
- 7) Canada, 135 (5)
- 8) Australie, 48
- 9) Pologne, 47
- 10) Norvège, 31 (12)
- 11) Grande-Bretagne, 20 (1)
- 12) Suède, 14

Voici le classement officiel du slalom spécial masculin de Voss-Bergen, dernière épreuve comptant pour la Coupe du Monde de ski alpin:

- 1) Patrick Russel (Fr) 81" 23/100
- 2) Jean-Noël Augert (Fr) 82" 18/100
- 3) Henri Brechu (Fr) 82" 39/100
- 4) Ex-Aequo: Arald Rofner (Aut.) et Walter Tresh (Suisse) 82" 69/100

sportive

Victoire 3-0 et avance 3-0 pour les Canadiens juniors

par ROGER LABONTÉ

La série quart-de-finale mettant aux prises le Canadien Junior de Montréal et le 67 d'Ottawa se déroule comme prévu, c'est-à-dire que le Tricolore, supérieur aux représentants d'Ottawa sur tous les plans, est en train de récolter une victoire de série relativement facile. Hier soir, devant 11,336 spectateurs au Forum, le Canadien junior a triomphé, pour la troisième fois consécutive, cette fois au compte de 3 à 0, des protégés de l'instructeur Bill Long. La série prendra fin vraisemblablement dès demain soir, à Ottawa, alors qu'aura lieu la quatrième partie. Acculé au mur, le 67 ne devrait malgré tout offrir que peu d'opposition au Tricolore, impuissant qu'il est à tenir son bout lorsque les échanges se font rapides... et durs! Au Forum hier, ce fut une

soirée Robert Guindon. Il a marqué deux filets et Normand Gratton a récolté l'autre. Le deuxième but de Guindon en fut un de toute beauté en troisième période. Gilbert Perreault a fait une longue passe qui fut captée par Guindon derrière les défenseurs d'Ottawa. C'est avec un lancer de revers précis que Guindon a peu après déjoué le gardien Michel Larocque, sélectionné comme troisième étoile du match. Les deux autres furent dans l'ordre... Guindon, évidemment, et Wayne Wood.

Parlant de Wood, le "chancelant" gardien du Tricolore a connu une bonne soirée et il s'est particulièrement signalé devant Peter Laframboise, Bill Clement et Brian McSheffrey, ce dernier étant l'un des meilleurs des siens à l'attaque dans la défaite.

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire dit le dicton. Dans cette optique, la victoire du Tricolore aura été coûteuse puisque l'un des meilleurs éléments du club, Michel Larocque, le "Glober" a perdu son bâton. Mais ça ne l'a pas empêché de se faire valoir. Utilisant ses bras et ses épaules à souhait, il a fait culbuter le gardien au fond de sa cage puis s'est installé devant lui pour attendre une passe!

pointage en compagnie de ses coéquipiers de ligne d'attaque, Pierre Brind'Amour et Robert Lalonde.

Pendant l'une de ses incursions devant la cage du gardien, Michel Larocque, le "Glober" a perdu son bâton. Mais ça ne l'a pas empêché de se faire valoir. Utilisant ses bras et ses épaules à souhait, il a fait culbuter le gardien au fond de sa cage puis s'est installé devant lui pour attendre une passe!

1ère période

1-Montréal: Gratton Guévremont, Lemieux... 13:15
Pun.: Montréal (trop de joueurs sur la glace, punition servie par Martin) 6:54, Monahan 14:41.

2e période

2-Montréal: Guindon Perreault, Martin... 9:13
Pun.: Dunlop 8:37, Lalonde 12:47 et Forey 19:04.

3e période

3-Montréal: Guindon Perreault, Guévremont... 11:20
Pun.: Murray 2:04, Forey, mineure et mauvaise conduite, 16:08.
Lancers:
Ottawa 9 11 11-31
Montréal 13 11 18-42
Gardiens: Larocque (O), Wood (M).
Assistance: 11,336.

Chicago 5, Los Angeles 2, Martin 4 pts

1ère période
1-Chicago: Pappin (23) 5:30
Martin, Pinder... 9:00
Pun.: Jarrett 7:34, Flett 9:00, Magnuson 14:57.

2e période
2-Los Angeles: Lonsberry (16) 12:05
Shack, Krake... 17:21
Pun.: Jarrett 9:18, Mikita et Hughes 17:53, Ravlich 19:25.

3e période
4-Chicago: Pinder... 0:20
5-Chicago: Martin... 0:51
6-Los Angeles: Duff... 6:39
7-Chicago: Maki... 19:55.

Détroit 5 Boston 5
1ère période
1-Détroit: Delvecchio (17) (Mahovich)... 0:16
2-Boston: Orr (26) (Hodge, Cashman)... 2:10
3-Détroit: Mahovich (31) (Delvecchio, Connelly)... 3:33
4-Boston: McKenzie (27) (Orr, Bucyk)... 10:04.

2e période
5-Boston: Orr (27) (Sanderson, Johnston)... 0:27
6-Détroit: Mahovich (32) (Delvecchio, Connelly)... 11:28
7-Détroit: Unger (36) (Roife, Libett)... 12:47.

3e période
5-Minnesota: Cullen (15) Barlow... 18:45
6-Minnesota: Collins (23)... 19:49
Pun.: Rattle 2:11, Barlow 8:42 et Irvine 14:28.

2e période
4-New York: Stewart (12) Hadfield, Retelle... 9:30
Pun.: Gibbs, majeure, Balon, majeure et mauvaise conduite, 1:45, Johnston 2:19, Barlow 8:42 et Irvine 14:28.

3e période
5-Minnesota: Cullen (15) Barlow... 18:45
6-Minnesota: Collins (23)... 19:49
Pun.: Rattle 2:11, Barlow 8:42 et Irvine 14:28.

1ère période
1-Philadelphie: Nolet (20) Fleming... 5:33
Pun.: Muloin 6:17, Fleming 7:17, Smith (servie par Dillabough) 7:17, Lacroix 9:46, Vadnais 12:49, Clarke 15:59, Hale 19:12 et Mattiussi 19:23.

2e période
2-Oakland: Hicke (11) Hampson, Roberts... 3:24
Pun.: Parent (servie par Heiskala) 0:23, Jarrett 4:01 et Lacroix 11:51.

3e période
3-Oakland: Ehman (10) Jarrett, Howell... 16:47
Avenue punition.
Lancers:
Philadelphie 14 7 12-33
Oakland 6 14 7-27
Gardiens: Parent (P), G. Smith (O), Assistance: 4,438.

1ère période
1-Cleveland: Ellett Nickamp, Popiel... 2:11
2-Montréal: Caron Drouin... 11:45
3-Montréal: Tardif Murdoch... 14:24
4-Cleveland: Reichmuth Hoekstra... 16:04
Pun.: Bouchard 0:44, Falkenberg 3:55, Ellett 10:21.

2e période
5-Cleveland: Reichmuth Hoekstra, Schults... 3:15
6-Cleveland: Lavender Falkenberg, Mikol... 7:04
7-Montréal: Caron Hextall, Drouin... 9:38
8-Cleveland: Mikol Lecler, Popiel... 18:55
Pun.: Macneil 4:29, Lapointe 6:21, Needham 10:07.

3e période
9-Cleveland: Cunniff Lavender, Needham... 5:03
Pun.: Lavender 2:53 et Hextall 18:02.
Lancers:
Montréal 8 6 8-22
Cleveland 12 14 14-10
Assistance: 4,735.

1ère période
1-Philadelphie: G. Peters (5)... 0:58
2-Philadelphie: Dornhoefer (25) Sutherland, Johnson... 13:14
3-Los Angeles: Rochefort (9) Joyal, Lemieux... 13:46
Pun.: Morrison Phil. (10:32), Lonsberry L.A. (15:04).

2e période
4-Los Angeles: Shack (20) Goring, B. Hughes... 7:39
5-Los Angeles: Joyal (17) B. Hughes, Ravlich... 9:46
Pun.: Van Impe Phil. (7:49), Ravlich L.A. (11:45), G. Peters (Phil.) 16:15, Dornhoefer, (19:59).

3e période
6-Philadelphie: Gendron (22) Lacroix... 7:00
7-Philadelphie: Nolet (19) Gendron, Lacroix... 13:07
8-Philadelphie: Sutherland (13)... 18:53
Pun.: Ravlich L.A. (9:46), Lonsberry L.A. (11:38), G. Peters Phil. (14:05), Lonsberry (14:05), Lonsberry L.A. mauvaise conduite (17:37).

1ère période
1-Minnesota: Collins (21) Burns, Nanne... 13:00
Pun.: Cather (3:55), Watson (15:47), Parise (15:47), Collins (18:09).

2e période
2-Pittsburgh: Pronovost (15) McCreary... 5:52
3-Pittsburgh: Harbaruk (5) Sather, Rupp... 8:18
4-Minnesota: Larose (19) Barlow, Grant... 12:48
Pun.: Boyer (2:54), McCallum (12:31).

3e période
5-Minnesota: Larose (20) Barlow, O'Shea... 7:26
6-Minnesota: Parise (11) Williams, Goldworthy... 9:05
7-Minnesota: Collins (22) Nanne, Burns... 16:15
8-Minnesota: Barlow (14) Lawson... 17:44.

1ère période
1-Toronto: F. Smith (3) Ullman, McKenny... 4:14
2-Boston: Bucyk (27) McKenzie, Esposito... 7:29
Pun.: Awrey (5:04), Soencer (6:52), Sanderson (15:39), Esposito (20:00).

2e période
3-Toronto: Henderson (14) Keon, Ellis... 6:10
Pun.: Hodge (5:40), Pelyk (8:13), McKenzie (8:13).

3e période
4-Toronto: Henderson (14) Keon, Ellis... 6:10
Pun.: Hodge (5:40), Pelyk (8:13), McKenzie (8:13).

1ère période
1-Toronto: F. Smith (3) Ullman, McKenny... 4:14
2-Boston: Bucyk (27) McKenzie, Esposito... 7:29
Pun.: Awrey (5:04), Soencer (6:52), Sanderson (15:39), Esposito (20:00).

Ligue Nationale

JEUDI

Minnesota 6, Pittsburgh 3

Philadelphie 5, Los Angeles 3

HIER

Canadiens 3, Toronto 3

Detroit 5, Boston 5

Oakland 2, Philadelphie 1

Minnesota 4, New York 2

Los Angeles 2, Chicago 5

SAMEDI

Canadiens 6, St-Louis 2

Toronto 2, Boston 1

Chicago 7, New York 4

CLASSEMENT

DIVISION EST

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
BOSTON	67	35	15	17	245	193	87
CHICAGO	66	38	20	8	214	151	84
NEW YORK	67	34	19	14	221	165	82
DETROIT	65	34	18	23	204	168	81
CANADIENS	66	33	19	14	213	170	80
TORONTO	66	27	27	12	202	210	66

SECTION OUEST

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
ST-LOUIS	66	33	24	9	199	159	75
PITTSBURGH	66	23	32	11	159	208	57
PHILADELPHIE	67	16	28	23	186	205	55
MINNESOTA	65	14	31	20	189	223	48
OAKLAND	66	18	37	11	144	215	47
LOS ANGELES	67	11	46	10	150	259	32

De quoi mettre Walter Ulbricht en colère!

STOCKHOLM (AFP) — La deuxième journée des championnats du monde de hockey amateur, groupe A, a été dominée par la rencontre Suède-Tchécoslovaquie, première partie opposant deux équipes d'une classe égale. C'est finalement la Suède qui l'a emportée, après une lutte des plus serrées, au compte de 5-4.

entre les finalistes battus des deux catégories, Gattineau a vaincu Pointe-Claire au compte de 3-2. Pas moins de 37 équipes dans la classe A et 19 dans la classe B participèrent à ce tournoi ayant débuté le lundi 6 mars.

Après sa victoire, la Suède ne vient cependant qu'en deuxième place bien qu'ayant deux victoires comme la Russie. Mais l'URSS la devance grâce à une différence de buts déjà considérable. Si les Soviétiques eurent en effet, samedi, quelques difficultés à venir à bout de la Finlande au compte de 2-1, ils ne ménagèrent pas, hier, les Allemands de l'Est, auxquels ils infligèrent le total sévère de 12-1 à l'issue d'un match dépourvu d'intérêt! Dans une autre joute disputée hier, la Finlande a vaincu la Pologne 9-1.

Le tournoi se poursuivra demain alors que la Pologne affrontera la Russie, l'Allemagne de l'Est la Tchécoslovaquie et la Suède, la Finlande.

Dans la L.N., samedi

Canadiens 6
St-Louis 2
1ère période

1-Montréal: Béliveau (13) Cournoyer, Tremblay... 1:18
2-Montréal: Rousseau (22) Laperrière, Ferguson... 12:55
Pun.: Mahovich (6:05), Gray (6:05), Laperrière (7:54).
Lancers par Canadien 19, St-Louis 6.

2e période
3-St-Louis: Roberts (12) Barclay Plager... 3:52
4-St-Louis: Goyette (28) Sabourin, Keenan... 9:13
Pun.: Ferguson (4:12), Berenson (6:23), Rousseau (8:33).
Lancers par Canadien 11, St-Louis 12.

3e période
5-Montréal: Ferguson (15) Rousseau, Tremblay... 1:50
6-Montréal: Rousseau (23) (sans aide)... 5:50
7-Montréal: Richard (13) (Bordeleau)... 7:39
8-Montréal: Redmond (24) Mahovich, Richard... 14:33
Pun.: Au banc du Canadien serv. vie par Mahovich (5:19), Bill Plager (9:21), Barclay Plager, mauvaise conduite (14:13), Ecclestone (14:30), Harper (14:30), Bill Plager (18:21).
Lancers par Canadien 13 (43), St-Louis 10 (28).

Chicago 7
New York 4
1ère période

1-New York: Rattle (27) Nevin, Horton... 0:21

2-Chicago: Pinder (12) Martin, Pappin... 1:47
3-Chicago: Martin (22) Magnuson... 1:57
4-New York: Brown (14) Fairbairn, Tkaczuk... 7:49
Pun.: Magnuson (0:16), Seiling (0:54), Mohns (3:38), Pinder (7:22), Horton (10:54).

2e période
5-New York: Tkaczuk (26) Gilbert... 15:55
6-Chicago: Nesterenko (15) Martin, Magnuson... 18:38
Pun.: R. Hull (10:28), Neilson (13:37), Stewart (19:08).

3e période
7-Chicago: Mikita (38) Jarrett... 8:32
8-Chicago: Korol (16) Angotti, D. Hull... 9:14
9-Chicago: Pappin (22) R. Hull, Mohns... 16:17
10-New York: Stewart (11) Luce... 16:56
11-Chicago: B. Hull (32) Maki... 19:28
Pun.: Balon (6:14), Mohns (13:56).

4e période
2-Pittsburgh: Pronovost (15) McCreary... 5:52
3-Pittsburgh: Harbaruk (5) Sather, Rupp... 8:18
4-Minnesota: Larose (19) Barlow, Grant... 12:48
Pun.: Boyer (2:54), McCallum (12:31).

5e période
5-Minnesota: Larose (20) Barlow, O'Shea... 7:26
6-Minnesota: Parise (11) Williams, Goldworthy... 9:05
7-Minnesota: Collins (22) Nanne, Burns... 16:15
8-Minnesota: Barlow (14) Lawson... 17:44.

1ère période
1-Toronto: F. Smith (3) Ullman, McKenny... 4:14
2-Boston: Bucyk (27) McKenzie, Esposito... 7:29
Pun.: Awrey (5:04), Soencer (6:52), Sanderson (15:39), Esposito (20:00).

2e

Une victoire à St-Louis mais un match (bêtement) nul à Toronto

par MARC THIBEAULT

Après s'être rallié pour quatre buts décisifs dans la troisième période, samedi après-midi, contre les Blues et devant une assistance record à St-Louis de 17,449, l'équipe de l'entraîneur de St-Louis, l'ancien joueur de la Ligue nationale de hockey, a hier après-midi et à Toronto, fait le contraire. Après avoir pris les devants 3-1 à la première période, grâce à 23 lancers contre 14 pour Toronto, les joueurs montréalais tentèrent de jouer du jeu défensif (ce qui ne cadre pas du tout leur style) pour voir les Maple Leafs réduire le compte à 3-2 après la deuxième période et finalement leur arracher un triomphe en 3e période à la suite d'un but plutôt chanceux. Et c'est ainsi que le Canadien, apparemment assuré d'une autre précieuse victoire, a dû se contenter d'un match nul.

Et n'eut été de Rogation Vachon, d'ailleurs choisi deuxième étoile de la partie par le vétérinaire commentateur Foster Hewitt entre Keon et Ellis, il est fort possible que le Canadien aurait été vaincu.

Toronto marqua le premier but après seulement 14 secondes de jeu lorsque Norm Ullman enleva le disque à Ferguson, le long de la clôture et dans la zone du Canadien, pour le passer à Paul Henderson qui lança à tout hasard que J. C. Tremblay fon-

çait sur lui pour le mettre en échec. Le disque roula sur lui-même, Henderson le fit monter malgré lui par-dessus l'épaule gauche d'un Vachon pris par surprise.

Mais moins de deux minutes plus tard, le grand Pete Mahovich égala le compte en faisant dévier le disque de la ligne bleue de Laperrière. Puis ce fut un but de Larry Mickey, après un bel effort d'Yvan Cournoyer, alors que les Leafs avaient un joueur en punition et, enfin, huit se-

condes après la fin d'une punition à Glennie, un but de Backstrom grâce, cette fois, au bon travail de Robert Rousseau.

Mais dans les deux dernières périodes, Canadien se mit à jouer défensif et ce fut son erreur, tout en admettant que les Leafs patinaient drôlement vite et bien. Et c'est ainsi que Toronto eut 11 lancers contre 9 en deuxième période et, en dernier tiers, 24 contre 10.

Dave Keon enregistra le deuxième but torontois dans la 14e minute de la deuxième période avec un excellent lancer de revers.

En troisième période, les Canadiens perdirent leur temps à retourner la rondelle en zone centrale pour permettre aux Leafs de continuellement prendre l'initiative et c'est ce qui leur fit perdre une victoire, même s'il fallut aussitôt préciser que le but égalisateur du Toronto fut bêtement chanceux.

Henderson lança de loin à côté du filet de Vachon pour frapper la clôture, la rondelle rebondissant par-dessus le filet devant Vachon. Alors que le disque piroquettait, Harper tenta de le pousser mais le rata; même chose pour Ullman. Une seconde, Vachon, "à quatre pattes", sembla le tenir mais il se dégagea et Ellis le poussa derrière lui.

S'il est vrai que ce but fut très chanceux, il faut dire que Toronto le méritait en ce sens qu'il domina cette période de façon bien évidente.

A St-Louis, samedi, c'est Rousseau qui mena l'attaque du Tricolore avec ses 22e et 23e buts de la saison, pendant que Béliveau et Richard, un vendredi 13e, marquaient leur 13e, Redmond son 24e et le combatif Ferguson son 15e.

Le Canadien disputera ses deux prochaines joutes, mercredi et jeudi soirs, pour ne pas dire durant la nuit à cause du décalage d'heures, à Oakland et Los Angeles avant de revenir au Forum, samedi soir, contre Philadelphie et, exceptionnellement, dimanche contre Pittsburgh.

Première période
1-Toronto, Henderson (15)
Ullman
2-Montréal, Mahovich (5)
Richard, Laperrière
3-Montréal, Mickey (3)
Cournoyer, Béliveau
4-Montréal, Backstrom (17)
Rousseau, Ferguson
Pun: Harris 1:07, Armstrong 1:36, Lee 3:23, Ullman 10:25 et Glennie 15:54.

Deuxième période
5-Toronto, Keon (31)
Smith, McKenny
Pun: Laperrière 1:36 et Backstrom 13:00.

Troisième période
6-Toronto, Ellis (30)
Ullman, Henderson
Pun: Ferguson 19:56.
Lancers: 23 9 10-42
Toronto 14 11 24-49
Gardiens: Vachon (M), Gamble (T)
Assistance: 16,485.

Clearwater, Flo.
Kansas City 000 001 202-5 7 2
Philadelphie 010 101 40x-7 10 2
Bunker, Zachary (5), Wilhite (7), Fitzmorris (8) et Campanis; Fryman, Wilson (6), Wenz (9) et Compton. L.G. - Wilson. L.P. - Wilhite. Circuits: Kansas City, Kelly. Philadelphie: Johnson (2), Hise.

West Palm Beach, Flo.
Baltimore 501 000 100-7 9 2
Atlanta 002 022 11x-8 12 2
Adamson, Kirkpatrick (6), Severinsen (7) et Etchebarren; McQueen, Kester (4), Jaster (7). L.G. - Jaster. L.P. - Severinsen. Circuits: Atlanta, Cepeda, Aaron, Carty.

Yuma, Ariz.
Seattle 000 710 000-8 12 1
San Diego 000 000 010-1 4 3
Bolin et McNertney; Sisk, Ross (4), McCool (8), Baldschun, Barton. L.G. - Bolin. L.P. - Sisk.

Phoenix, Ariz.
Chicago (N) 200 101 300-7 12 1
San Francisco 001 001 102-5 11 0
Jenkins, Colborn (6) et Hundley, Bobb (9); Robertson, Garibaldi (6), Carrithers (8), Moyer (9) et Dietz. L.G. - Jenkins. L.P. - Robertson. Circuits: Chicago, Callison, Williams.

SAMEDI

Los Angeles (B) 200 000 000-2 7 1
Montréal 410 010 10x-7 10 2
Jenkins, O'Brien (4), Armstrong (7) et Haller, Torborg (7); Britton, Sembera (5), Shaw (7), Strohamayer (8) et Brand, Boccabella (7).

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX

ENEZ CHOISIR VOTRE AMÉUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylograph Inc

7035 AVE. DU PARC

270-1141

Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE

Marion, Robic & Robic

ci-devant

Marion et Marion

2100, rue DRUMMOND

Montréal, 25 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

SAM GOLDWATER avocat

31 OUEST, RUE ST-JACQUES - SUITE 400
Bureau: 845-3231 Soir: 739-2162



PRISE DE BEC? Henri Richard donne du bec contre le gant de Brian Glennie pendant que Rick Ley bouleverse Mickey Redmond, sous le regard lointain de Dave Keon, durant cette mêlée à côté du filet du Toronto au cours de la joute d'hier après-midi.

(Téléphoto PC)

Premier gain de Lotz après 7 ans d'efforts

Pensacola (Floride) (AFP) — Dick Lotz, un musculeux Californien de 27 ans, a remporté sa première grande victoire professionnelle hier en gagnant le riche tournoi de Pensacola (Monsanto Open Golf Tournament), victoire qui lui rapporte 30,000 dollars sur les 150,000 qui étaient en jeu.

C'est en réalisant un 68, soit trois sous la normale, que le Californien, depuis sept ans dans les rangs professionnels, s'est assuré son succès, portant son total pour les 72 trous à 275, soit neuf en dessous du par.

Dick Lotz qui avait entamé le dernier tour hier en coleader avec Bill Collins, se retrouva en tête dès le premier trou à la faveur d'un bogey de Collins, handicapé par une cheville douloureuse, dès le premier green. Le futur vainqueur, inquiet d'un moment par Ray Floyd, prit ensuite ses distances entre le quatrième et le huitième trous en alignant trois birdies.

Dave Stockton avec un excellent dernier 67, se hissa en deuxième position à trois coups du gagnant, suivi, à deux coups, de Ray Floyd qui acheva l'épreuve avec un 72 et d'Homero Blancas et Tony Jacklin, quatre-ix ex-aequo à 281, soit à six coups de Lotz. Blancas négocia les 6,835 verges du parcours de Pensacola en 64, le meilleur score du tournoi disputé par un temps anormalement froid, tandis que Jacklin égala le par (71).

Le Sud-Africain Gary Player, constamment encadré par trois sheriffs et deux policiers en uniformes chargés de le protéger en cas de manifestations anti- raciales, fit une rentrée plus qu'honorifique sur le "circuit" américain en terminant à la huitième place avec un total de 283 (un sous le par) après un 73 final. Il devança d'un coup Arnold Palmer qui acheva le tournoi avec un 69 pour amener son total juste au par (284), à égalité avec Grier Jones, le leader après deux tours, et à un coup de Collins qui s'effondra avec un dernier 78.

À Blue Bonnets

SAMEDI SOIR

Pari double: Dean's Pride (3) et Marcon Dennis (8), \$189.00.

Quiniela, 4e course: Honey Brook Epic (8) et Carole Kay (9), \$186.20.

Quiniela, 7e course: Had A King (9) et Lightning Dream (7), \$167.

Exacta, 10e course: Morrow Mack (5) et Don's Bow (1), \$19.40.

Pari mutuel: \$511.952.

Assistance: 8,727.

HIER APRÈS-MIDI

Pari double: Valiant Newport (5) et General Richelieu (5), \$107.

Quiniela, 4e course: Melody Smoky (3) et Handy Lad (5), \$23.

Quiniela, 7e course: Joey Hanover (2) et Teachers Pet (3), \$7.60.

Exacta, 10e course: Ten Queen (4) et P. G. Demson (3), \$25.70.

Pari mutuel: \$605.734.

Assistance: 10,369.

INSCRITS À B.B.

Première course
Bourse: \$1,200
1-Lou Ado
2-Mr. Coal Dust
3-Mighty Meid
4-Dusty Rebel
5-Scott Gay
6-Koni Lu Bunter
7-Tripp
8-Cloudy Day
9-Burn Master
10-D. C. Champ
11-Lou Johnson
12-A. Marotte
13-Roseade Hanover
14-M. Lachance
15-Soup Mir
16-R. Robillard
17-P. Robillard
18-M. Robillard
19-M. Robillard
20-M. Robillard

Deuxième course
Bourse: \$1,200
1-Windor Gold
2-Rebel Brother
3-Mr. Eton
4-Country Don
5-Marvel Mir
6-Bepi
7-Rox
8-Dave West
9-G. Bouvette
10-A. Hanna
11-M. Lachance
12-M. Turcotte
13-J. Primeau
14-P. Robillard
15-S. Grise
16-B. Baillargeon
17-M. Lefebvre
18-H. P. Laje
19-V. Bourgon
20-B. Cote
21-S. Grise
22-M. Lachance
23-M. Turcotte
24-P. Robillard
25-S. Grise
26-B. Baillargeon
27-M. Lefebvre
28-H. P. Laje
29-V. Bourgon
30-B. Cote
31-S. Grise
32-M. Lachance
33-M. Turcotte
34-P. Robillard
35-S. Grise
36-B. Baillargeon
37-M. Lefebvre
38-H. P. Laje
39-V. Bourgon
40-B. Cote
41-S. Grise
42-M. Lachance
43-M. Turcotte
44-P. Robillard
45-S. Grise
46-B. Baillargeon
47-M. Lefebvre
48-H. P. Laje
49-V. Bourgon
50-B. Cote
51-S. Grise
52-M. Lachance
53-M. Turcotte
54-P. Robillard
55-S. Grise
56-B. Baillargeon
57-M. Lefebvre
58-H. P. Laje
59-V. Bourgon
60-B. Cote
61-S. Grise
62-M. Lachance
63-M. Turcotte
64-P. Robillard
65-S. Grise
66-B. Baillargeon
67-M. Lefebvre
68-H. P. Laje
69-V. Bourgon
70-B. Cote
71-S. Grise
72-M. Lachance
73-M. Turcotte
74-P. Robillard
75-S. Grise
76-B. Baillargeon
77-M. Lefebvre
78-H. P. Laje
79-V. Bourgon
80-B. Cote
81-S. Grise
82-M. Lachance
83-M. Turcotte
84-P. Robillard
85-S. Grise
86-B. Baillargeon
87-M. Lefebvre
88-H. P. Laje
89-V. Bourgon
90-B. Cote
91-S. Grise
92-M. Lachance
93-M. Turcotte
94-P. Robillard
95-S. Grise
96-B. Baillargeon
97-M. Lefebvre
98-H. P. Laje
99-V. Bourgon
100-B. Cote
101-S. Grise
102-M. Lachance
103-M. Turcotte
104-P. Robillard
105-S. Grise
106-B. Baillargeon
107-M. Lefebvre
108-H. P. Laje
109-V. Bourgon
110-B. Cote
111-S. Grise
112-M. Lachance
113-M. Turcotte
114-P. Robillard
115-S. Grise
116-B. Baillargeon
117-M. Lefebvre
118-H. P. Laje
119-V. Bourgon
120-B. Cote
121-S. Grise
122-M. Lachance
123-M. Turcotte
124-P. Robillard
125-S. Grise
126-B. Baillargeon
127-M. Lefebvre
128-H. P. Laje
129-V. Bourgon
130-B. Cote
131-S. Grise
132-M. Lachance
133-M. Turcotte
134-P. Robillard
135-S. Grise
136-B. Baillargeon
137-M. Lefebvre
138-H. P. Laje
139-V. Bourgon
140-B. Cote
141-S. Grise
142-M. Lachance
143-M. Turcotte
144-P. Robillard
145-S. Grise
146-B. Baillargeon
147-M. Lefebvre
148-H. P. Laje
149-V. Bourgon
150-B. Cote
151-S. Grise
152-M. Lachance
153-M. Turcotte
154-P. Robillard
155-S. Grise
156-B. Baillargeon
157-M. Lefebvre
158-H. P. Laje
159-V. Bourgon
160-B. Cote
161-S. Grise
162-M. Lachance
163-M. Turcotte
164-P. Robillard
165-S. Grise
166-B. Baillargeon
167-M. Lefebvre
168-H. P. Laje
169-V. Bourgon
170-B. Cote
171-S. Grise
172-M. Lachance
173-M. Turcotte
174-P. Robillard
175-S. Grise
176-B. Baillargeon
177-M. Lefebvre
178-H. P. Laje
179-V. Bourgon
180-B. Cote
181-S. Grise
182-M. Lachance
183-M. Turcotte
184-P. Robillard
185-S. Grise
186-B. Baillargeon
187-M. Lefebvre
188-H. P. Laje
189-V. Bourgon
190-B. Cote
191-S. Grise
192-M. Lachance
193-M. Turcotte
194-P. Robillard
195-S. Grise
196-B. Baillargeon
197-M. Lefebvre
198-H. P. Laje
199-V. Bourgon
200-B. Cote
201-S. Grise
202-M. Lachance
203-M. Turcotte
204-P. Robillard
205-S. Grise
206-B. Baillargeon
207-M. Lefebvre
208-H. P. Laje
209-V. Bourgon
210-B. Cote
211-S. Grise
212-M. Lachance
213-M. Turcotte
214-P. Robillard
215-S. Grise
216-B. Baillargeon
217-M. Lefebvre
218-H. P. Laje
219-V. Bourgon
220-B. Cote
221-S. Grise
222-M. Lachance
223-M. Turcotte
224-P. Robillard
225-S. Grise
226-B. Baillargeon
227-M. Lefebvre
228-H. P. Laje
229-V. Bourgon
230-B. Cote
231-S. Grise
232-M. Lachance
233-M. Turcotte
234-P. Robillard
235-S. Grise
236-B. Baillargeon
237-M. Lefebvre
238-H. P. Laje
239-V. Bourgon
240-B. Cote
241-S. Grise
242-M. Lachance
243-M. Turcotte
244-P. Robillard
245-S. Grise
246-B. Baillargeon
247-M. Lefebvre
248-H. P. Laje
249-V. Bourgon
250-B. Cote
251-S. Grise
252-M. Lachance
253-M. Turcotte
254-P. Robillard
255-S. Grise
256-B. Baillargeon
257-M. Lefebvre
258-H. P. Laje
259-V. Bourgon
260-B. Cote
261-S. Grise
262-M. Lachance
263-M. Turcotte
264-P. Robillard
265-S. Grise
266-B. Baillargeon
267-M. Lefebvre
268-H. P. Laje
269-V. Bourgon
270-B. Cote
271-S. Grise
272-M. Lachance
273-M. Turcotte
274-P. Robillard
275-S. Grise
276-B. Baillargeon
277-M. Lefebvre
278-H. P. Laje
279-V. Bourgon
280-B. Cote
281-S. Grise
282-M. Lachance
283-M. Turcotte
284-P. Robillard
285-S. Grise
286-B. Baillargeon
287-M. Lefebvre
288-H. P. Laje
289-V. Bourgon
290-B. Cote
291-S. Grise
292-M. Lachance
293-M. Turcotte
294-P. Robillard
295-S. Grise
296-B. Baillargeon
297-M. Lefebvre
298-H. P. Laje
299-V. Bourgon
300-B. Cote
301-S. Grise
302-M. Lachance
303-M. Turcotte
304-P. Robillard
305-S. Grise
306-B. Baillargeon
307-M. Lefebvre
308-H. P. Laje
309-V. Bourgon
310-B. Cote
311-S. Grise
312-M. Lachance
313-M. Turcotte
314-P. Robillard
315-S. Grise
316-B. Baillargeon
317-M. Lefebvre
318-H. P. Laje
319-V. Bourgon
320-B. Cote
321-S. Grise
322-M. Lachance
323-M. Turcotte
324-P. Robillard
325-S. Grise
326-B. Baillargeon
327-M. Lefebvre
328-H. P. Laje
329-V. Bourgon
330-B. Cote
331-S. Grise
332-M. Lachance
333-M. Turcotte
334-P. Robillard
335-S. Grise
336-B. Baillargeon
337-M. Lefebvre
338-H. P. Laje
339-V. Bourgon
340-B. Cote
341-S. Grise
342-M. Lachance
343-M. Turcotte
344-P. Robillard
345-S. Grise
346-B. Baillargeon
347-M. Lefebvre
348-H. P. Laje
349-V. Bourgon
350-B. Cote
351-S. Grise
352-M. Lachance
353-M. Turcotte
354-P. Robillard
355-S. Grise
356-B. Baillargeon
357-M. Lefebvre
358-H. P. Laje
359-V. Bourgon
360-B. Cote
361-S. Grise
362-M. Lachance
363-M. Turcotte
364-P. Robillard
365-S. Grise
366-B. Baillargeon
367-M. Lefebvre
368-H. P. Laje
369-V. Bourgon
370-B. Cote
371-S. Grise
372-M. Lachance
373-M. Turcotte
374-P. Robillard
375-S. Grise
376-B. Baillargeon
377-M. Lefebvre
378-H. P. Laje
379-V. Bourgon
380-B. Cote
381-S. Grise
382-M. Lachance
383-M. Turcotte
384-P. Robillard
385-S. Grise
386-B. Baillargeon
387-M. Lefebvre
388-H. P. Laje
389-V. Bourgon
390-B. Cote
391-S. Grise
392-M. Lachance
393-M. Turcotte
394-P. Robillard
395-S. Grise
396-B. Baillargeon
397-M. Lefebvre
398-H. P. Laje
399-V. Bourgon
400-B. Cote
401-S. Grise
402-M. Lachance
403-M. Turcotte
404-P. Robillard
405-S. Grise
406-B. Baillargeon
407-M. Lefebvre
408-H. P. Laje
409-V. Bourgon
410-B. Cote
411-S. Grise
412-M. Lachance
413-M. Turcotte
414-P. Robillard
415-S. Grise
416-B. Baillargeon
417-M. Lefebvre
418-H. P. Laje
419-V. Bourgon
420-B. Cote
421-S. Grise
422-M. Lachance
423-M. Turcotte
424-P. Robillard
425-S. Grise
426-B. Baillargeon
427-M. Lefebvre
428-H. P. Laje
429-V. Bourgon
430-B. Cote
431-S. Grise
432-M. Lachance
433-M. Turcotte
434-P. Robillard
435-S. Grise
436-B. Baillargeon
437-M. Lefebvre
438-H. P. Laje
439-V. Bourgon
440-B. Cote
441-S. Grise
442-M. Lachance
443-M. Turcotte
444-P. Robillard
445-S. Grise
446-B. Baillargeon
447-M. Lefebvre
448-H. P. Laje
449-V. Bourgon
450-B. Cote
451-S. Grise
452-M. Lachance
453-M. Turcotte
454-P. Robillard
455-S. Grise
456-B. Baillargeon
457-M. Lefebvre
458-H. P. Laje
459-V. Bourgon
460-B. Cote
461-S. Grise
462-M. Lachance
463-M. Turcotte
464-P. Robillard
465-S. Grise
466-B. Baillargeon
467-M. Lefebvre
468-H. P. Laje
469-V. Bourgon
470-B. Cote
471-S. Grise
472-M. Lachance
473-M. Turcotte
474-P. Robillard
475-S. Grise
476-B. Baillargeon
477-M. Lefebvre
478-H. P. Laje
479-V. Bourgon
480-B. Cote
481-S. Grise
482-M. Lachance
483-M. Turcotte
484-P. Robillard
485-S. Grise
486-B. Baillargeon
487-M. Lefebvre
488-H. P. Laje
489-V. Bourgon
490-B. Cote
491-S. Grise
492-M. Lachance
493-M. Turcotte
494-P. Robillard
495-S. Grise
496-B. Baillargeon
497-M. Lefebvre
498-H. P. Laje
499-V. Bourgon
500-B. Cote
501-S. Grise
502-M. Lachance
503-M. Turcotte
504-P. Robillard
505-S. Grise
506-B. Baillargeon
507-M. Lefebvre
508-H. P. Laje
509-V. Bourgon
510-B. Cote
511-S. Grise
512-M. Lachance
513-M. Turcotte
514-P. Robillard
515-S. Grise
516-B. Baillargeon
517-M. Lefebvre
518-H. P. Laje
519-V. Bourgon
520-B. Cote
521-S. Grise
522-M. Lachance
523-M. Turcotte
524-P. Robillard
525-S. Grise
526-B. Baillargeon
527-M. Lefebvre
528-H. P. Laje
529-V. Bourgon
530-B. Cote
531-S. Grise
532-M. Lachance
533-M. Turcotte
534-P. Robillard
535-S. Grise
536-B. Baillargeon
537-M. Lefebvre
538-H. P. Laje
539-V. Bourgon
540-B. Cote
541-S. Grise
542-M. Lachance
543-M. Turcotte
544-P. Robillard
545-S. Grise
546-B. Baillargeon
547-M. Lefebvre
548-H. P. Laje
549-V. Bourgon
550-B. Cote
551-S. Grise
552-M. Lachance
553-M. Turcotte
554-P. Robillard
555-S. Grise
556-B. Baillargeon
557-M. Lefebvre
558-H. P. Laje
559-V. Bourgon
560-B. Cote
561-S. Grise
562-M. Lachance
563-M. Turcotte
564-P. Robillard
565-S. Grise
566-B. Baillargeon
567-M. Lefebvre
568-H. P. Laje
569-V. Bourgon
570-B. Cote
571-S. Grise
572-M. Lachance
573-M. Turcotte
574-P. Robillard
575-S. Grise
576-B. Baillargeon
577-M. Lefebvre
578-H. P. Laje
579-V. Bourgon
580-B. Cote
581-S. Grise
582-M. Lachance
583-M. Turcotte
584-P. Robillard
585-S. Grise
586-B. Baillargeon
587-M. Lefebvre
588-H. P. Laje
589-V. Bourgon
590-B. Cote
591-S. Grise
592-M. Lachance
593-M. Turcotte
594-P. Robillard
595-S. Grise
596-B. Baillargeon
597-M. Lefebvre
598-H. P. Laje
599-V. Bourgon
600-B. Cote
601-S. Grise
602-M. Lachance
603-M. Turcotte
604-P. Robillard
605-S. Grise
606-B. Baillargeon
607-M. Lefebvre
608-H. P. Laje
609-V. Bourgon
610-B. Cote
611-S. Grise
612-M. Lachance
613-M. Turcotte
614-P. Robillard
615-S. Grise
616-B. Baillargeon
617-M. Lefebvre
618-H. P. Laje
619-V. Bourgon
620-B. Cote
621-S. Grise
622-M. Lachance
623-M. Turcotte
624-P. Robillard
625-S. Grise
626-B. Baillargeon
627-M. Lefebvre
628-H. P. Laje
629-V. Bourgon
630-B. Cote
631-S. Grise
632-M. Lachance
633-M. Turcotte
634-P. Robillard
635-S. Grise
636-B. Baillargeon
637-M. Lefebvre
638-H. P. Laje
639-V. Bourgon
640-B. Cote
641-S. Grise
642-M. Lachance
643-M. Turcotte
644-P. Robillard
645-S. Grise
646-B. Baillargeon
647-M. Lefebvre
648-H. P. Laje
649-V. Bourgon
650-B. Cote
651-S. Grise
652-M. Lachance
653-M. Turcotte
654-P. Robillard
655-S. Grise
656-B. Baillargeon
657-M. Lefebvre
658-H. P. Laje
659-V. Bourgon
660-B. Cote
661-S. Grise
662-M. Lachance
663-M. Turcotte
664-P. Robillard
665-S. Grise
666-B. Baillargeon
667-M. Lefebvre
668-H. P. Laje
669-V. Bourgon
670-B. Cote
671-S. Grise
672-M. Lachance
673-M. Turcotte
674-P. Robillard
675-S. Grise
676-B. Baillargeon
677-M. Lefebvre
678-H. P. Laje
679-V. Bourgon
680-B. Cote
681-S. Grise
682-M. Lachance
683-M. Turcotte
684-P. Robillard
685-S. Grise
686-B. Baillargeon
687-M. Lefebvre
688-H. P. Laje
689-V. Bourgon
690-B. Cote
691-S. Grise
692-M. Lachance
693-M. Turcotte
694-P. Robillard
695-S. Grise
696-B. Baillargeon
697-M. Lefebvre
698-H. P. Laje
699-V. Bourgon
700-B. Cote
701-S. Grise
702-M. Lachance
703-M. Turcotte
704-P. Robillard
705-S. Grise
706-B. Baillargeon
707-M. Lefebvre
708-H. P. Laje
709-V. Bourgon
710-B. Cote
711-S. Grise
712-M. Lachance
713-M. Turcotte
714-P. Robillard
715-S. Grise
716-B. Baillargeon
717-M. Lefebvre
718-H. P. Laje
719-V. Bourgon
720-B. Cote
721-S. Grise
722-M. Lachance
723-M. Turcotte
724-P. Robillard
725-S. Grise
726-B. Baillargeon
727-M. Lefebvre
728-H. P. Laje
729-V. Bourgon
730-B. Cote
731-S. Grise
732-M. Lachance
733-M. Turcotte
734-P. Robillard
735-S. Grise
736-B. Baillargeon
737-M. Lefebvre
738-H. P. Laje
739



Les astronautes James Lovell, commandant d'Apollo-13, Thomas K. Mattingly, pilote du module de commandement, et Fred Haise, pilote du module lunaire, ont répondu aux questions des journalistes concernant leur expédition à la lune.

(Téléphoto AP).

Apollo-13 aura une signification astronomique et... astrologique

HOUSTON (AFP) — Le vol Apollo-13 revêtira une signification non seulement astronomique mais aussi astrologique s'il faut en croire James Lovell qui commandera la mission lunaire dont le départ est prévu le 11 avril, au Cap Kennedy. En effet, a expliqué Lovell, le module qui se posera sur la lune a reçu le nom d'Aquarius (poisson) tandis que le module de commandement qui restera en orbite a été Odyssey (l'Odyssée).

"Nous avons essayé de suivre un thème mythologique", a précisé Lovell à l'occasion d'une conférence de presse à la base de la NASA (administration de l'aéronautique et de l'espace), à Houston.

Lovell a indiqué que le principal intérêt de la mission résidait dans la composition géologique particulière du lieu choisi pour l'atterrissage, à quelque 100 milles à l'est

de l'endroit où s'était posé Apollo-12, en novembre dernier. C'est la première fois que la NASA tente un atterrissage lunaire sur un plateau au relief aussi accidenté.

Tandis que Thomas Mattingly demeurera en orbite autour de la lune dans le module de commandement, Lovell et Fred Haise se posent près d'un cratère en forme de cône dont les bords sont parsemés de blocs de tailles diverses de matériaux projetés à la suite de quelque événement inconnu survenu à une date inconnue également mais pouvant remonter à des milliards d'années. "Nous espérons découvrir et ramener quelques échantillons de ces matériaux", a ajouté Lovell, précisant qu'il espérait rapporter sur terre au moins un bloc de la taille d'un ballon de football.

Lovell et Haise auront à leur disposition un nombre

plus grand d'outils géologiques que les missions précédentes, y compris une foreuse capable de pénétrer à une profondeur de 10 pieds (plus de 3m).

Lovell qui fêtera son 42e anniversaire quelques jours avant le lancement d'Apollo-13 a confirmé que cette expédition sera sa dernière. "Ce sera mon dernier vol, en particulier parce que si je n'arrêtais pas, je risquerais de recevoir 50 coups de poignard dans le dos", a-t-il dit en souriant, faisant allusion à ses camarades du "Club spatial" attendant leur tour de participer à une mission. Le commandant d'Apollo-13 a reconnu que ce vol apparaît comme "le plus difficile" de tous ceux auxquels il a participé jusqu'ici. "Mais, a-t-il ajouté, j'ai vu par moi-même ce dont notre matériel est capable et j'ai pleine confiance dans notre réussite".

À Breza, en Yougoslavie

Un coup de grisou fait 49 morts

SARAJEVO (AFP) — Quarante-neuf mineurs sont morts samedi dans la mine de charbon yougoslave de Breza, à une trentaine de kilomètres de Sarajevo (Bosnie), à la suite d'un coup de grisou qui s'est produit à 250

mètres sous terre.

Les sauveteurs ont ramené vivants trente-cinq rescapés, dont dix atteints de brûlures ou d'un début d'asphyxie, ont été hospitalisés.

On avait craint, un moment, que le chiffre des morts ne se monte à cinquante-sept.

Par une tragique ironie, le puits où l'explosion s'est produite était appelé "Sretno" — bonne chance.

Cette catastrophe minière est la plus grave en Yougoslavie depuis que dans la mine de Karanj, qui se trouve également dans la région de Sarajevo, cent vingt-huit mineurs avaient trouvé la mort, le 7 juin 1965. Dimanche a été proclamé jour de deuil en Yougoslavie.

L'explosion s'est produite vers huit heures du matin. Elle a tué sur le coup un groupe de mineurs qui se trouvaient à l'entrée de la galerie. Un autre groupe, qui travaillait dans la galerie, s'est, croit-on, précipité par erreur dans la direction opposée à la sortie et a été asphyxié. Un troisième groupe a été enseveli sous un éboulement au fond de la galerie.

L'irruption du gaz méthane a été si soudaine que, selon les sauveteurs, les mineurs qui l'explosion avait épargnés n'ont pas eu le temps d'utiliser des appareils respiratoires individuels dont ils avaient été pourvus depuis peu.

La mine de Breza est l'une des plus anciennes du bassin houiller de Sarajevo. Elle a été ouverte en 1903.

À la nouvelle de la catastrophe, des équipes de sauvetage ont été dépêchées à Breza depuis toutes les exploita-

tions environnantes. Les autorités de la république de Bosnie se sont rendues sur les lieux. Le président Tito et le chef du gouvernement yougos-

lave, M. Mitja Ribicic, ont envoyé des télégrammes de condoléances aux familles des victimes. Un fonds de solidarité a été ouvert.

La plus grande catastrophe minière survenue en Yougoslavie a été celle de Podlabin (Slovénie), en 1940, où 317 mineurs ont trouvé la mort.

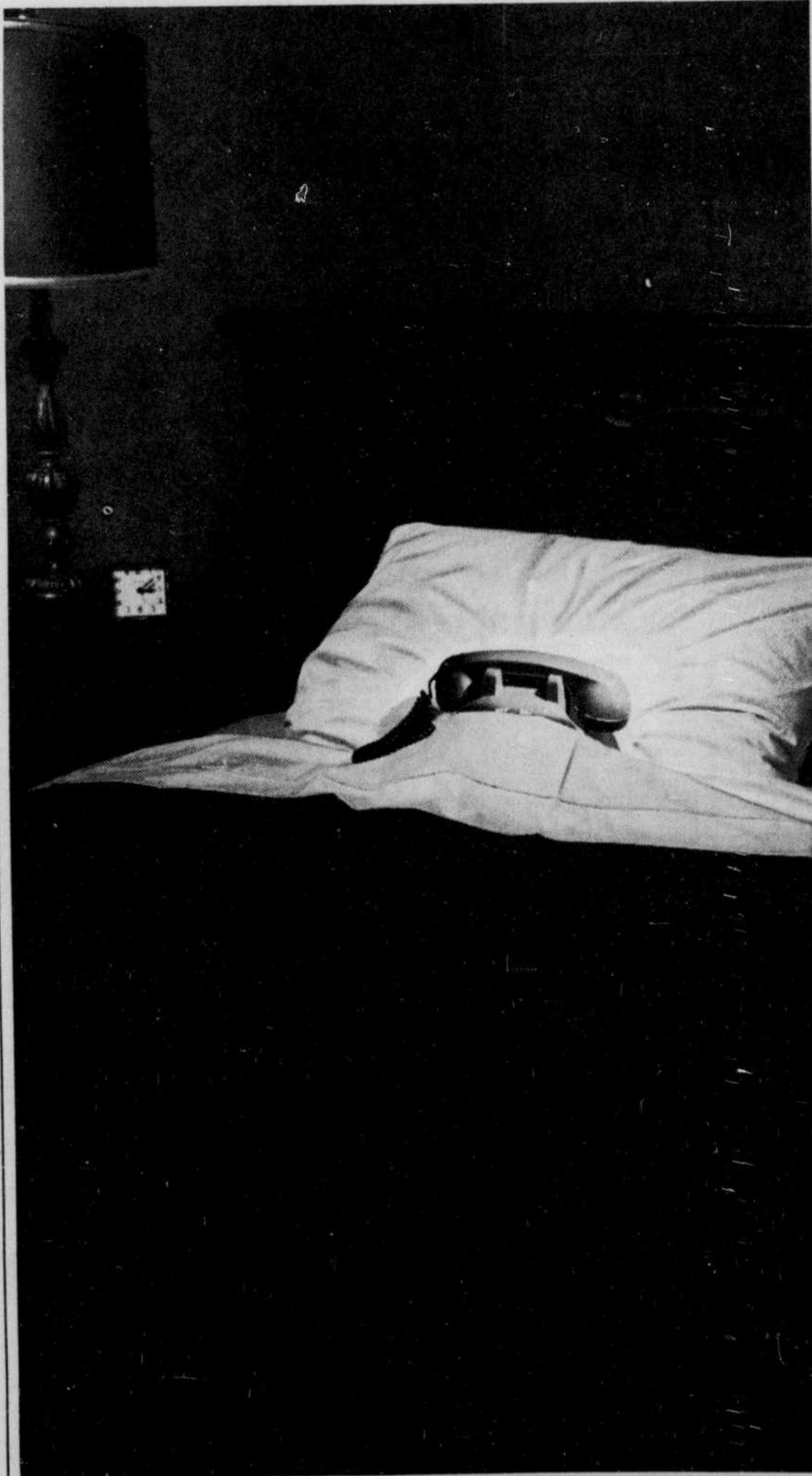


MEXICO (AFP) — Soixante, des cent vingt passagers, de deux autobus ont péri, brûlés vifs, dans un incendie provoqué par une quadruple collision de voitures survenue, la nuit de samedi sur la route Pachuca-Mexico. Cet accident semble être la conséquence de l'imprudence du conducteur d'un des deux autobus qui, voulant doubler une camionnette, s'est trouvé subitement face à l'autre autocar qui circulait en sens inverse. Le choc a été d'autant plus effroyable qu'un camion chargé de bouteilles d'alcool qui suivait l'un des autobus est venu percuter ce dernier. L'alcool s'est enflammé immédiatement transformant en torches vivantes la plupart des voyageurs. Les quatre voitures ont été entièrement détruites.

(Téléphoto AP)

Le téléphone ne dort jamais

Jour et nuit...
Bell voit à ce que rien ne cloche!



Le téléphone ne dort jamais. Il est toujours là, à votre portée, prêt à vous rendre service, à vous dépanner au besoin. C'est un ami sûr. Vous pouvez compter sur lui. N'importe quand. Jour et nuit.

De même que vous pouvez toujours compter sur ceux qui conçoivent, installent, entretiennent et voient au bon fonctionnement de cet appareil et de tout l'équipement connexe.

Conçu pour s'intégrer aux différents décors où il peut se trouver, le téléphone possède une technique avancée, éprouvée qui réduit au minimum les risques de dérangement.

Le temps, l'effort et l'argent que nous y mettons servent à maintenir le réseau téléphonique à son haut standard d'efficacité. Et c'est vous qui en profitez!

Avec le téléphone, vous pouvez vivre en paix. Ou... dormir sur vos deux oreilles.



Bell Canada

Édifiée, dirigée par des Canadiens
et appartenant à des Canadiens

Le conseil des sciences du Canada étudie le problème de la pollution

par Gilles Provost

"Quelle utilité aura une loi qui obligerait les fabricants de détergents à réduire la quantité de phosphate dans leurs

produits si les ménagères peuvent continuer à en utiliser autant qu'elles le veulent?" C'est la question qu'a posée à

la presse le vice-président du conseil des sciences du Canada à l'issue de la première réunion de cet organisme à l'université de Montréal, vendredi dernier.

M. Gaudry voulait ainsi souligner la complexité des problèmes de pollution. Il a aussi insisté sur le fait que les nitrates, les matières organiques diverses, les substances minérales en crasse ou les insecticides sont eux aussi responsables de la pollution des cours d'eau.

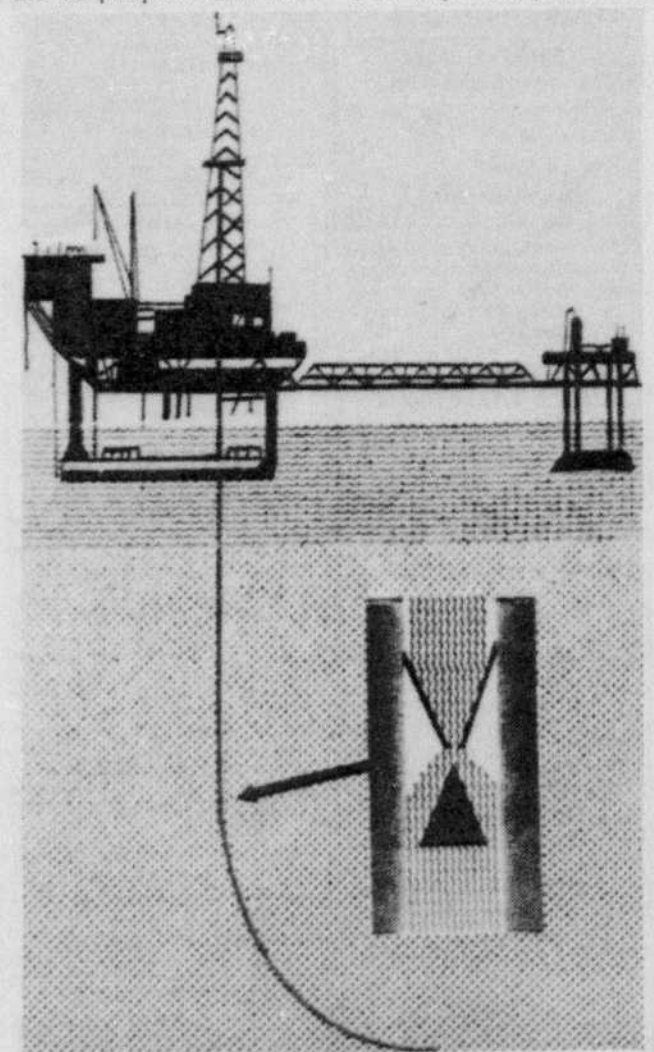
Le conseil des sciences du Canada ne fait pas d'étude particulière sur la pollution, comme l'a déclaré M. Solandt, président du conseil, mais "cette question revient très souvent dans toutes les études sur les richesses naturelles que nous faisons." Par exemple, le conseil publiera très prochainement un rapport sur les pêcheries et la faune. Il ne pourra pas ne pas toucher au problème de la pollution.

Dans la même veine, M. Gaudry a rappelé que c'est le secrétaire exécutif du conseil des sciences, M. Mc Taggart-Cowan qui a été chargé par le gouvernement de nettoyer les régions polluées lors du naufrage récent du pétrolier Arrow. "C'est dire l'intérêt que nous accordons à cette question", a-t-il conclu.

D'ailleurs, l'étude océanographique est aussi une des grandes priorités canadiennes: M. Gaudry a rappelé que 40% du territoire canadien est actuellement immergé. L'étude du littoral et des eaux côtières est donc un sujet de grande importance pour le Canada. Comme le plateau continental fait géologiquement partie du continent, il peut renfermer des ressources en huile, gaz ou des gisements miniers.

Une autre question d'intérêt vital pour le Canada est l'étude des régions nordiques. C'est pourquoi le conseil des sciences se réunira à Yellowknife en septembre prochain après avoir visité quelques endroits particulièrement intéressants dans la région. Le conseil veut particulièrement étudier l'exploitation des ressources de ces régions, le développement de nouveaux centres d'habitation en même temps que les établissements primitifs eskimaux.

Questionné par un journaliste sur le petit nombre de centres de recherche situés au Québec, M. Solandt a rappelé que cette situation est le résultat d'un manque de planification. Il a rappelé, par contre, qu'il a lui-même travaillé à la mise sur pied du centre de recherches du ministère de la défense à Valcartier. A ses yeux, ce centre est la plus grosse et la meilleure organisation de recherche francophone au Canada.



Une fuite de pétrole brut menace présentement la vie marine dans le golfe du Mexique. Cette tragédie aurait pu être évitée à l'aide du dispositif de sécurité indiqué ici. Il s'agit d'une simple soupape qui coupe automatiquement le débit de pétrole quand la pression devient trop grande. A ce moment, en effet, un cône métallique vient obstruer un étranglement du conduit.

(Téléphoto AP)

La Communauté urbaine doit être très près des citoyens - Lussier

Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, a déclaré à Sherbrooke, samedi, qu'une communauté urbaine doit être représentative des forces du milieu, qu'elle ne doit pas être dominée par des villes importantes, ni écartelée entre une multitude de petites municipalités.

"L'organisme doit avoir un caractère évolutif; on doit lui laisser le temps d'évoluer, on doit prévoir des étapes, a poursuivi le ministre. De plus, l'organisme doit assurer un minimum de justice distributive, que l'on n'atteint que lorsque la mise en commun des services entraîne une meilleure qualité dans ces services et permet de

réaliser des économies".

"L'organisme intermunicipal doit être doté de mécanismes qui lui permettent d'être très près des citoyens et de leurs besoins."

M. Lussier a rappelé qu'avant la création d'une communauté, il y a bon nombre de rencontres consultatives avec les personnes intéressées.

Les communautés régionales sont variantes des communautés urbaines applicables en milieux moins urbanisés. Le ministre a rappelé qu'il y a quelques jours, il annonçait la création de la communauté régionale de l'aéroport international de Montréal et de la communauté régionale de Lanaudière.